

PROJET „ social

AXE PARENTALITÉ

DÉCLINÉ SUR UN TERRITOIRE ÉLARGI



2023 - 2026



LA RUCHE
Centre Social Laigné - Saint Gervais

SOMMAIRE

LA RUCHE, Centre Social Laigné – St Gervais	p5
A/ REPÈRES HISTORIQUES	p5
B/ LA GOUVERNANCE	p8
C/ AFFILIATION ET AGRÉMENT	p12
D/ LE PERSONNEL	p12
E/ LES LOCAUX	p12
F/ LE BUDGET	p13
Compte de résultats 2018 à 2021	p14
Bilan 2018 à 2021	p15
Les moyens mis en œuvre pour recueillir la parole des habitants et partenaires	p17
A/ LES QUESTIONNAIRES	p17
B/ AUTRES	p19
C/ LES RÉUNIONS/RENCONTRES ET TEMPS D'ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES ET HABITANTS	p19
D/ LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT	p12
E/ LA STRATÉGIE D'ÉLARGISSEMENT DE NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION AU NIVEAU DE LA PARENTALITÉ	p20
Synthèse du bilan du Projet Social 2018/2022 et du diagnostic partagé	p23
A/ AXE 1 – AFFIRMER ET ÉTOFFER LA FONCTION D'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL	p23
B/ AXE 2 – SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEUR FONCTION PARENTALE	p27
C/ AXE 3 – AGIR POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE	p35
D/ AXE 4 – RENFORCER ET DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR	p41

Le projet social	p47
AXE 1 – ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LEUR FONCTION PARENTALE	p51
1 – Ateliers Parents/enfants	p53
2 – Espace d'échanges itinérant	p57
3 – Parents acteurs du projet	p61
4 – Réseau parentalité	p64
5 – Parentalité Mode d'emploi	p67
6 – Temps libre des parents	p72
AXE 2 – CRÉER ET MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES HABITANTS	p48
1 – Ateliers Parents/enfants	p53
2 – Espace d'échanges itinérant	p57
3 – Parents acteurs du projet	p61
4 – Réseau parentalité	p64
5 – Parentalité Mode d'emploi	p67
6 – Temps libres des parents	p72
AXE 3 – ÉVEILLER LES CITOYENS AUX QUESTIONS DE SOCIÉTÉ	p89
1 – Les scolaires	p89
2 – Apéros-débats	p91
3 – Projets citoyens	p94
4 – Accès aux droits et fracture numérique	p97
5 – Et à LA RUCHE !	p100
AXE 4 – FAVORISER LE BIEN-VIEILLIR DES SÉNIORS	p103
1 – Des services pour les séniors	p103
2 – Espace de rencontres et d'échanges séniors	p107
EN TRANSVERSALITÉ	p109
LES MOYENS	p115
A – Humains	p115
B – Matériels	p117
C – Les budgets	p120
D – L'évaluation	p125

LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

A/ REPÈRES HISTORIQUES

► 1993 – 2000

1993, 1^{er} agrément centre social par la **Caisse d'Allocations Familiales** de la Sarthe.

Cet agrément est porté par l'association unique Familles Rurales, qui reprend une partie des activités du *club des loisirs* et crée de nouvelles actions en direction des habitants.

1998, les collectivités signent les contrats Enfance - Jeunesse avec la CAF¹ de la Sarthe.

L'association développe les offres de services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse. Des animateurs professionnels sont embauchés et une organisation intercommunale des centres de loisirs se met en place.

2000, changements des statuts de l'association. Une Assemblée Générale Extraordinaire crée une nouvelle association ayant pour objet « la gestion et l'animation du centre social de Laigné St Gervais « Maison de la Famille » et accueille 5 associations au conseil d'administration.

► 2000 – 2010

2002, développement d'un projet Parentalité.

2004, changement de nom. L'association abandonne le nom « Maison de la Famille » au profit de **Centre Social de Laigné St Gervais en Belin**.

2006, Labellisation Point Info Famille

2010, transfert des actions Petite Enfance, Enfance, Jeunesse.

La création du Centre Intercommunal d'Action Sociale, en 2009, conduit à la réorganisation de la gestion des offres de services. Le CIAS² devient le gestionnaire unique communautaire. L'association embauche une nouvelle équipe professionnelle, réduite au minimum pour reconstruire un projet social et solliciter un nouvel agrément.

► 2011 – 2014

2011, construction d'un nouveau projet social

L'association reçoit le soutien des municipalités de Laigné /St Gervais et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe pour construire un nouveau projet.

Les orientations portent sur

- 1) Le renforcement de la fonction **Accueil et Orientation des habitants**
- 2) La mise en place d'un **secteur Adulte et vie sociale**

¹ Caisse des Allocations Familiales

² Centre Intercommunal d'Action Sociale

- 3) Un projet Parentalité avec une demande d'**agrément Animations Collectives Famille**
- 4) La mise en place d'une **réflexion projet social communautaire**

2012, le territoire d'intervention du centre social en question

L'association bénéficie d'un Dispositif Local d'Accompagnement dans le cadre d'un comité de pilotage « projet social communautaire ». À l'issue du DLA³, sur 9 communes, 6 sont intéressées pour développer des actions sur leur territoire.

2013, les élus communautaires renoncent au projet de création d'un centre social intercommunal, aucune commune hors Laigné en Belin et St Gervais en Belin ne voulant apporter un financement.

2014, l'association, financée par les mairies de Laigné et St Gervais, la CAF¹ et les adhérents, souhaite continuer ses actions auprès des habitants et des associations. Elle renouvelle son agrément.

► 2015 – 2017

Un nouveau projet social mais aussi trois années de profonds changements.

2015

Les locaux font peau neuve, notamment la salle Familles. L'équipe de salariés se renforce avec la création du poste d'agent d'accueil et d'animation, secteur loisirs.

Des ateliers loisirs (Zumba et Judo) prennent leur indépendance, d'autres sont lancés. Le projet L'AUTRE (sensibilisation aux différences et préjugés) est initié avec les établissements scolaires et la Soirée d'Été est organisée pour la première fois.

Un partenariat se met en place avec la MSA⁴. Une convention est signée pour trois ans afin de travailler entre autres sur l'isolement et la valorisation des personnes âgées.

Afin de rendre visible ces premiers changements, le centre se dote d'un nouvel outil lui permettant de mieux communiquer, « la Gazette ».

2016

Une année mouvementée avec l'arrivée de nouveaux salariés et des évolutions de temps de travail :

Une nouvelle référente famille, qui passe à temps complet, le départ puis le recrutement d'une nouvelle chargée d'accueil, le départ de Blandine Mauboussin, directrice.

Du côté des administrateurs, à noter un changement de présidente avec la prise de fonction de Céline Aryee.

2017

L'année commence comme 2016 avec des mouvements de personnel : un nouveau directeur, Yann Lebreton, le départ de la chargée d'accueil et d'animation puis le recrutement de sa remplaçante.

2017 est aussi la dernière année du projet social, elle s'entend donc comme une année de bilan et de diagnostic.

³ Dispositif local d'accompagnement.

⁴ Mutualité Sociale Agricole

En parallèle, c'est aussi le début de l'expérimentation de projets Parentalité intercommunaux (Café des parents et babysitting) et d'une coopération resserrée avec la CDC⁵ de l'Orée de Bercé Belinois, et le Centre Socioculturel Le Val'Rhone.

2017, c'est aussi la concrétisation d'un projet d'habitants, Le jardin partagé.

Accompagnée d'une graphiste, une refonte des outils de communication est initiée afin de repenser la charte graphique du Centre Social et de ses supports de communication.

► 2018 – 2022

Le nouveau projet social bénéficie **d'un financement renforcé des communes de Laigné et Saint Gervais en belin** (62 730 € par an et par commune contre 48 000 € auparavant). Cela lui permet de pérenniser les emplois de Référent(e) Familles et de Chargé(e) d'accueil et d'animations, qui étaient auparavant des emplois aidés. Le temps de travail de la Chargée d'accueil passe de 30 à 35 heures.

L'association décline également un projet ambitieux, dynamique et innovant, reconnu par les habitants et les partenaires avec qui le centre social a développé des relations fortes. Les animations et temps forts ont été multipliés et leur fréquentation n'a cessé d'augmenter.

Le nouveau projet social prévoit **une expérimentation de son axe Parentalité à l'échelle de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois** avec comme stratégie une reconnaissance de l'ensemble des communes du territoire à l'issue de la période d'agrément.

Il implique également **un changement de nom**. Le centre social devient **LA RUCHE, centre Social Laigné – Saint Gervais**. L'association en profite alors pour mettre à jour ses statuts et créer un règlement intérieur.

Ces quatre années ont été aussi l'occasion **de structurer et moderniser l'association** :

- Amélioration des conditions de travail des salariés et mise en conformité de notre fonctionnement avec le code du travail et/ou la convention collective : création d'une Instance Salariée Employeur avec un budget pour les œuvres sociales, rédaction d'un règlement intérieur et du Document Unique de Réduction des Risques Professionnels, équipement de chaque poste de travail avec du matériel récent, adapté et ergonomique ...
- Investissement en matériel pour remplacer et compléter le parc existant.
- Aménagement et embellissement de locaux comme l'accueil.
- Refonte de la charte graphique de l'ensemble des supports de communication dont le site Internet.
- Formalisation des partenariats à travers des conventions avec le SIVOM⁶ Laigné – Saint Gervais en Belin, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, le CsC⁷ Le Val'Rhone, les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin et la CAF¹ de la Sarthe.
- Remise à plat avec le SIVOM⁶ Laigné – Saint Gervais en Belin des clés de répartition des dépenses de fluide et d'entretien de l'Espace du Belin.

⁵ Communauté de Communes

⁶ Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

⁷ Centre SocioCulturel

Cette dynamique globale a été rendue possible grâce à la mobilisation de nouveaux financements (FDVA⁸, CAF¹ / appel à projet AVS⁹, CARSAT¹⁰, Conférence des financeurs, FONJEP¹¹...)

Même si le centre social a traversé plusieurs crises durant cette période (Turnover de personnels // Comptable, Chargée d'accueil, Référente Familles, départ de Asma Sebaha // Intervenante Danses du monde, Crise sanitaire), il a toujours su se relever, s'adapter aux situations, trouver des solutions, voire proposer de nouvelles initiatives. L'engagement sans faille de l'association durant la pandémie a d'ailleurs été reconnue à l'échelle départementale par la CAF¹ de la Sarthe.

Après un report d'agrément d'un an, l'association renouvelle en 2021/2022 son agrément « Centre Social ». Elle doit faire face à des baisses de subvention importantes annoncées des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin (De 62 730 € chacune et par an en 2020 à 50 000 € en 2026). C'est aussi la fin d'une période avec le départ annoncé de la présidente, Céline Lenormand, et du directeur, Yohann Lebreton. Néanmoins, c'est aussi le début d'une nouvelle aventure avec une nouvelle forme de gouvernance partagée (5 co-présidentes), l'accord de quatre nouvelles communes pour soutenir le projet Parentalité de LA RUCHE de 2023 à 2026, une équipe renforcée et de nouveau au complet avec le recrutement d'une Assistante Comptable et d'un Animateur Familles, ainsi que l'arrivée de deux nouvelles administratrices au bureau.

B/ LA GOUVERNANCE

Le centre social est une **association loi 1901** dont les statuts ont été déposés en avril 2000. Ils ont été modifiés lors des Assemblées Générales 2017/2018 et 2022. Un règlement intérieur a été écrit et validé lors de l'Assemblée Générale 2018. Il a été modifié lors de l'édition 2022.

Les versions actualisées de ces documents sont disponibles sur notre site Internet, onglet téléchargement : <https://www.cslaruche.fr/telechargement/>

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an. En raison de la crise sanitaire ou de problématiques de personnel, elle a été programmée en 2020 et 2022 au mois de septembre.

Les membres de l'association

Extrait des statuts :

Peuvent faire partie de LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

À titre de **membre adhérent**, toutes personnes physiques, sous réserve du paiement de l'adhésion.

À titre de **membre associé**, toutes personnes morales, dont l'activité est directement ou indirectement en rapport avec celle du Centre Social.

À titre de **membre de droit**, toutes collectivités ou établissements publics, partenaires du Centre Social.

À titre de **membre associatif**, toutes associations sous réserve du paiement de l'adhésion.

⁸ Fonds de Développement à la Vie Associative

⁹ Animation de la Vie Sociale

¹⁰ Caisse d'Assurance Retraite & Santé au Travail

¹¹ Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Les adhérents

Lors de la saison 2020/2021, le Centre Social comptait 279 adhérents contre 199 en 2017/2018. Cette évolution tient au développement de l'activité et au caractère obligatoire de l'adhésion depuis le 1 septembre 2021.

On peut constater que le projet Parentalité a un impact significatif sur la progression des adhérents des autres communes du Belinois, qui représentent aujourd'hui 32% des adhérents contre 20 en 2018. Ce chiffre est sous-évalué dans la mesure où pour de nombreuses activités Familles l'adhésion reste facultative. Cela concerne les temps forts et toutes celles organisées en partenariat avec des structures publiques : CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois et Médiathèque ou bibliothèque.

Même si nous ne disposons pas systématiquement des Quotients Familiaux des adhérents, notamment de ceux qui utilisent exclusivement les actions Parentalité, on note une sous-représentation des Familles fragilisées. Nous n'avons pas pu comparer nos données avec celles de la CAF¹ dans la mesure où nos tranches sont différentes.

Type d'adhésion	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Familiale	120	104	96	108	
Individuelle	70	80	107	67	
Ateliers loisirs (depuis septembre 2021)					185
Autres adhésions (depuis septembre 2021)					76
Association	8	14	13	6	16
Etudiant/chômeur	1	3	2	1	2
TOTAL	199	201	218	182	279

Répartition géographique des Adhérents				
	2022/2023		2018/2019	
Laigné en Belin	70	27%	47%	69%
Saint Gervais en Belin	53	20%		
Teloché	24	9%	32%	20%
Moncé en Belin	27	10%		
Saint Ouen en Belin	10	4%		
Ecommoy	14	5%		
Marigné Laillé	6	2%		
Saint Biez en Belin	3	1%		
Autres	54	21%	21%	11%
Total	261		/	

Répartition des adhérents selon leur Quotient Familial							
TRANCHES (uniquement pour les adhérents Ateliers)	1	2	3	4	5	6	7
	0 à 520	521 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301-1500	>1501
Saison 2021/2022	4	16	13	14	30	30	101
	2%	8%	6%	7%	14%	14%	49%

Adhésion à l'association

Les tarifs de la cotisation annuelle sont soumis au vote à chaque assemblée générale. Comme évoqué précédemment, les modalités ont changé lors de l'édition 2021. L'adhésion est devenue obligatoire pour l'ensemble des activités de LA RUCHE, hormis celles considérées comme des services publics, temps forts et projets solidaires. Plus de détails sur notre site Internet : <https://www.cslaruche.fr/adherer-participer/>

Le système d'adhésion du 1^{er} janvier 2018 au 30 août 2021.

ADHESION	Adulte	Étudiant, Chômeur	Famille	Association
Habitants Communes de Laigné et St Gervais	9 €	5 €	14 €	10 €
Hors Communes	15 €	5 €	20 €	

Le système d'adhésion à partir du 1^{er} septembre 2022.

ADHESION	Individuelle ou Famille	Étudiant, Chômeur	Association
Ateliers loisirs	10 €	5 €	/
Autres activités ou services de LA RUCHE	5 €	5 €	/
Services pour les associations	/	/	10 €

Le Conseil d'Administration est composé de quatre collèges :

Les membres de droits - 2 représentants par membre maximum / 1 vote par membre :

- Mairie de Laigné en Belin.
- Mairie de St Gervais en Belin.
- SIVOM⁶ Laigné et Saint Gervais en belin.

Au cours de la période 2018/2022, le Département de la Sarthe (Direction des Circonscriptions de Solidarité) s'est retiré de cette instance.

Les membres associés – 2 représentants par membre maximum / Sans droit de vote. Cette dernière règle a évolué en 2018 avec les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur. Auparavant, ils avaient un droit de vote (Un vote par membre) :

- CAF¹ de la Sarthe

- CsC⁷ Le Val'Rhone
- MSA⁴ Mayenne / Orne / Sarthe
- CdC⁵ Orée de Bercé-Belinois

Les membres associatifs – 2 représentants par membre et 4 associations maximum :

- Générations Mouvement Saint Gervais en Belin
- ADEL¹²
- Les Archers du Belinois
- APE¹³ Jean Baptiste Galan

Les membres adhérents - de 9 à 15 membres maximum.

- 13 postes sont actuellement occupés, soit 3 de plus qu'en 2018.

Extrait des statuts : Le Conseil d'Administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus dans la limite des buts de l'Association et dans le cadre des résolutions adoptées en Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration autorise le(s) (Co-)Président(s) et le Trésorier à faire tous actes, achats et investissements reconnus nécessaires à la poursuite de l'objet de l'Association. Le Conseil d'Administration arrête le budget, il valide l'engagement de demande de subvention ou de mécénat/sponsoring. Le Conseil d'Administration gère les ressources propres du Centre. Il approuve le compte d'exploitation et le rapport moral. Il est responsable de la gestion et de l'administration du Centre Social. Selon les orientations fixées, il délègue sa mise en œuvre au bureau. Le Conseil d'Administration est en charge du règlement intérieur. Il le valide et peut procéder à des modifications. Si ce dernier est modifié entre deux assemblées générales, il doit être présenté à l'assemblée générale suivante.

Le directeur du Centre Social anime cette instance avec les responsables légaux de l'association. Il apporte tous les éléments nécessaires à la compréhension des éléments abordés. Il n'a pas de droit de vote.

Le bureau

Le Conseil d'Administration élit, chaque année, au sein du collège adhérent, au vote à bulletin secret un bureau composé comme suit :

- Jusqu'en 2018, un Président, un ou plusieurs Vice-présidents, un trésorier et adjoint (éventuellement), un secrétaire et adjoint (éventuellement), un ou plusieurs membres.
- A partir de 2022, cinq co-présidents : Politique, Finance, Vie Associative, Projet et Ressources Humaines. L'association a décidé de fonctionner avec une gouvernance partagée, en cours de structuration.

¹² Association pour le Développement des Loisirs

¹³ Association de Parents d'Élèves

Extrait des statuts : Son rôle principal est de suivre au quotidien la gestion et le développement de l'association. Il permet le bon fonctionnement de l'association. Il met en œuvre les décisions votées par l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Le bureau se réunit toutes les 4 à 6 semaines.

Le directeur du Centre Social anime cette instance. Il apporte tous les éléments nécessaires à la compréhension des éléments abordés. Il n'a pas de droit de vote.

Les commissions

Extrait des statuts : Le bureau peut déléguer une partie de ses responsabilités à des commissions coanimées au minimum par un de ses membres et le directeur de l'association.

Durant le projet social précédent, seule la commission ressources Humaines a fonctionné et s'est réunie régulièrement.

C/ AFFILIATION ET AGRÉMENT

L'association est **adhérente à la Fédération des Centres Sociaux de Sarthe** depuis sa création en juin 2017.

Elle est affiliée à la **Ligue de l'enseignement de la Sarthe** depuis le 1 janvier 2018.

Elle a un agrément

- **Jeunesse et Éducation Populaire** (00/3422 – 07/08/2000). Il doit être renouvelé avant le 31 août 2023.
- **Service Civique** (PL – 072 -20 – 00038 – 01) valable jusqu'au 31/12/2022.

Une procédure de rescrit fiscal est en cours auprès des services des Impôts afin de pouvoir développer le mécénat.

D/ LE PERSONNEL (année 2022)

Voir LES MOYENS p 115

E/ LES LOCAUX

Voir LES MOYENS p 117

F/ LE BUDGET

À l'image de l'activité du Centre Social qui s'est développée au cours du projet social précédent, le budget a progressé substantiellement : + 21% en 5 ans.

Les dépenses « 62 – Autres Services Extérieurs » sont particulièrement concernées avec une augmentation de 55%.

Cette croissance a été rendue possible par

- Un développement des participations, notamment des partenaires : + 27%
- Un accroissement des subventions, avec notamment de nouveaux financeurs et appels à projet : +11,84 %
- La réduction des dépenses liées aux fluides et à l'entretien de nos locaux : - 59,79 % pour les dépenses d'eau et d'électricité.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, l'équipe a été renforcée. Elle a gagné en ancienneté et le coût de l'emploi a augmenté. Cela a eu pour conséquence une progression contenue des charges de personnel de 11.28 %.

La situation financière globale de l'association est saine avec une trésorerie qui nous permet de subvenir à nos besoins sans ressource pendant plus ou moins 4 mois. Sur les 4 premiers exercices du projet social 2018/2022, trois ont dégagé un excédent.

Cette situation nous a permis d'investir chaque année dans du nouveau matériel.

Comptes de résultat 2018 à 2021

Charges	Réalisation					Prévisionnel					Produits	Réalisation					Prévisionnel				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022		2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
60 - Achats	18 154,73	18 302,72	14 463,38	16 643,63	14 502,90	52 741,98	59 511,27	30 123,81	56 534,65	76 898,50											
Carburant	65,68	135,88	163,21	42,91	250,00	43 074,49	40 601,18	21 903,76	29 536,34	47 182,50											
Electricité - Eau	5 597,47	5 832,33	5 720,72	4 710,79	2 250,00	6 802,57	7 758,79	1 881,89	3 627,15	4 113,50											
Dépenses liées au Covid-19			1 200,29	104,97		0	2000,00	2982	5 518,00	5 000,00											
Fournitures d'Entretien et Pt Equipement	6 407,44	6 082,08	3 603,00	5 059,88	4 000,00			3 223,00	5 000,00	5 000,00											
Matériel et produits entretien	854,47	762,85	668,57	1 039,41	900,00	1 623,62	2 567,32	133,16	4 022,31	3 100,00											
Fournitures d'activités	2 038,68	2 250,74	1 443,11	3 148,04	4 481,40			0,00	5 000,00	5 000,00											
Fournitures de bureau	819,59	656,22	627,81	1 083,93	700,00	752,30	2 132,94	0,00	1 377,43	1 255,00											
Fournitures Alimentaires	1 923,44	176,19	164,12	248,43	200,00	489,00	2 917,53	0,00	4 958,72	4 568,00											
Linge et vêtement de travail	113,52			49,90				0,00	1 762,50	4 000,00											
Pharmacie	0,00	48,96	53,28	132,33	150,00			1553,51	4 000,00	4 000,00											
Prestations de Services		466,15	0,00						4 000,00	4 000,00											
Dépenses animations festives	734,44	1 891,32	819,27	1 023,04	1 571,50				687,50	917,00											
61 - Services extérieurs	10 293,61	11 031,78	10 165,82	10 500,27	12 745,00	217 418,10	225 337,94	246 807,66	251 845,33	233 117,00											
Photocopies	1 924,38	2 107,75	2 879,30	2 524,04	2 825,00	6 400,10	1 365,00	486,66	963,33	7 150,00											
Locations Immobilières	1 065,00	1 065,00	0,00		3 070,00			7 107,00	3 500,00												
Locations Mobilières	841,03	1 570,64	1 144,60	2 103,81	4 000,00			0,00	15 800,00												
Entretien, Réparation, Maintenance	3 853,23	3 333,78	3 966,01	3 203,94	4 000,00	2 250,00	2 380,00	1 962,00	2 660,00	3 000,00											
Assurance	1 600,33	1 836,21	1 952,67	1 958,95	2 100,00	118 212,00	125 460,00	0,00	125 460,00	112 000,00											
Documentation	1 009,64	927,40	122,50		150,00			0,00	0,00												
Frais de Colloques	0,00	191,00	100,74	117,53	100,00			66 693,00	67 693,00	70 785,00											
Formations des Bénévoles	0,00	0,00	0,00	592,00	500,00	22 313,00	22 648,00	0,00	23 332,00	23 682,00											
62 - Autres Services Extérieurs	72 688,41	92 983,63	51 335,32	84 635,89	112 845,00	1 300,00	9 042,61	12 823,36	5 377,14	22 425,40											
Personnel Extérieur	47 878,43	58 135,70	23 713,83	52 402,97	79 193,90			0,00	0,00	5 700,00											
Intervenants fonds de solidarité			6 710,21																		
Commissions/chèques vacances	16,80	127,35	2,25	168,75	2 900,00																
Honoraires (Commissaire aux Comptes)	2 525,00	2 525,00	2 855,00	5 950,00	2 900,00																
Frais d'acte et de contentieux	31,00	0,00	0,00																		
Publicité, Publications	6 089,56	13 184,60	6 014,45	6 781,62	6 385,20																
Lots - Relations publiques	0,00	0,00	412,52	274,50																	
Divers (poubelles, dons...)	488,50	150,00	0,00	-2,00																	
Transport - Droits d'entrées (sorties)	3 525,74	986,14	736,20	68,80	3 471,00																
Déplacements, Missions, Réceptions	150,68	5 224,24	2 907,59	5 917,02	6 994,90																
Frais C.A. et Assemblée Générale	1 900,78	44,36	137,42	0,00																	
Frais postaux et Télécommunications	119,21	1 546,58	1 496,81	1 505,19	1 500,00																
Services bancaires	1 634,70	83,87	97,58	201,69	200,00																
Adhésions, Cotisations Fédérations	8 328,01	2 070,41	2 613,08	2 903,03	2 700,00																
Frais de formations		8 905,38	3 636,38	8 464,32	9 500,00																
63 - Impôts, Taxes et versements assimilés	3 061,00	3 266,00	3 767,00	3 402,00	3 698,00																
Taxe sur les salaires	0,00	0,00	0,00																		
Formation Professionnelle	3 061,00	3 266,00	3 767,00	3 402,00	3 698,00																
64 - Charges de Personnel	177 868,45	176 132,29	194 348,58	187 649,09	194 901,00																
Rémunération, Indemnités du personnel	128 570,31	127 563,16	146 766,67	143 405,46	146 398,00																
Provision Congés Payés	6 583,44	8 221,00	4 828,00	1 687,00	7 696,00																
Cotisations Sociales	0,00	36 227,93	39 632,59	39 083,08	36 465,00																
Provision Charges Sociales / Congés Payés	38 930,09	3 462,00	1 805,00	630,00	2 876,00																
Instance Salariée Employeur	3 163,47	0,00	0,00	805,50	700,00																
Médecine du travail	0,00	658,20	858,24	669,43	766,00																
Indemnités Service Civique	621,14	0,00	458,08	868,62																	
Autres Charges de personnel	0,00	0,00	458,08	500,00																	
65 - Autres charges gestion courante	593,36	1 314,28	646,12	814,21	1 000,00																
Frais SACEM et SPIRE	593,36	705,94	371,63	763,50	1 000,00																
Charges Diverses de Gestion Courante	0,00	76,90	274,49	50,71																	
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	531,84	0,00																		
67 - Charges exceptionnelles	618,68	129,12	3 836,39	396,00	0,00																
Charges exceptionnelles	618,68	129,12	3 826,39	396,00																	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	0,00																			
68 - Dotations aux Amortis. et Provisions	7 675,30	10 938,89	18 850,02	21 975,00	13 081,00																
Dotations Amortissements	3 590,30	5 018,89	5 381,02	6 430,00	5 800,00																
Dotations Provisions	0,00	0,00	6 968,00	6 320,00																	
Dotations Provisions Retraite	4 085,00	5 920,00	6 501,00	9 225,00	7 281,00																
Engagements à réaliser/Subv. Attribuées	0,00	0,00	0,00																		
Sous - Total	290 953,54	314 098,71	297 412,63	326 016,09	352 772,90																
66 - Charges Contributions volontaires	15 951,60	8 117,40	3 163,03	3 463,82	3 463,82																
Charges Supplémentaires	15 951,60	8 117,40	3 163,03	3 463,82	3 463,82																
67 - Produits Contributions Volontaires	15 951,60	8 117,40	3 163,03	3 463,82	3 463,82																
Charges Supplémentaires	15 951,60	8 117,40	3 163,03	3 463,82	3 463,82																
Résultat Exercice EXÉCUTAIRE	306 905,14	322 216,11	300 575,66	329 479,91																	

BILANS 2018 à 2021

ACTIF	2021		2020	2019	2018	PASSIF	2021		2020	2019	2018
2 - Immobilisations		18 595,24	19 929,50	16 629,81	12 537,46	1 - Capital et Réserves		93 122,37	87 174,70	87 207,31	82 750,53
21 - Immobilisations brutes	79 927,47		76 281,73	67 501,02	57 539,78	101 - Fonds propres sans droit de reprise	93 122,37		87 174,70	87 207,31	82 750,53
28 - Amortissements	63 543,23		57 113,23	51 732,21	46 713,32	106 - Réserves	0,00		0,00	0,00	0,00
27 - Immobilisations Financières	2 211,00		761,00	861,00	1 711,00	12 - Résultat Exercice	1 996,36	1 996,36	5 947,67	-32,61	4 456,78
4 - Tiers - Actif circulant		66 869,34	77 929,33	43 152,44	49 219,94	13 - Subvention Équipement	4 695,85	4 695,85	4 653,85	4 653,85	3 229,19
40 - Acompte et Av. s/Commande	0,00		0,00	0,00	0,00	15 - Provisions		22 513,00	13 469,00	5 920,00	4 905,73
41 - Clients	0,00		0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques	13 288,00		6 968,00	0,00	820,73
42 - Personnel	0,00		0,00	0,00	0,00	Provisions pour retraite	9 225,00		6 501,00	5 920,00	4 085,00
43 - Organismes sociaux	0,00		0,00	0,00	0,00	19 - Fonds Dédiés		0,00	0,00	0,00	0,00
46 - Produits à recevoir	64 207,30		76 918,24	42 297,43	48 652,94	Fonds dédiés / Subv. Fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
48 - Charges Constatées d'Avance	2 662,04		1 011,09	855,01	567,00	16 - Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 - Trésorerie		102 853,97	75 601,60	121 115,90	111 179,75	4 - Dettes		65 990,97	62 215,21	83 239,78	77 594,92
511 - Valeurs à encaissement	0,00		0,00	4 597,00	4 998,29	41 - Usagers - Avances reçues			10 771,04		
512 - Banque	102 550,54		75 435,84	116 273,91	106 072,74	42 - Personnel	10 230,37		7 896,07	11 683,00	14 979,26
53 - Caisses	303,43		165,76	244,99	108,72	43 - Cotisations Sociales	11 603,48		9 540,28	9 298,46	10 114,39
						44 - Etat - Taxes	135,00		65,00	131,00	0,00
						46 - Charges à payer	18 035,13		17 225,20	25 470,24	12 768,05
						48 - Produits Constatés d'Avance	25 986,99		16 717,62	36 657,08	39 733,22
TOTAL	188 318,55		173 460,43	180 898,15	172 937,15	TOTAL	188 318,55		173 460,43	180 988,33	172 937,15

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RECUEILLIR LA PAROLE DES HABITANTS ET PARTENAIRES

A / LES QUESTIONNAIRES.

Leurs résultats sont disponibles via les liens ci-dessous.

Questionnaires habitants, seniors et familles (À l'échelle de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois) : **543 réponses**

https://docs.google.com/forms/d/12_4UCaxIStL-FFy94kLNfPjqKDGpYM79K1hwDem4ht0/viewanalytics

75% femmes ; 61% d'habitants avec enfants à charge (42%¹⁴ des ménages ont des enfants – CdC OBB¹⁵), 20,6% de retraités (23%¹⁴ pour Laigné et Saint Gervais en Belin).

Répartition par commune :

- Écommoy : 90.
- Teloché : 38.
- Moncé en Belin : 44.
- Saint Ouen en Belin : 34.
- Saint Gervais en belin : 127.
- Laigné en Belin : 162.
- Saint Biez en Belin : 6.
- Marigné-Laillé : 16.
- Autres : 26.

Cela représente **1 695 personnes** (18 675¹⁴ habitants – CdC OBB¹⁵).

Les moyens utilisés pour le diffuser :

- **19 Permanences** lors de la distribution des sacs poubelles : 2 Saint Ouen en Belin (non prévues), 1 Teloché (non prévue), 8 Saint Gervais en Belin, 8 Laigné en Belin.
- Hall du CsC Le Val'Rhonne x 2.
- Animations le 5 février journée dans le hall de Hyper U, Ecommoy.
- Sorties d'école :
 - Moncé en Belin x 2 (une fois par école).
 - Teloché x 3 (une fois par école).
 - Saint Ouen en Belin.
- Diffusion par email ou en version papier : associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

¹⁴ INSEE – données 2018

¹⁵ Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois

- Articles de presse. Maine Libre (11/12) et Le Petit Courrier (1/01). Voir notre site Internet : <https://www.cslaruche.fr/on-parle-de-nous/>
- Publications Facebook (avec publicité) et Instagram.
- Texte de relance aux familles (hors Laigné et Saint Gervais en Belin) utilisatrices des actions Parentalités.

Autres questionnaires :

- **Les acteurs « Parentalité » de la CDC OBB¹⁵ : 31 réponses.**
Les destinataires (lien par email) : Élus en charge de la scolarité, Associations de Parents d'Élèves et chef d'établissements scolaires (privés et publics), professionnels des services Enfance, Petite Enfance et Jeunesse de la CDC OBB¹⁵, Le CsC⁷ Le Val'Rhone, EHPAD¹⁶ Les Foyers de la Fuie, les bibliothèques.
<https://docs.google.com/forms/d/1-JOMLP1HzGFhRAbNYnZOjInejyOPj2ZPaAB15OPw4xl/viewanalytics>
- **Les dirigeants des associations de L&St G¹⁷ (celles indiquées sur la plaquette des associations sans les CCAS, établissements scolaires, les Associations de Parents d'Élèves), soit au total : 17 réponses.**
<https://docs.google.com/forms/d/1r-bcjc15eZh0Qbl-ftZ9-luVK0hUO3IUu-dDrD8dZM/viewanalytics>
- **Les pratiquants des associations de L&St G¹⁷ : 85 réponses.**
Diffusion par email en direction des dirigeants associatifs, relais par email des associations à leurs pratiquants ou passage de LA RUCHE dans certains ateliers : Tir à l'arc // Archers du Belinois // Génération Mouvements L&St G¹⁷.
<https://docs.google.com/forms/d/1-3pkv-eAnnFVP-tFzavVrxsfbnauFITfBli1aUkWWgc/viewanalytics>
- **Questionnaire de satisfaction** en direction des enfants, parents d'enfants, adultes inscrits aux **ateliers loisirs** et intervenants :
 - **44** réponses pour celui des enfants.
 - **42** pour celui des parents des enfants
 - **93** pour les adultes
 - **13** pour les intervenants

Questionnaires diffusés par les intervenants et remplis durant les ateliers. Pour les parents des enfants inscrits, il a été diffusé par texto ou en version papier lorsqu'ils venaient chercher leurs enfants.
- **Questionnaire de satisfaction** en direction des utilisateurs du **Point Accueil Conseil**. Il a été réalisé directement au téléphone avec ces derniers : **12 échanges**.

¹⁶ Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

¹⁷ Laigné et Saint Gervais en Belin

- **Questionnaire** en ligne en direction des partenaires en lien avec la **création d'un « Café des partenaires »** : **29 réponses**.
https://docs.google.com/forms/d/1pUv20gEHms2hNfk1K_BMuoO3HrrKK5ITxSJE1Fp1klo/vie/wanalytics?pli=1&pli=1

B/ AUTRES.

- **Bilan oral** réalisé à la fin **des ateliers parents/enfants** auprès des parents : **20 parents**.
- **Interview téléphonique** auprès d'utilisateurs du Café des parents : **8 parents**.

C/ LES RÉUNIONS/RENCONTRES ET TEMPS D'ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES ET HABITANTS.

- **Réseau parentalité** – Bilan Semaine de la Parentalité / 18 janvier 2022 à 18h / 5 présents sur les 9 qui avaient annoncé leur venue. Une demande d'informations complémentaires a été envoyée à tous les absents et les résultats ont été ajoutés au compte-rendu de la rencontre.
- **Bilan Point Accueil Conseil** / 20 janvier 2022 à 14h / 9 présents. Des rencontres individuelles ont été également menées avec le personnel de la mairie de Saint Gervais en Belin et avec l'assistante sociale de secteur. Un temps d'échanges reste à être réalisé avec la chargée d'accueil de la mairie de Laigné en Belin.
- **Parentalité Mode d'Emploi** / 31 janvier 2022 à 18h / 3 présents sur les 12 qui avaient annoncé leur venue. Une demande d'informations complémentaires a été envoyée à tous les absents et les résultats ont été ajoutés au compte-rendu de la rencontre.
- **Réunion bilan « Convention tripartite »** – Perspectives Espace Parents/Enfants / 6 janvier 2022 à 10h avec le Service Enfance et Petite Enfance de la CdC OBB¹⁵ et le CsC⁷ Le Val'Rhone.
- **Rencontre avec le Département** (Circonscription Couronne Mancelle – Unité Mulsanne) : 1 février 2022 à l'Espace du Belin et 3 mars 2022 à Mulsanne.
- **Rencontre sur les séniors** – 8 février 2022 à 14h - 8 partenaires présents sur les 11 qui avaient annoncé leur venue.
- **World Café** auprès des bénévoles des associations de L&St G¹⁷ – Annulé faute d'inscrits. L'animation a été remplacée par **une réunion avec les associations de L&St G¹⁷** en Belin – 10 mai à 20h30 – 10 participants représentant 6 associations
- **Rencontres avec les services Petite Enfance et Enfance de la CdC de l'OBB¹⁵** concernant un partenariat et des mutualisations autour de l'Espace d'Échanges Itinérant : 2 juin 2022 à 10h.
- **Rencontres avec des partenaires, bénévoles et habitants concernant les Animations de Proximité** (Réflexion partagée autour d'un bar itinérant enrichi de jeux, découvertes et mise en avant des richesses locales) : 5 à 7 personnes mobilisées sur 2 temps de co-création : 1^{er} juin à 18h et 28 juin à 18h.
- **Rencontres avec les résidents du Lavoir et/ou du Coteau** (Laigné en Belin) concernant la **création d'un espace de rencontre et d'échanges** dans la salle commune : 23/24 septembre 2021 à 18h, 15 janvier 2022 à 14h et 16h, 4 octobre 2022 à 16h.
- **Rencontre avec une infirmière du cabinet médical de Laigné en Belin** : Mercredi 30 mars 2022 à 16h30.

D/ LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT.

Le renouvellement du projet social de LA RUCHE a fait l'objet d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) porté par le CEAS (Centre d'Étude et d'Action Sociale) de la Sarthe, cofinancé intégralement par ce dernier, la CAF¹ de la Sarthe et Créavenir.

L'objet principal était de nous accompagner dans le partage du projet au sein de l'Équipe de LA RUCHE, administrateurs et salariés, et de nous soutenir dans sa formalisation de manière à ce qu'il soit clair, parlant et percutant. À travers ce processus, il s'agissait pour nous d'être en capacité de présenter ce projet aux habitants et à nos partenaires, notamment aux autres communes du Belinois avec qui nous souhaitons collaborer dans le cadre de notre futur projet social.

Les 10 membres adhérents du bureau ainsi que 3 élus municipaux et 4 des 8 salariés y ont participé :

- 29 mars 2022 - 18h/20h - Visioconférence
- 27 avril et 4 mai 2022 - 9h30/12h30-13h30/17h – Présentiel.
- 19 mai et 9 juin 2022 - 18h/20h - Visioconférence.

E/ LA MENÉE DE NOTRE STRATÉGIE D'ÉLARGISSEMENT DE NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION AU NIVEAU DE LA PARENTALITÉ.

Le renouvellement du projet social a également nécessité de multiples rendez-vous et temps de travail avec les élus des potentielles futures communes partenaires de LA RUCHE au niveau de son axe parentalité.

- 9 février 2021 : Présentation de notre démarche auprès des maires de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois (4 maires sur les 8 étaient présents).
- 11 mars 2021 : Rencontre avec la mairie de Marigné-Laillé.
- 24 mars 2021 : Rencontre avec la mairie de Moncé en Belin.
- 25 mars 2021 : Rencontre avec la mairie de Saint Ouen en Belin.
- 8 avril 2021 : Rencontre avec la mairie de Teloché.
- 6 mai 2021 : Rencontre avec la mairie d'Ecommoy.
- 20 septembre 2021 : Présentation de notre intention au conseil municipal de Moncé en Belin.
- 30 septembre 2021 : Présentation de notre intention au conseil municipal de Marigné Laillé.
- 28 avril 2022 : Temps de travail sur le projet final – Élu(e) d'Ecommoy qui suit le projet.
- 9 mai 2022 : Temps de travail sur le projet final - Élus de Saint Ouen en Belin qui suivent le projet.
- 16 mai 2022 : Temps de travail sur le projet final - Maire de Moncé en Belin
- 31 mai 2022 : Temps de travail sur le projet final - Bureau municipal Ecommoy.
- 13 juin 2022 : Temps de travail sur le projet final – Élus de Teloché qui suivent le projet.
- 20 Juin 2022 : Présentation du projet final - Bureau municipal Moncé en Belin.
- 29 août 2022 : Présentation du projet final - Conseil Municipal Moncé en Belin
- 14 septembre 2022 : Présentation du projet final - Conseil Municipal Teloché

L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Durant l'année précédant le dépôt du nouveau projet social de l'association, cette mission a fait l'objet d'un travail important du directeur en charge de la coordination, en lien avec les instances associatives, notamment le bureau, représentées par sa présidente.

L'équipe de salariés s'est investie pleinement dans la démarche, y compris en réunion d'équipe pour concevoir et planifier les moyens nécessaires à la mise en œuvre du processus.

Cette mobilisation a été réalisée sans réduire l'activité habituelle de LA RUCHE. Cela a notamment été possible grâce à un soutien de la CAF¹ de la Sarthe à travers une subvention de fonctionnement. Elle a permis de recruter une Animatrice Familles à 10h, qui a remplacé la Référente Familles sur ses missions habituelles, notamment l'animation d'ateliers Parents/Enfants. Elle a pu alors se consacrer au volet Parentalité du renouvellement de notre projet social.

La démarche a aussi mobilisé un panel large de partenaires sous la forme d'un comité de pilotage qui a suivi cette dernière tout au long du processus. Le projet final lui a été présenté et il a eu la possibilité de l'amender :

- 2 décembre 2021 à 20h
- 10 mars 2022 à 20h30
- 23 juin 2022 à 20h30

Les éléments chiffrés du diagnostic de territoire réalisés à partir des données INSEE¹⁸ ou CAF¹ ne feront pas l'objet d'une partie spécifique. Ils seront utilisés dans l'analyse suivante en fonction de leur pertinence.

Nous avons notamment recueilli les données INSEE¹⁸ et nous avons établi des comparatifs entre les potentielles communes partenaires de LA RUCHE. Elles sont disponibles via ce lien : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1v7TJn1zLx-gN3bhi06NfcW1JJKD1NAim/edit?usp=sharing&oid=107248204816928482071&rtpof=true&sd=true>

Synthèse du bilan du Projet Social 2018/2022 et du diagnostic partagé

A/ AXE 1 - AFFIRMER ET ÉTOFFER LA FONCTION D'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL

Le bilan de cet axe est largement positif même si sa réalisation a été largement perturbée par la crise sanitaire de 2020/2021 et que les résultats atteints sont pour certains encore à approfondir lors du prochain projet social.

Tous les moyens prévus ont été mis en place, ont été renforcés, développés et améliorés au cours des 4 dernières années : Point Numérique, Point Accueil Conseil (appelé dans le projet social « Dispositif d'accompagnement et de soutien généraliste »), communication et identité de l'association, aménagement de l'accueil, services et permanences...

Focus sur les principaux éléments marquants

Le travail mené sur l'identité de LA RUCHE a permis que les habitants identifient davantage nos missions et nos différences avec les partenaires hébergés au sein de l'espace du Belin. Les moyens mis en œuvre :

- Nouveau nom : LA RUCHE, Centre Social Laigné - Saint Gervais en Belin
- Nouveaux outils de communication : refonte de la charte graphique notamment de LA GAZETTE et de la plaquette annuelle, oriflamme, tee-shirts pour les bénévoles, site Internet...
- Constitution d'un kit matériel et d'animation pour présenter le centre social
- Changement de nom du bâtiment hébergeant notamment LA RUCHE : Espace du Belin à la place d'Espace Socioculturel Altaïr.
- Création d'une signalétique dans et en dehors de l'Espace du Belin pour l'ensemble des services hébergés.
- Création de nouveaux moyens de communication en direction des seniors

¹⁸ Institut national de la statistique et des études économiques

L'aménagement de l'Accueil de l'Espace du Belin en 2021 mené conjointement par LA RUCHE et la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois. L'objectif réussi était de rendre l'espace convivial et chaleureux.

La création du Point Accueil Conseil et son développement. Depuis sa création, le nombre de rendez-vous de ce service ne cesse d'augmenter. (35 rdv entre janvier et septembre 2022, 38 rdv en 2021 contre 24 en 2020 et 15 en 2019). La qualité du service, la confiance accordée à la chargée d'accueil par les habitants les engagent à revenir et à en parler autour d'eux. Un travail a aussi été effectué auprès de nos partenaires afin qu'ils connaissent le Point Accueil Conseil et puissent orienter les habitants (mairies de Laigné et Saint Gervais, assistante sociale, relais petite enfance...). Ils le font maintenant systématiquement.

Des animations « Hors les murs » dans le cadre de temps forts du territoire comme le 14 juillet, la Fête de la musique, le comice, des forums des associations ou **organisées de toute pièce**, comme en 2022, « **Les Petits Instants** » : un temps convivial, avec un spectacle de 30 minutes, dans quatre lieux différents de Laigné et Saint Gervais en Belin, au plus proche des habitants, notamment des seniors.

Ces constats largement positifs soulignent l'investissement de l'Équipe de LA RUCHE, y compris dans sa capacité à fédérer les partenaires pour favoriser davantage de cohérence et de lisibilité, notamment pour les utilisateurs des différents services proposés au sein de l'Espace du Belin.

Points d'améliorations, perspectives et nouveaux enjeux

UNE IDENTITÉ À PRÉCISER, PLUS LISIBLE

Il subsiste toujours une confusion avec les services de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois (Modes de garde et Relais Petite Enfance // anciennement RAMPE) et ce même si cela s'est largement atténué grâce aux moyens mis en œuvre dans le cadre du dernier projet. **À la question** ¹⁹« Connaissez-vous LA RUCHE (Centre Social) ? Si oui, cochez les réponses qui lui correspondent (cochez-en 3 maximum) ? » Les dirigeants des associations de Laigné-Saint Gervais répondent majoritairement : *Elle propose des modes de garde pour les enfants : centre de loisirs, accueil périscolaire ... ; Elle propose des activités manuelles, artistiques et sportives pour enfants et adultes ; Elle accompagne les assistantes maternelles et les parents qui utilisent ce mode de garde.*

Un nouvel aspect pose question dans un contexte de vieillissement de la population des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin : les habitants identifient LA RUCHE comme une structure qui répond uniquement aux besoins des familles avec enfants de moins de 12 ans. Également, ils ont une image de l'association réduite à l'organisation d'activités sportives et artistiques, ainsi que, dans une moindre mesure, à des temps forts qui rythment la vie des deux villages. Enfin, dans un contexte d'élargissement de notre territoire d'intervention au niveau de la Parentalité, il semble que notre nom « LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais » laisse à penser que nous nous adressons uniquement aux habitants de cette commune.

Afin de continuer à travailler notre identité et sa perception, nous avons identifié auprès et avec les bénévoles, partenaires et habitants plusieurs moyens :

¹⁹ Questionnaire diffusé auprès des dirigeants associatifs de Laigné et Saint Gervais en Belin.

- **Changement de nom.** Enlever la partie qui fait référence à Laigné et Saint Gervais en Belin. S'interroger sur l'appellation « Centre Social », qui peut laisser à penser que nous n'accueillons que des personnes en difficultés.
- **Mieux communiquer** en direction des séniors, des adultes mais aussi des élus ou acteurs locaux.
- **Adapter notre projet et nos actions aux évolutions de la population** de Laigné et Saint Gervais en Belin, notamment à l'augmentation progressive de la part des Séniors.

UN PARTENARIAT À RESSERRER AVEC LA CDC DE L'ORÉE DE BERCÉ-BELINOIS

Depuis la création du Point Accueil Conseil, l'offre de services en matière d'accompagnement aux pratiques numériques a évolué, avec notamment la création de France Services, et son déploiement ponctuel dans toutes les communes du Belinois (une permanence une journée par mois à LA RUCHE). Un conseiller numérique a également été recruté par le Département et avec la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois. Il mène des actions de prévention et de formation en lien avec les usages du numérique.

Ce déploiement nécessite de s'interroger sur la place de chacun et les passerelles qui peuvent être créées entre les différents services.

UN ESPACE D'ACCUEIL À RENDRE PLUS VIVANT

Si l'accueil partagé de l'Espace du Belin a été aménagé et est maintenant plus chaleureux et convivial, avec la crise sanitaire, nous avons arrêté de l'animer (activités informelles et courtes, décoration en fonction des saisons ou des événements) ou nous avons mis en veille certains services comme l'accès à la presse. Pourtant, ces moyens contribuaient à faire de ce lieu, un espace où l'on pouvait se poser, lire, échanger avec d'autres usagers ou avec les salariés des différentes structures du bâtiment.

Il conviendra de questionner à nouveau ces pratiques et ces intentions au regard des contraintes de l'accueil, notamment de sa surface, et de sa fréquentation.

DES ANIMATIONS HORS LES MURS À AMPLIFIER

Avec l'élargissement de notre territoire d'intervention au niveau de la Parentalité, le développement des nouvelles pratiques des habitants pour se renseigner et s'inscrire à nos activités (et celles de nos partenaires), une utilisation moindre par les habitants des services hébergés comme l'Assistante sociale ou la Mission Locale et enfin le développement d'actions en direction des séniors, **il est nécessaire d'aller davantage à la rencontre des habitants sur leur lieu de vie.**

DES PARTIES COMMUNES OU LOCAUX À RÉNOVER ET EMBELLIR

L'Espace du Belin est un bâtiment relativement ancien, dont certaines salles ou espaces sont dégradés. D'autres nécessitent un rafraîchissement et/ou un nouvel aménagement pour les adapter à leurs nouveaux usages. Cette dimension est importante pour l'image de nos structures. Nous souhaitons renvoyer une image dynamique, innovante et conviviale. La fresque réalisée à notre initiative sur le bâtiment est allée dans ce sens.

Le Centre Social initiera donc avec la CdC de l'Orée de Bercé-Belinois et auprès du SIVOM de Laigné – Saint Gervais une réflexion sur ce point.

B/ AXE 2 - SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEUR FONCTION PARENTALE

(expérimental à l'échelle de la Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois)

Malgré la crise sanitaire et les deux changements de Référente Familles, cet axe a été mené et développé au-delà des objectifs et moyens fixés. Les périodes de confinement ou de fortes contraintes sanitaires ont même été des moments propices à l'élaboration/à l'expérimentation de nouvelles actions et modes d'interventions.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

2021

218 Temps d'animation proposés dont :

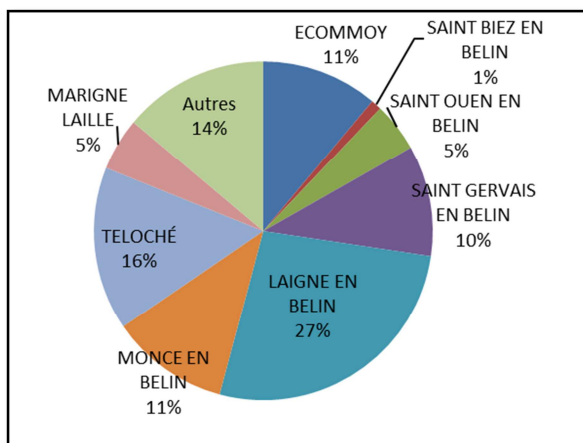
- ✓ 49 annulés dont 10 à cause du COVID-19
- ✓ 120 proposés dans les autres communes la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois (55%)
- ✓ 111 proposés (dont 14 annulés) en partenariat

1791 Participations

807 Participants

332 Familles

49 % des participants viennent de la CdC⁵ Orée de Bercé-Belinois hors Laigné et Saint-Gervais en Belin



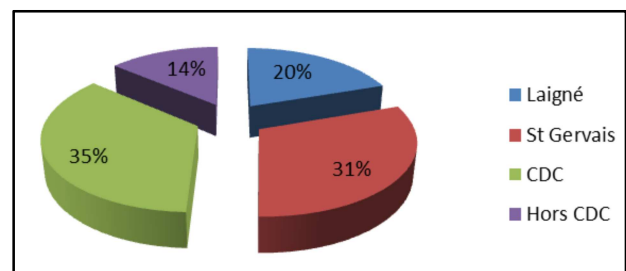
2018

89 Temps d'animation proposés dont :

- ✓ 19 annulés
- ✓ 10 proposés dans les autres communes la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois (11%)
- ✓ 54 proposés en partenariat (en 2020)

256 Participants

35 % des participants viennent de la CdC⁵ Orée de Bercé-Belinois hors Laigné et Saint-Gervais en Belin



Focus sur les principaux éléments marquants

Le projet s'est étoffé et développé et ce malgré le contexte sanitaire. La hausse significative des animations proposées s'explique par une augmentation de nos activités traditionnelles (Ateliers Parents/Enfants notamment), le développement du projet Parentalité Mode d'Emploi (Café des Parents, Conférence, visites), la création de l'Espace Parents/Enfants et la valorisation de certaines activités existantes comme les passerelles des ateliers loisirs (ateliers parents-enfants notamment). Nous étions dans une phase d'expérimentation et de tâtonnement, qui doit maintenant se clôturer par un projet plus structuré, stabilisé, tourné vers l'avenir, avec des moyens adaptés notamment au niveau humain.

Le projet est intercommunal. Nous sommes progressivement passés de 11 % en 2018 à 49% en 2021 des actions Parentalité organisées dans les 6 autres communes de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois. Sans la crise sanitaire et avec des conditions d'accès plus aisées dans les locaux des différentes communes, ces chiffres auraient pu être meilleurs. La proportion de personnes de ces différentes communes a largement augmenté au cours de la même période. Leur nombre est passé de 91 à 271.

Le volet intercommunal du projet tient aussi aux modalités de sa mise en œuvre. La communication est diffusée de manière égale à toutes les communes. Il n'y a pas de distinction au niveau des tarifs ou des priorités sur les inscriptions selon les communes. Nous avons d'ailleurs supprimé en septembre 2021 les différences de prix qui subsistaient au niveau de notre adhésion.

La réalisation de notre projet s'appuie sur un travail partenarial. En 2021, nous avons réalisé 111 actions en partenariat, principalement avec des services de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, le Centre Socioculturel le Val'Rhone, les bibliothèques de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois et les associations de Laigné-St Gervais en Belin.

Ces pratiques enrichissent nos propositions et favorisent la réussite des actions grâce à une communication partagée.

À travers le réseau parentalité et la programmation de la Semaine de la Parentalité, LA RUCHE favorise une dynamique de territoire sur la parentalité. En 2021, la semaine de la parentalité a réuni 18 acteurs du territoire et permis la réalisation d'une trentaine d'actions. Cette démarche en est aux prémices. Sa mise en œuvre a réellement démarré en 2021 du fait de la crise sanitaire.

La réussite du projet tient **au fait qu'il répond aux besoins des familles** et notamment des parents. Ces besoins sont toujours d'actualité :

À la question²⁰, « Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous encore des difficultés dans votre quotidien de parents (précisez votre réponse) ? » 48% des parents d'enfants de 4 à 11 ans disent éprouver des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Cette proportion est de 52% pour les familles avec enfants de moins de 3 ans et de 30% pour celles avec enfants de 12 à 18 ans. Si on ramène ces pourcentages au nombre de familles du Belinois (environ 3100), en appliquant le plus faible (celui des 12/18 ans), **ces difficultés concerneraient près de 930 familles.**

²⁰ Questionnaire diffusé auprès des habitants, seniors et Familles.

Ils ont des difficultés dans l'éducation de leurs enfants ou ils souhaitent développer leurs compétences afin d'exercer leur rôle de parents de façon plus sereine et efficace. Dans le premier cas, les familles nous ont partagé des sujets problématiques tels que le sommeil des enfants, la fatigue voire l'épuisement parental, la gestion des besoins de l'enfant, le rapport aux émotions, l'autorité. Concernant les compétences à améliorer, elles nous font remonter : la gestion du temps au quotidien (travail, tâches ménagères, cuisine, enfants ...), la relation conjugale bouleversée avec l'arrivée d'un bébé, la diminution de la vie sociale voire la solitude, l'utilisation des écrans et leurs incidences.

Les professionnels du territoire en lien avec les familles partagent ces besoins en matière de soutien à la parentalité. Ils relèvent des priorités telles que le rôle des parents dans l'éveil de l'enfant, la garde d'enfants, la socialisation, l'aide aux devoirs et les écrans.

Ce besoin concerne une population importante, en proportion et en nombre. Les familles avec enfants à charge représentent 58% de la population du territoire d'intervention de LA RUCHE, soit près de 10 000 habitants. À ce chiffre, s'ajoutent les futurs parents.

Les familles sont demandeuses de temps de convivialité qui permettent la rencontre, les échanges et les partages d'expériences.

Une fois les ateliers terminés, beaucoup de mamans peuvent rester 15 à 30 minutes pour discuter et faire connaissance. Le fait de pouvoir faire de nouvelles rencontres est une motivation forte. Ces temps informels pourraient durer plus longtemps ou s'organiser différemment. [A la question²⁰ « Qu'est-ce qui vous motive pour venir aux ateliers/animations de LA RUCHE ? »](#), 52% des sondés posent la convivialité comme objectif à leur venue.

Une dizaine de mamans s'est fédérée pour mettre en place une animation « Pause goûter » : un temps libre d'échanges les lundis matin et mercredis après-midi, organisé une à deux fois par mois.

Ces dernières années, plusieurs parents nous avaient fait part de besoins liés à **la scolarité et à l'Éducation aux médias**. S'ils sont en filigrane dans toutes les enquêtes que nous avons réalisées en direction des familles ou des acteurs de la Parentalité, **aucune tendance ne se dégage vers un besoin ou un service précis.**

LA RUCHE propose des actions de qualité et innovantes. C'est un atout pour le territoire.

Nous mobilisons des intervenants qualifiés lorsque nous n'avons pas les compétences en interne. Exemples : Atelier Massage avec Damaris Maupoint (Masseuse énergétique) ; Conférence gesticulée avec Camille Pasquier (comédienne et conférencière), Rencontre autour de la philosophie avec Nathalie Buchot (Diplômée en tenue d'échanges philosophiques auprès des enfants).

Nous proposons des actions innovantes. On entendra par innovante des actions utilisant des supports pédagogiques ou des techniques d'animation nouveaux ou peu connus, des actions qui ne sont pas proposées ailleurs sur le territoire (voire à l'échelle départementale), des actions auxquelles les familles n'ont pas forcément accès par manque de connaissance ou parce que leur coût est habituellement trop élevé. Cette dimension est le résultat d'un travail de veille et de réseau important.

Ce point fort se ressent sur l'attractivité de notre projet. Des familles de communes hors territoire, y compris éloignées, se manifestent largement pour y participer. Nous avons dû établir des règles pour limiter leurs inscriptions.

Les retours des familles [et des partenaires] confirment que nos actions répondent à leurs attentes et sont importantes pour elles dans leur vie quotidienne :

Nous les avons interrogés dans le cadre du diagnostic de territoire et en lien avec notre stratégie d'élargissement de notre territoire d'intervention au niveau de la Parentalité

Les animations et temps proposés par La Ruche font entièrement partie de mon quotidien, je serai des plus déçues de devoir abandonner ces multiples activités essentielles à mon quotidien. Animations diverses et variées pour les enfants, temps d'échanges entre parents et avec des professionnels, spectacles et soirées pour toute la famille. C'est une vraie chance d'y avoir accès Je considère d'ailleurs que ce centre est mon centre en tant que Telochéenne, n'ayant pas une telle structure sur ma commune. Je sais combien la Mairie de Teloché est volontaire pour faire entrer la culture et les relations sociales dans le quotidien de ses concitoyens. Voilà, avec La Ruche, une occasion de plus d'ancrer les habitants sur notre territoire et de faire bouger notre campagne. Quelle chance nous avons de pouvoir échanger, rire, cuisiner, manger, danser, s'activer, réfléchir, s'éveiller et rêver si près de chez nous !

Merci La Ruche de toujours nous surprendre avec de beaux programmes chaque mois !"

Camille Chauvière, 33 ans, maman de deux enfants de 4 et 6 ans

J'ai participé à plusieurs ateliers cette année.

Expliquer ce que ces ateliers peuvent apporter aux adultes comme aux enfants est à la fois simple et très compliqué.

En effet comment coucher sur papier ce que ça apporte sans tomber ni dans l'envolée lyrique ni dans le listing froid et exhaustif...

Alors je vais tenter d'être brève...

Dans 1 premier temps je dirais que la vie ces dernières années a été tout sauf un modèle de bien-être et sérénité, notamment à cause du COVID. Alors, permettre des temps d'échange, de jeux, de fête, en bref une ouverture à la communication a été une réelle bouffée d'air qui je suppose a même été vitale pour certain.

Dans un second temps il y a l'apport purement théorique et pratique qu'apporte l'atelier en lui-même. Je pense à l'atelier théâtre de ma fille qui lui a permis d'améliorer de manière spectaculaire ses capacités d'expression en public. Faculté qui lui sera d'une grande aide dans le futur pour les oraux du brevet ou du baccalauréat par exemple.

Je pense aussi à l'atelier motricité auquel a participé mon bébé. Il n'est plus à démontrer l'utilité de ce genre d'activité pour les tous petits.

Je terminerais avec un apport plus "politique" du centre social. J'utilise ici le mot Politique dans le sens originel du terme. Celui de l'organisation de l'homme dans la cité, celui de l'entraide entre chacun, celui du lien entre les citoyens au sein d'une communauté géographique. Pour moi le centre social c'est exactement ça : du lien!!! Et à l'heure où les campagnes pleurent d'être les laissés pour compte il me semble que le centre social apporte justement cela.

**Emma Smith, 39 ans, maman de trois enfants de 16, 13 et 2 ans
Maman résidant à Saint Ouen**

Le partenariat instauré entre le centre social LA RUCHE et la bibliothèque municipale de Moncé en Belin nous a permis de mettre en place plusieurs actions autour de la parentalité et de la mixité des publics (enfants porteurs de handicaps et enfants bien portants).

Ce fut un plaisir de travailler avec une équipe dynamique et réactive, positive et bienveillante, force de propositions mais également ouverte à de nouveaux projets.

Cette structure, riche de sa connaissance des acteurs locaux (que ce soit dans le domaine social mais aussi culturel et artistique) apporte à la population du territoire de la communauté de communes Orée de Bercé belinois de véritables moments de partage et de rencontres dans un cadre convivial. Ateliers, animations, café des parents ont été des événements propres à soutenir les familles dans leur rôle et à favoriser le bien-vivre ensemble.

Les retours des familles participantes ont été très positifs (ambiance chaleureuse propre à libérer la parole, à se sentir à l'aise pour échanger et participer à l'animation...) et une récurrence de ces actions était souhaitée de leur part.

Ces axes de travail sont également au cœur des missions des bibliothèques municipales et le centre social LA RUCHE est devenu un partenaire local privilégié pour la mise en place de ce type d'actions afin de répondre aux besoins de la population.

Pascale

Responsable de la bibliothèque de Moncé en Belin jusqu'en janvier 2022

Plus de retours sont disponibles sur notre site Internet :

<https://www.cslaruche.fr/confinement/vous-en-avez-pense-quoi/>

Dans le questionnaire destiné aux acteurs de la parentalité du Belinois, les partenaires font état de retours positifs et encourageants. Avec une moyenne de satisfaction établie à 8,6/10, ils valorisent le professionnalisme d'une équipe (disponible, dynamique, organisée et impliquée), la diversité de propositions, les réponses que nous apportons aux besoins des habitants ainsi que le relationnel engagé. À l'unanimité, les partenaires sondés souhaitent poursuivre la coopération avec LA RUCHE.

Points d'améliorations, perspectives et nouveaux enjeux

VERS UN PROJET INTERCOMMUNAL AFFIRMÉ ET COMPLET

Même si les actions et les participants ont une coloration intercommunale, il subsiste selon les communes des points à améliorer et des questionnements : nombre de familles utilisatrices à Saint Ouen en Belin, différence de participation entre Laigné et Saint Gervais en Belin.

Plus globalement, le nombre de familles par commune (hors Laigné et Saint Gervais en Belin) est encore en décalage avec le poids de chaque commune par rapport à la population totale du Belinois.

Une plus grande participation des familles des différentes communes ne sera pas nécessairement en corrélation avec une augmentation des activités organisées dans chaque commune. À la question²¹ « Le changement de lieu est-il un frein à votre venue ? », les familles participant à nos ateliers répondent majoritairement que cela n'a pas d'importance, voire que cela leur permet de découvrir de nouveaux lieux.

²¹ Bilan oral réalisé dans le cadre des ateliers Familles.

Le projet social 2018/2022 prévoyait une expérimentation de la parentalité à l'échelle intercommunale. Les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin, soutenues par la CAF¹ de la Sarthe, ont financé la totalité du projet. La poursuite de cet axe dépendait donc également de la volonté des communes bénéficiaires, en reconnaissant l'utilité et la qualité du travail fourni mais aussi en acceptant de le financer dans le cadre du prochain projet social. **C'est maintenant chose faite pour les communes de Moncé en Belin, Ecommoy, Teloché et Saint Ouen en Belin.**

Il reste maintenant à structurer ce futur partenariat, avec l'idée que cela favorise une adhésion et une participation plus importantes des familles de ces communes.

Pour renforcer la participation de nouvelles familles issues de ces communes, nous pensons qu'il sera important

- d'identifier et de mobiliser des parents/acteurs relais dans ces différentes communes pour faciliter l'information des familles sur notre projet et la mise en confiance de ces dernières. Il est important que notre communication passe par de l'humain.
- de développer les actions « Hors les murs ».

DE NOUVEAUX PARTENAIRES À CONVAINCRE ET DES PARTENARIATS À ÉTOFFER

Si le nombre de partenariats se développe et se consolide, nous collaborons peu avec des acteurs incontournables, en contact au quotidien avec les familles ou plus généralement les personnes fragilisées : les écoles, associations de Parents d'Élèves et services du département (Circonscription de la Couronne Mancelle-Unité Mulsanne). Cela a un impact sur nos projets et l'accès à certaines familles.

Afin de faciliter cette mise en relation et l'instauration d'une relation de confiance, nous réfléchissons, à l'image des clubs d'entreprise, à la création et l'animation d'un temps informel régulier (une fois tous les 2 à 3 mois) et convivial permettant la rencontre et les échanges entre les acteurs.

Au cours des temps de bilan de l'espace Parents/enfants, appelé Espace d'échanges Itinérant dans le nouveau projet social, avec les partenaires, nous avons identifié une opportunité de partenariat renforcé. Il répond à des besoins du Relais Petite Enfance (et des Assistantes maternelles), des Multiaccueils ou encore des Accueils de Loisirs (pour les 3/5 ans). Son utilisation pourrait être mutualisée aux conditions suivantes :

- Retravailler son contenu, investir dans du matériel varié et adapté aux différentes structures.
- Améliorer les conditions d'organisation de l'espace parents/enfants avec idéalement une salle mise à disposition à 100% dans chaque commune pendant 7 semaines.

À LA RECHERCHE DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE À CERTAINS FREINS À LA PARTICIPATION DES PARENTS

Des familles sont peu en confiance ou dans une difficulté telle qu'il est complexe pour elles de l'assumer face à un groupe. Lorsque nous abordons des thématiques comme la violence éducative ordinaire sous la forme d'une conférence ou d'un café des parents, les difficultés liées aux premiers jours de son enfant par un Cin'échange ou la connaissance des besoins de l'enfant par le biais d'ateliers pédagogiques, **nous ne trouvons pas dans notre public les familles perçues comme étant particulièrement concernées par ces questions**. Nos partenaires, tels que les écoles ou les services du département, pointent ce manque. Les familles ayant soif de découvertes sont présentes. Nos outils de communication (flyer, site Internet, newsletter, panneaux lumineux...) suffisent à les mettre en confiance. Pour les familles fragilisées évoquées ci-dessus, nous pensons qu'une étape manque pour que cela soit le cas, entre la transmission de l'information et leur participation éventuelle aux actions.

Comme évoqué précédemment, nous identifions comme axe de progrès un meilleur partenariat avec les acteurs au contact des publics fragilisés.

La surreprésentation des femmes. Nos actions sont proposées et adaptées aux parents, sans distinction de genre. Or, les participants adultes sont à 80% des femmes. Aussi, les retours effectués à nos questionnaires ont été effectués à plus de 75% par des femmes. Cette caractéristique n'est pas propre à LA RUCHE, les autres Centres Sociaux faisant approximativement le même constat.

Nous avons interrogé les femmes participant aux activités sur ce que leurs conjoints souhaiteraient. 40% n'ont pas su répondre, 15 % expriment qu'ils n'ont pas le temps, 35% évoquent des jeux d'extérieur (ballons, course de voiture...).

Nous pensons que la non-participation des hommes s'explique par une autre raison qu'un panel de propositions non adaptées. La charge mentale semble avoir du mal à se répartir au sein du couple : *61% des hommes n'ont pas conscience de la charge mentale domestique des femmes lorsque 8 femmes sur 10 (77%) déclarent avoir trop de choses auxquelles penser*²². Cela engendre des difficultés, notamment du stress au quotidien pour les mères de familles, voire pour certaines de la souffrance.

Pour inverser la tendance, nous souhaitons travailler dans deux directions :

- Mieux percevoir les besoins des papas et mettre en œuvre des projets en lien avec leurs attentes ou s'appuyant sur leurs ressources.
- Développer des actions sur les stéréotypes de genre, notamment sur la répartition des fonctions parentales au sein du foyer.

²² Étude IPSOS - Les Français et la charge mentale.

CERTAINS TYPE D' ACTIONS SONT À QUESTIONNER OU À [RÉ]EXPÉRIMENTER

Les TAPSE²³ et Quartiers Libres ont un succès limité alors que nous avons le sentiment qu'ils répondent à un besoin et à une demande des familles autour du temps libre des parents. Une maman, membre du comité de pilotage, a proposé que ces temps soient davantage centrés sur l'enfant, qu'ils soient plus attractifs pour qu'il ait envie de venir. Les parents pourront alors profiter de ce temps libéré pour faire ce qu'ils souhaitent.

D'autres actions, comme Le Forum Petit Souci Grandes Solutions, n'ont pas pu être véritablement testées en raison du contexte sanitaire. La première édition a été un succès mais les deux suivantes ont été annulées en raison du second confinement et de la cinquième vague.

RENFORCER LA CONCERTATION FAMILLES

Nos propositions sont le fruit d'une veille de l'Équipe de LA RUCHE auprès des familles et partenaires du territoire. Elles ne sont pas le résultat d'un processus de concertation formalisée, qui est pourtant une intention de LA RUCHE depuis plusieurs années.

En 2021 puis 2022, sous l'impulsion d'une stagiaire, Boueni Halifa, un travail important d'implication et de coordination auprès des familles du Bélois a été mené. Au fil du temps, une dizaine de mamans a participé à des réunions. Suite à son départ, Luce Bonvallet, la Référente Famille, a pu reprendre les échanges avec le groupe. Plusieurs animations en ont été directement issues telles que « La Pause Gouter » mise en place depuis juillet 2021 et proposée à 5 reprises par la suite. Des ateliers d'éveils ou de loisirs créatifs ont également suivi, autour de la peinture, de la danse, de la lecture. La dynamique se poursuit en 2022.

Cette expérience nous encourage à continuer dans cette voie, notamment en soutenant davantage ce groupe avec l'intention de l'étoffer avec de nouveaux parents.

²³ Temps d'Activités Parents Sans Enfant

C/ AXE 3 – AGIR POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Si, du point de vue des moyens engagés et des actions réalisées, nous avons atteint pleinement nos objectifs, au niveau des résultats obtenus l'évaluation est complexe, ils sont moins palpables. Certains projets n'ont pas abouti ou ont été transformés en cours de projet social afin de s'adapter aux réalités et difficultés rencontrées.

À noter tout de même que LA RUCHE a su faire preuve de réactivité, de dynamisme et de présence lors des périodes les plus intenses de la crise sanitaire. Cela a été relevé et valorisé par les habitants et la CAF¹ de la Sarthe.

Focus sur les principaux éléments marquants

Des temps forts Familles ou Tout Public de qualité

La qualité se caractérise par des animations et propositions artistiques de plus en plus nombreuses et assurées par des comédiens professionnels (ou prestataires), notamment grâce à de nouveaux financements (appels à projets FDVA et AVS).

Elle a eu rapidement pour conséquence une progression de la fréquentation des habitants, également parce que les temps forts ont été de plus en plus nombreux. Durant la saison 2021/2022, nous avons organisé ou co-organisé 10 temps forts, dont 3 nouveaux par rapport à 2018, qui ont accueilli près de 2000 personnes. À ceux-ci, s'ajoutent ceux sur lesquels nous proposons des animations mais que nous n'organisons pas. Celles-ci concourent également à leur réussite (14 juillet et Fête de la musique principalement)

Les retours des habitants peuvent en témoigner. Quelques exemples du premier semestre 2022 :

- Le 9 avril – Lucie : *Comme à chaque évènement organisé par LA RUCHE Centre Social de Laigné-Saint Gervais, un super moment avec nos enfants . Merci à tous les organisateurs.*
- Le 7 juillet – Frédéric : *Belle réussite ! Manquait juste les lampions et le mât de cocagne pour retrouver la belle ambiance de nos fêtes de villages. Bravo aux bénévoles.*
- Le 26 mars – Stéphanie : *Nous avons vraiment apprécié ce carnaval et les activités autour, un moment convivial et plaisant. Ma fille de 3 ans a vraiment adoré y participer. De même pour moi, c'était plaisant de voir des adultes jouer le jeux également ! Un concours pour le plus beau costume l'année prochaine ?*

Plus de retours sont disponibles sur notre site Internet :

<https://www.cslaruche.fr/confinement/vous-en-avez-pense-quoi/>

L'animation de la vie locale est très importante pour les habitants. Ils témoignent qu'ils se sentent bien dans leur commune, notamment parce qu'elle est animée. À la question²⁰ « Comment jugeriez-vous la vie de votre commune ? (Morose a la note de 1 et Animée a la note 10) », les habitants donnent à 62% une note supérieure ou égale à 7. Même si nous n'en sommes pas les seuls acteurs,

35

notre rôle est très important et concourt à l'attractivité des deux communes notamment pour les familles.

Des projets hautement partenariaux

Les projets initiés dans le cadre de cet axe sont à 95% organisés sous la forme de collectifs, de trois à une dizaine de membres. Ce fonctionnement a concerné une trentaine d'acteurs locaux différents, des Associations de Parents d'Élèves aux associations sportives en passant par des services de collectivité ou des élus.

Le degré d'implication de chacun a progressé, à la fois au niveau des prises de décisions, des tâches réalisées par chacun mais aussi des financements. En 2021, ils représentaient 12 165,66 €. Les projets sont donc davantage partagés et reposent moins sur l'investissement/les compétences de LA RUCHE.

La collaboration resserrée avec le CsC⁷ Le Val'Rhone et la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois illustre aussi cette dynamique. La signature d'une convention tripartite avec ces structures a facilité, encouragé et structuré ce mode de fonctionnement.

Des actions dans les écoles pertinentes et fédératrices

Depuis 2018, un à deux projets sont menés dans les écoles, sur une thématique en général proposée par LA RUCHE mais dont le contenu est co-construit avec les enseignants.

Les projets ont traité comme prévu du Vivre Ensemble et se sont appuyés sur des problématiques ou questionnements en lien avec l'école : Jeux d'hier et d'aujourd'hui, Les compétences psychosociales, Les 100 ans de la première Guerre Mondiale, Faire Famille avec ou sans écran. À noter que les projets 2019/2020 et 2020/2021 ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

Une ou deux classes étaient concernées en 2017. À partir de 2018, jusqu'à trois écoles différentes et une dizaine de classes ont été impliquées systématiquement. Cela crée une dynamique de territoire avec des rencontres entre les élèves et les parents des deux villages.

Elles ont mobilisé des outils pédagogiques ludiques et innovants qui favorisent la motivation et l'ouverture culturelle des enfants : radio, bande dessinée, danse et théâtre, robotique...

Elles ont aussi favorisé un accès à la culture avec, pour chaque édition, une proposition de spectacle en lien avec la thématique. Pour le projet 2021/2022, un travail de médiation a été mené avec l'équipement culturel de proximité.

Les enseignants nous témoignent de la plus-value apportée par le partenariat avec LA RUCHE : les supports pédagogiques innovants et les compétences de coordination ou d'organisation de projets.

Des projets solidaires au rendez-vous

Hormis le Téléthon, les actions solidaires sont l'expression de l'engagement des nombreux bénévoles et habitants. Dans le cadre de la bourse aux vêtements, ils constituent un groupe moteur qui co-

construit et co-organise un évènement complexe et important. La crise sanitaire a été un coût d'arrêt pour les projets solidaires, qui ont été mis en veille pendant près de six mois. Même si nous avons su nous réinventer, près de 50% des bénévoles ont mis un terme à leur engagement et une grande partie ne l'ont pas repris depuis.

Hormis le Téléthon, nos projets solidaires ont accueilli ou concerné un nombre croissant d'habitants, que ce soit au niveau de la Bourse aux vêtements ou du Père Noël Vert. Les exposants, les ventes et les dons ont très largement progressé.

La crise sanitaire a été l'occasion de proposer de nouvelles initiatives : création de cartes de vœux pour les séniors, don de magazines pour les résidents de l'EHPAD¹⁶ Les Foyers de la Fuie, fabrication de masques pour les infirmières ... Cela a permis durant cette période de maintenir l'engagement d'une partie de nos bénévoles et de continuer à répondre à nos missions, ainsi qu'aux besoins des habitants.

Un panel large d'activités de loisirs, sportives ou culturelles, complémentaires à l'offre existante et innovantes. Elles sont appréciées par les participants qui reconnaissent leurs qualités, leur organisation et l'accueil. Leur fréquentation a progressé avec 308 participants en 2021/2022 contre 234 en 2018/2019, dont une augmentation significative des plus de 60 ans. LA RUCHE développe des passerelles entre ces dernières et le reste du projet social : ateliers parents/enfants, spectacles, rencontre entre ateliers, découverte de nouvelles pratiques ... Ces dernières ont réellement démarré en 2019, ont été stoppées en 2020 et ralenties en 2021. Cela ne les empêche pas d'être identifiées par les adhérents comme une plus-value, propre au centre social, qui différencie les ateliers de LA RUCHE de ceux d'une association sportive ou artistique.

Un jardin partagé transformé en parc et/ou lieu d'animations et d'éducation à l'environnement pour LA RUCHE

Rapidement, le jardin partagé a changé d'objet du fait du retrait des habitants à l'origine du projet. Il est alors devenu un outil pédagogique au service des écoles à travers des animations autour du jardinage. Il a également accueilli de multiples activités ou temps forts des différents axes du projet social : temps de remerciement des bénévoles, ateliers parents/enfants, évènements festifs comme la Soirée d'Été ou Les Petits Instants. Durant la crise sanitaire, il a permis de maintenir des activités en direction des habitants, favorisant ainsi dans un contexte difficile un lien social appauvri par les contraintes sanitaires.

Points d'améliorations, perspectives et nouveaux enjeux

UNE FORTE ATTENTE EN MATIÈRE DE LIEN SOCIAL ET DE CONVIVIALITÉ

En limitant la vie sociale et les possibilités de sorties, la crise sanitaire a favorisé un repli sur soi, plutôt sur son environnement proche (famille, amis, village, habitudes ...). Pour certains, le retour à la normale est difficile et long. Pour d'autres, il y a une forte envie de partager, de fêter ensemble et de convivialité. Ce mouvement devrait s'accroître avec la fin définitive de la crise sanitaire.

Nous souhaitons donc poursuivre notre démarche d'animation de la vie locale, notamment à travers les temps forts et en utilisant à chaque fois que possible le Jardin des Potes. Nous avons aussi pour ambition de créer des espaces de rencontres et d'échanges plus informels, de taille plus modeste et

pour certains récurrents, avec la volonté d'aller à la rencontre de nouveaux publics (les séniors, les familles des nouvelles communes partenaires).

Toutefois, la question des moyens sera au cœur de nos choix :

- Concernant le Jardin des Potes, nous avons besoin du soutien des services techniques de Laigné et Saint Gervais en Belin ou du SIVOM⁶ pour l'entretenir régulièrement.
- Les baisses de subvention programmées des communes de Laigné et Saint Gervais conjuguées à l'inflation des prix et des salaires pourraient entraîner la suppression de temps forts existants. En effet, ils ont un coût important.

DES ACTIONS OUVERTES À TOUS

Comme évoqué concernant l'axe 2, nous nous posons la question de la participation des publics fragilisés à nos activités. L'analyse de la répartition des quotients familiaux des participants aux ateliers loisirs montre une sous-représentation des premières tranches.

À travers des échanges avec des enseignants de l'école Roland Deret et des parents de Saint Gervais en Belin, une question liée à l'égalité d'accès aux activités extrascolaires se déroulant en semaine après l'école au niveau de l'Espace du Belin/Complexe Jean Claverie a été soulevée. Les enfants de l'école Sainte Anne Saint Joseph peuvent participer à ces dernières via l'accueil périscolaire de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois qui se déroule sur place. Ce n'est pas le cas pour les deux autres écoles de Laigné et Saint Gervais en Belin. Les parents doivent les emmener, ce qui n'est pas possible pour certains en raison de leur activité professionnelle (horaires et temps de déplacement domicile/travail).

Nous souhaitons donc

- Mieux identifier les freins à la participation des familles avec un faible Quotient Familial aux ateliers loisirs, notamment en menant une réflexion avec les assistantes sociales du secteur. Nous mettrons ensuite les mesures nécessaires en place.
- Étudier l'opportunité d'un accompagnement des enfants des écoles Roland Deret et Jean Baptiste Galan aux activités extrascolaires des deux communes. Un projet de pédibus a été évoqué. Une rencontre sera dans un premier temps programmée avec les associations de Laigné et Saint Gervais en Belin. Partagent-elles ce constat concernant l'accès à leurs activités ? Sont-elles prêtes à se mobiliser pour trouver des solutions ?

DE PROJETS SOLIDAIRES À PROJETS CITOYENS

Les projets solidaires que nous menons ne semblent pas avoir d'impact significatif sur la propension des habitants de Laigné et Saint Gervais à s'entraider, à être solidaire des personnes fragilisées (dans et hors de leur territoire). De plus, le questionnaire relève que les habitants de Laigné et Saint Gervais en Belin ont des habitudes d'entraide et n'ont pas besoin de soutien extérieur pour les encourager dans cette voie. *A la question²⁰ « Si oui, est-ce que vous vousentraidez avec vos voisins (prêt de matériel, tonte de la pelouse, faire les courses...) ? » les habitants de plus de 65 ans répondent OUI à 75%.*

Les projets solidaires ne sont plus un moteur du bénévolat à LA RUCHE. Alors que de 2018 à 2019, le nombre de bénévoles de la bourse aux vêtements et leur degré d'implication/d'autonomie s'étaient largement développés, depuis le début de la crise sanitaire le projet adapté (Boite à vêtement 2.0 et Vide Dressing) ne mobilise plus que 1/3 des bénévoles habituels et l'équipe salariée a dû se mobiliser davantage pour maintenir son organisation.

Notre projet de jardin partagé n'a pas pu être mis en place.

Les projets solidaires récoltent des dons notamment pour des associations hors territoire qui les redistribuent ensuite à leurs bénéficiaires à l'échelle de la Sarthe. Les habitants et bénévoles souhaiteraient qu'ils bénéficient aux habitants du territoire, ce qui n'est pas forcément possible et adapté aux caractéristiques sociales de sa population.

Les enjeux climatiques nous concernent tous et il est essentiel de changer nos habitudes si nous voulons en limiter les impacts. Cette dimension est déjà au cœur de nos projets : réparer plutôt que jeter (Repair Café), donner plutôt que jeter (Père Noël Vert), s'équiper avec du matériel d'occasion mais en bon état plutôt que d'acheter neuf (Bourse aux vêtements).

La crise sanitaire a également renforcé les freins pour aller vers l'autre, vers ce que l'on ne connaît pas, bref sortir de sa zone de confort. La place des réseaux sociaux et des chaînes d'information s'est encore accentuée, limitant la matière dont dispose chacun pour construire ses modes de pensées et les réinterroger.

Face à ces constats, nous souhaitons

- Créer des espaces d'échanges et de débats sur des sujets de société. Cette intention est intéressante car elle aurait pour objectif le développement de l'esprit critique des habitants mais pourrait être aussi un levier pour accueillir de nouveaux bénévoles.
- Orienter nos actions solidaires vers des actions autour du développement durable, qui permettent aux habitants de découvrir et expérimenter par exemple des nouveaux modes de consommation.
- Renforcer le projet d'Éducation à l'environnement du Jardin des Potes auprès des écoles.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE DES PASSERELLES DES ATELIERS LOISIRS

Le développement des passerelles a été lent et ralenti par la crise sanitaire. Nous avons rencontré des difficultés pour convaincre les intervenants et les adhérents de leur pertinence. Elles sortent du contexte habituel de la pratique d'activités à l'année.

Nous avons maintenant surmonté cette première étape et nous sommes maintenant libérés des contraintes sanitaires, il est donc pour nous important que ce projet reste soutenu pour le prochain projet social, d'autant plus si notre intention est de travailler encore davantage sur l'ouverture culturelle et le développement de l'esprit critique.

POURSUIVRE NOTRE DÉMARCHE DE MÉDIATION CULTURELLE

Tout au long du projet social, nous avons œuvré, souvent avec le CsC⁷ Le Val'Rhone, pour un accès à la culture, via des propositions artistiques de qualité, si possible de proximité, et des actions de médiation culturelle.

Ce travail est apprécié, attendu par les habitants et prend tout son sens si notre intention est de travailler encore davantage sur l'ouverture culturelle et le développement de l'esprit critique des habitants.

RENFORCER LA PLACE/LA PRISE EN COMPTE DES SÉNIORS

De manière générale, les activités et projets développés dans cet axe s'adressent ou ont été imaginés pour les familles ou en lien avec leurs besoins.

Or, depuis 2018 et avec la crise sanitaire, la question des séniors est devenue une préoccupation et un enjeu :

- Alors que la population des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin baisse légèrement, la part des plus de 60 ans progresse dans chacune des deux communes de plus de 20%. Leur part représente en 2018 27 à 28% de la population.
- Les séniors sont demandeurs d'activités adaptées. Or, l'offre est limitée à Laigné et Saint Gervais en Belin, notamment pour les plus âgés. Il en est de même pour les espaces de rencontres et d'échanges, ce malgré les propositions de Générations Mouvement.
- Les séniors souhaitent avoir une vie sociale importante. Néanmoins, les problématiques de santé, de déplacement et d'autonomie (qui sont d'ailleurs liées entre elles) sont souvent à un frein à cette envie. Ainsi, même faire de 500 mètres à un kilomètre peut être un obstacle.

De plus, au travers du projet mené depuis 4 ans, nous remarquons un manque de relations entre les générations. Les jeunes et les séniors ont tendance à rester entre pairs, y compris dans le cadre de leurs activités associatives. Cela favorise des incompréhensions, un manque de solidarité ...

Enfin, conscientes de cet enjeu, les communes de Laigné de Laigné et Saint Gervais en Belin souhaitent que le centre social joue un rôle important auprès de cette catégorie de la population.

Forts de ce constat, nous souhaitons donc développer un projet en direction des séniors avec

- Des activités de loisirs adaptées.
- Des temps de prévention.
- Un espace de rencontre et d'échanges à construire avec les habitants d'une résidence séniors.
- Des actions intergénérationnelles, qui s'appuient sur d'autres projets existants : Le Jardin des Potes, Les ateliers loisirs ou les ateliers Familles.

Le développement de ce projet a déjà été initié en partie en 2022 grâce à des financements de la Conférence des Financeurs et de la CARSAT¹⁰.

Il nécessite de travailler en partenariat avec les acteurs locaux pour une meilleure cohérence d'intervention.

D/ AXE 4 – RENFORCER ET DÉVELOPPER LE POUVOIR D’AGIR

Cet axe du projet social est le plus inégalement abouti.

Si notre intention de développer le travail partenarial a été mis en œuvre et a apporté des résultats importants, celle de favoriser l’implication des habitants a été plus timide et n’a pas eu les effets escomptés.

Si nous avons mis en place tous les moyens prévus concernant l’accompagnement de la vie associative locale, ceux-ci ont été utilisés modestement.

Enfin, si la question de l’engagement des bénévoles à LA RUCHE a été prise en compte, cela s’est fait tardivement suite à l’arrêt important de l’implication de certains bénévoles au cours de la pandémie de Covid-19.

Au-delà de la crise sanitaire qui a eu un impact certain sur la déclinaison de cet axe, deux facteurs principaux sont responsables de cette situation :

- L’inadéquation de nos objectifs avec les besoins des associations ou plutôt leurs contraintes. Les dirigeants associatifs nous ont confirmé les problématiques soulevées en 2017 lors du dernier diagnostic partagé. Néanmoins, faute de temps disponible dans un contexte de crise du bénévolat, ils ne peuvent s’impliquer dans les actions ou services proposés par LA RUCHE. De plus, certains étaient en décalage avec les besoins des associations. Nous avons prévu d’informer ces dernières de ressources sur la vie associative (formation, appel à projets ...), or les associations sportives reçoivent déjà ces éléments via leur fédération.
- L’inadéquation de notre projet social avec les moyens humains de LA RUCHE. Les fiches actions de ce dernier axe reposaient essentiellement sur le directeur de l’association. Néanmoins ce dernier, pour faire face à l’accroissement d’activités lié à l’actualité de l’association (turnover de personnels, crise sanitaire, stratégie d’élargissement du projet social, déploiement d’actions en direction des seniors, multiplication des appels à projets) a dû revoir ses priorités.

Focus sur les principaux éléments marquants

Des moyens et outils au service de la valorisation du bénévolat mis en place suite au stage DEJEPS²⁴ de Boueni Halifa. Elle a mené une enquête auprès des bénévoles et les a réunis à trois reprises lors de temps de travail et de convivialité.

Plusieurs outils ont été réalisés suite à cette démarche :

- Procédure d’accueil des nouveaux bénévoles
- Utilisation du Passeports Bénévoles et de Bénévalibre
- Création d’un discours commun pour mobiliser de nouveaux bénévoles

²⁴ Diplôme d’État de la Jeunesse, de l’Éducation populaire et du Sport

Ce travail a été formalisé sur une page de notre Site Internet : <https://www.cslaruche.fr/rejoignez-la-ruche/>

- Un kakémono avec les photos des bénévoles de LA RUCHE, leur nom/prénom et leur engagement principal, a été réalisé. Il répondait à une demande de bénévoles qui relevaient qu'ils ne se connaissaient pas tous entre eux et ne savaient donc pas forcément ce que chacun faisait.

Ces moyens sont venus compléter le temps de remerciement des bénévoles organisé chaque année au mois de juillet. Celui-ci a accueilli en moyenne une vingtaine de bénévoles, pour certains en famille.

Une dynamique partenariale

Comme nous l'avons évoqué dans le bilan des autres axes, LA RUCHE a développé de multiples partenariats depuis 2018 et, depuis le pic de la crise sanitaire, les chiffres progressent de nouveau. Le degré d'implication des partenaires est lui aussi de plus en plus important au service de projets qui gagnent en cohérence et en qualité au service du territoire. Un des exemples de cette évolution est le Carnaval de Laigné et Saint Gervais en Belin. D'un projet porté essentiellement par le centre social où chacun servait des intérêts avant tout particuliers (les défilés portaient des écoles pour rejoindre un lieu commun, le bénéfice de la buvette était réparti entre les associations pour développer leur projet), il a évolué vers un projet au service de l'animation de la vie du village, avec dorénavant un défilé unique qui mobilise également l'école privée, un budget où chaque structure participe financièrement pour améliorer le contenu proposé aux habitants... Les associations du collectif organisateur assurent également beaucoup plus de tâches et se sentent responsables à part entière de la réussite ou pas du projet.

Des services pour les associations sous-utilisés

LA RUCHE a proposé divers services en direction des associations, qu'elle a étoffés pour certains en cours de projet social :

- Accompagnement de projet
- Prêt de matériel et de salle. Concernant le premier, elle a mutualisé une bonne partie de son parc matériel pour l'évènementiel, largement renforcé par des investissements importants de l'association.
- Copie couleur
- Création et animation d'une page Facebook dédiée : promotion des événements des associations des deux villages et promotion de ressources sur la vie associative.

Si, au démarrage, ils ont reçu un écho favorable en étant utilisés de manière progressive, la crise sanitaire a stoppé cette dynamique. En raison des priorités de l'association liées au renouvellement du projet social et du départ de la stagiaire DEJEPS²⁴ à qui avait été confiée cette mission, cette dernière n'a pas été relancée.

Seuls les services de prêt de matériel et de salle ont continué à fonctionner, comme en témoigne la progression des adhésions associatives, qui ont doublé en 4 ans.

Le lancement avorté d'un appel à projets pour les habitants

Le projet social 2018/2021 prévoyait la mise en place d'un dispositif d'appel à projet pour les habitants, du type Fonds de Participation des Habitants. Afin de le lancer, nous avons prévu une action en septembre 2020 en lien avec la fête des voisins. L'idée était de s'appuyer sur ce rendez-vous pour soutenir, y compris financièrement, des initiatives d'habitants dans les différents quartiers des deux villages. En raison de la crise sanitaire, ce projet a été suspendu en 2020 et abandonné en 2021 étant donné les priorités de l'association en raison du renouvellement de son agrément.

Points d'améliorations, perspectives et nouveaux enjeux

DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT À LA RUCHE

Avec la crise sanitaire, LA RUCHE a perdu près d'un 1/3 de ses bénévoles (une quinzaine), notamment les plus âgés et ceux qui intervenaient ponctuellement.

La présidente de LA RUCHE en poste depuis 6 ans a annoncé sa décision de ne pas renouveler sa candidature suite à l'Assemblée Générale de 2022 (Exercice 2021). Cela a été un révélateur de la centralisation des responsabilités et de la prise de décision au sein de l'association.

Cette situation nous amène

- à poursuivre le travail entrepris concernant le bénévolat à LA RUCHE, de la procédure d'accueil des nouveaux bénévoles aux outils ou temps forts de reconnaissance de leur engagement, en passant par la proposition de temps de concertation réguliers et conviviaux avec les bénévoles.
- à initier de nouveaux projets qui ont été identifiés et pourraient être moteurs du bénévolat au sein de l'association : les apéros-débats.
- à engager une réflexion sur le partage des responsabilités au sein des Instances Associatives et notamment au niveau du bureau. Une gouvernance partagée est actuellement en cours de mise en place.

CONTINUER À SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE DU TERRITOIRE

Les questionnaires en direction des dirigeants associatifs ou la réunion réalisée avec ces derniers ont confirmé le besoin au niveau du bénévolat (plus de bénévoles et de nouveaux dirigeants associatifs).

À la question¹⁹ « Cochez les 3 difficultés majeures que votre association rencontre le plus souvent », les dirigeants associatifs répondent en majorité : nombre de bénévoles et engagement des habitants (près de 40% des réponses). Sur ce point, les résultats du questionnaire diffusés aux pratiquants des associations de Laigné et Saint Gervais en Belin ne sont pas encourageants. À la question²⁵ « Pourquoi n'êtes-vous pas engagé dans la vie associative ? », ils répondent à 83% qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils veulent bien donner un coup de main de temps en temps, que s'ils commencent ils ont peur d'être embarqués sur plusieurs années - d'être sollicités tout le temps.

²⁵ Questionnaire pratiquants diffusé aux associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

L'enquête menée auprès des associations a aussi mis en lumière le manque de disponibilité et d'énergie des dirigeants associatifs pour participer activement aux différents projets proposés par LA RUCHE au cours du dernier projet social : calendrier partagé et informations aux habitants sur leurs activités via la page Facebook LA RUCHE Asso's, accompagnement de projets ...

Nous avons donc décidé de poursuivre notre engagement pour les associations du territoire mais en le limitant aux services (prêt de salles ou matériel, copies couleur) et à un évènement autour de la valorisation de l'engagement. Ce dernier sera conditionné à l'implication des associations dans son organisation. Par ailleurs, dans un contexte de réduction des subventions des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin, nous ne réaliserons plus la plaquette des associations.

ÉLARGIR NOS PARTENARIATS

Le territoire du centre social est riche en structures diverses et complémentaires, qui organisent de multiples actions, services et projets en direction de la population. Chacun développe ses missions en s'appuyant sur ses forces et ressources. La plupart d'entre elles travaillent en partenariat ponctuellement et reconnaissent l'avantage de cette façon de travailler. Néanmoins, elles manquent de temps et surtout elles n'ont pas pour mission de fédérer des initiatives, créer de la collaboration, bref de favoriser une cohérence d'intervention à l'échelle du territoire.

Depuis 2018, LA RUCHE développe un projet basé sur le partenariat. Elle crée les conditions d'une plus grande coopération entre les acteurs locaux, notamment à travers l'organisation de projets collectifs. Néanmoins, cette démarche s'inscrit dans un temps long.

Cette intention nécessite une interconnaissance des acteurs, des individus – des missions – des actions organisées par chacun. Les modes de communication actuels utilisés par chacun, avant tout basés sur les supports Web (mail, newsletter ...) ne sont pas efficaces. Nous recevons tous trop d'informations.

Enfin, si le nombre de partenariats se développe, nous collaborons peu avec des acteurs incontournables, en contact au quotidien avec les familles ou plus généralement les personnes fragilisées : les écoles, associations de Parents d'Élèves et services du département (Circonscription Mancelle-Unité Mulsanne). Cela a un impact négatif sur nos projets, leur réussite et leur adéquation aux besoins des habitants. Des partenariats restent à être structurés.

Face à ce constat, nous avons identifié ces pistes de travail :

- Favoriser l'interconnaissance entre professionnels et bénévoles des structures du territoire : Création et animation d'un temps informel régulier (une fois tous les 2 à 3 mois) et convivial permettant la rencontre et les échanges entre les acteurs.
- Renforcer et structurer des partenariats :
 - Les acteurs de la Parentalité dans le cadre du « Réseau Parentalité ».
 - L'école de musique de la CdC⁵ l'Orée de Bercé-Bélinois // Intégrer ce service au partenariat avec la collectivité via la convention tripartite.
 - France Services et le conseiller numérique en lien avec le Point Accueil Conseil.
 - Les associations de Laigné et Saint Gervais concernant l'engagement des habitants.
 - Les services du département autour de la déclinaison du projet « Parentalité ».

LE POUVOIR D'AGIR, UN AXE TRANSVERSAL

Si nous n'avons pas réussi à réaliser le projet de dispositif d'accompagnement des initiatives des habitants, une concertation Familles s'est concrétisée courant 2021. Nous pouvons donc nous appuyer sur cette instance pour décliner cette intention, d'autant plus que l'axe Parentalité prendra une place encore plus importante dans le futur projet social du fait de sa reconnaissance sur un territoire élargi.

Le pouvoir d'agir est une intention transversale à l'ensemble des projets de LA RUCHE, dont sa vie associative.

Sa réalisation passe par une posture professionnelle adaptée et la méthodologie de projet. Ce fonctionnement est en cours d'utilisation pour la création de l'espace de rencontres et d'échanges au sein de la résidence du Lavoir à Laigné en Belin. Le projet est actuellement co-construit avec un collectif de séniors.

Elle tient aussi à une programmation qui laisse de la place à des propositions d'habitants. D'autre part, elle s'appuie sur la fonction d'accueil, que nous souhaitons développer comme évoqué précédemment par des animations de proximité.

Enfin, notre travail de réflexion sur la gouvernance partagée devrait permettre également un meilleur partage des responsabilités et des nouveaux engagements de bénévoles.

LE PROJET

SOCIAL

2023/2026

L'ambition de LA RUCHE



FAVORISER L'HUMAIN

Éveiller, accompagner,
soutenir, re-lie pour
mieux vivre
et faire collectif



Notre projet social - Axe 1

Relations Parents/Enfants

- > Ateliers // 50 à 80 par an
- À petit pas : 0 à 3 ans
- Grandir : 3 à 12 ans
- > Espace d'échanges itinérant
35 à 40 ouvertures par an



Parentalité Mode d'emploi

- > Cafés des parents // 5 par an
- > Ateliers apprenants // 10 par an
- > Forum "Petit Souci Grandes Solutions" // 1 par an
- > Tentes Rouges // 3 par an
- > Conférence, Ciné/théâtre débats
1 à 2 par an

Accompagner les familles dans leur fonction parentale

SUR LE TERRITOIRE DES
COMMUNES PARTENAIRES

Parentalité & Territoire

- > Semaines de la parentalité
1 édition par an
- > "Café des partenaires" : 3 à 4
par an
- > Parents, acteurs du projet
20 par an
- > Animations de proximité
5 à 10 par an



Temps Libre des Parents

- > Service de mise en relation entre
parents et babysitters
- > Formation babysitting // 2 par an
- > Soirée Babysitting à thème
8 par an
- > Espace jeux pour enfants lors de
temps forts // 5 par an
- > Activités/sorties adultes avec service
babysitting // 4 par an

Notre projet social - Axe 2

Les ateliers loisirs

- > Des activités sportives ou culturelles à l'année // 20 par an
- > Dont des ateliers intergénérationnels // 2 par an



Les temps festifs et animations hors les murs

- > Tout public // 3 par an (à définir)
- > Famille // 4 par an
- > De proximité
 1. "Les Petits Instants" // 2 fois par an
 2. Lieu de rencontre et d'échanges
Résidence du Lavoir // Nouveau - en création // 1 à 2 rencontres par mois

Créer et maintenir le lien entre les habitants

LAIGNÉ ET ST GERVAIS EN BELIN

Vie associative de L&St G

- > Services : copies couleur, prêt de salles ou matériels.
- > Espace ressources
- > Evènement de valorisation de l'engagement // 1 par an // À créer avec les associations



En interne de LA RUCHE

- > Valorisation et engagement
 1. Accueil des [nouveaux] bénévoles
 2. Utilisation d'outils (passeports bénévoles et/ou Bénévalibre)
- > Cohésion d'équipe
 1. Temps de convivialité salariés et bénévoles // 3 par an
 2. Projets en binôme salariés et administrateurs

Notre projet social - Axe 3

Des priorités

- > Les grands défis sociétaux
 1. L'écologie
 2. Le vivre ensemble
 3. L'entraide
 4. Le numérique
- > Des sujets d'actualité



Les scolaires

- > Éducation à l'environnement
7 séances par classe au Jardin des Potes - 1 classe par école
- > Un projet annuel sur le Vivre Ensemble, "L'AUTRE"

Éveiller les citoyens aux questions de société

LAIGNÉ ET SAINT GERVAIS EN BELIN

Les citoyens

- > Apéro-débats // 3 par an
- > Ateliers loisirs
- > Projets citoyens // 3 par an
- > Accès aux droits et fracture numérique
 1. Point Accueil Conseil
 2. Point numérique
 3. Ateliers informatique



LA RUCHE

- > Politique d'achats : circuit court, produits bio ..
- > Co-présidence
- > Commission bénévoles
- > Sobriété numérique.



Notre projet social - Axe 4

Les séniors acteurs

- > Un groupe moteur d'habitants
Espace d'échanges et de rencontre Résidence du Lavoir
- > Un collectif d'acteurs locaux
Problématiques et réponses apportées.



Les séniors dans la cité

- > Ateliers loisirs intergénérationnels
2 annuels
- > Les Petits Instants // 2 fois par an
- > Espace de rencontres et d'échanges
Résidence du Lavoir // Nouveau - en création // 1 à 2 rencontres par mois
- > Atelier Parents/Enfants Accessibilité
aux grands-parents ou aux séniors sans
petit-enfant (10 / an)

Favoriser le bien-vieillir des séniors

LAIGNÉ ET SAINT GERVAIS EN BELIN

Des animations ou services pour les séniors

- > Ateliers Loisirs // 7 par an
- > Prévention // 2 ateliers par an
- > Point Accueil Conseil



AXE 1 - Ateliers Parents/Enfants

Contexte

La plupart des habitants du Belinois sont actifs. En plus du travail, de l'école et des activités extrascolaires des enfants, il y a aussi toutes les autres tâches de la vie quotidienne à assurer. Dans ce contexte, les temps d'activités Parents/Enfants ne sont pas forcément nombreux, d'autant plus que les écrans ont pris une place importante dans les foyers, chacun vaquant souvent à ses occupations.

Faire des activités avec ses enfants demande du temps mais aussi parfois du matériel et des compétences. De plus, cela a souvent un coût qui peut ne pas être négligeable. Or, toutes les familles ne disposent pas des mêmes moyens, connaissances ou réseau.

L'avantage des activités à LA RUCHE, c'est qu'elles réunissent au même endroit plusieurs groupes de parents/enfants et que la Référente Familles est attentive à faciliter les relations entre les familles, entre les parents, entre les enfants. Cela va dans le sens de ce qu'attendent les familles. [A la question²⁰ « Qu'est-ce qui vous motive pour venir aux ateliers/animations de LA RUCHE ? »](#), 52% des sondés posent la convivialité comme objectif à leur venue.

Les familles avec enfants à charge représentent 58% de la population du territoire d'intervention de LA RUCHE, soit près de 10 000 habitants. À ce chiffre, s'ajoutent les futurs parents.

Objectif Général

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Objectifs opérationnels

- Développer la relation entre les membres de la famille, y compris avec les grands-parents et en priorité entre les enfants et leurs parents.
- Proposer des espaces de rencontres et d'échanges entre les familles

Description

Grandir et À Petit Pas

À petit pas : pour les familles avec des enfants de 0 à 3 ans.

Grandir : pour les familles avec des enfants à partir de 4 ans.

1 à 2 propositions différentes par semaine. Cela peut aller jusqu'à 3 durant les vacances scolaires.
80 ateliers au maximum sur une année.

En s'appuyant sur l'existant et en travaillant en partenariat avec les acteurs locaux tels que les bibliothèques, les associations sportives ou culturelles, les artisans locaux ou certains intervenants spécialisés qui résident sur le territoire.

En alternance sur les 6 communes partenaires de l'axe Parentalité :

- Laigné en Belin et Saint Gervais en Belin : 15 à 20 ateliers par an
- Ecommoy : 15 à 20 ateliers par an
- Teloché : 10 à 12 ateliers par an.
- Moncé en Belin : 10 à 12 ateliers par an.
- Saint Ouen en Belin : 10 à 12 ateliers par an

Majoritairement le mercredi ou le samedi

Durée : 1 à 2 heures

Sur des thématiques variées : autour de la lecture, de l'éveil corporel, de la cuisine, du sport, des arts ... en veillant à proposer des activités nouvelles ou innovantes. Il nous importe que nos actions favorisent la découverte, la coopération et le faire ensemble tel que le Kin Ball, un sport où il est primordial que tous les membres de l'équipe soient attentifs les uns aux autres.

Grâce à leurs retours en amont ou en aval des ateliers, les familles nous orientent et nous inspirent sur les propositions que nous pouvons faire.

Quatre rendez-vous mensuels ont été mis en place grâce à l'implication d'une petite dizaine de mamans investies :

- 1^{er} et 3^{ème} lundis matins du mois : La Pause Détente. 2h pour papoter autour d'une boisson chaude pendant que les enfants jouent
- 2^{ème} mardi matin du mois : Créer en S'amusant. 1h de loisirs créatifs.
- 4^{ème} mardi soir du mois : Le Gouter dynamik'. 1h.

Adaptés aux différents participants : à l'âge des enfants mais aussi au fait que les parents participent à l'activité. Ils ne font pas qu'aider les enfants à réaliser l'activité ou les regarder en train de participer à l'activité.

Avec un temps de convivialité systématique.

Avec une posture de l'animateur adaptée : accueillant, attentif à ce que chacun(e) trouve sa place, se sente à l'aise, facilitant les échanges, proposant des idées d'activités à venir, valorisant et encourageant vis-à-vis de l'enfant et du parent, amenant une dynamique de groupe chaleureuse.

Animés par la Référente Familles et/ou un intervenant spécialiste de la thématique abordée. Une attention particulière est accordée à la qualification et à la pertinence des experts. Cela passe par une veille et une mise en réseau importantes, notamment avec les autres Référentes Familles du département.

Tarifs : gratuit à 5 € // calculés de façon à ce que les participations des parents financent 1/3 de l'activité* (hors coût du personnel de LA RUCHE et des frais de structure) // Au-delà de 5 €, tarifs au Quotient Familial.

*Les ateliers réalisés avec les bibliothèques ou les services de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois sont en général gratuits. C'est une demande de leur part.

Accessible à tous. Nous facilitons l'accès des familles fragilisées financièrement en proposant des tarifs attractifs ; 3 fois moins coûteux qu'une participation traditionnelle.

Nous tissons un partenariat avec les services du département (PMI²⁶, assistante sociale) pour être mis en lien plus facilement et éviter les freins de méconnaissance.

Nous imaginons des activités hors les murs, à proximité des locaux de Sarthe Habitat logeant des familles monoparentales.

Sur inscription. Au minimum, 3 familles pour maintenir l'activité.

Conditions spécifiques aux familles hors territoire :

- Tarifs significativement supérieurs (3 € par personne pour les services, activités et projets gratuits et x 2 pour les autres avec un minimum de + 3 €).
- 75% des places sont réservées aux habitants du territoire. 3 jours avant la réalisation de l'action, elles pourront être accordées aux habitants extérieurs au territoire si elles n'ont pas été pourvues.

Public visé

Les futurs parents, parents, grands-parents ainsi que leurs enfants des communes du territoire d'intervention de LA RUCHE au niveau de son axe Parentalité (Laigné en Belin, Saint Gervais en Belin, Moncé en Belin, Teloché, Saint Ouen en Belin, Ecommoy)

Avec une attention particulière aux publics fragilisés.

Partenaires

Les communes partenaires de LA RUCHE, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, le CsC⁷ Le Val'Rhone, les acteurs locaux et notamment les écoles, Associations de parents d'élèves et bibliothèques/médiathèques des communes partenaires, la CAF¹ de la Sarthe, la MSA⁴ Mayenne/Orne/Sarthe, les services du département (PMI²⁶ et Assistante Sociale de secteur).

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de participants
- Nombre de partenaires

²⁶ Protection Maternelle Infantile

- Nombre d'actions réalisées
- Les interactions entre les familles.

Qualitatifs

- Typologie des participants, avec une attention particulière à la participation des papas et grands-parents, à la commune d'habitation des participants et à la proportion de familles fragilisées.
- La répartition géographique des ateliers.
- Taux d'ateliers réalisés vis-à-vis de ceux programmés.
- Taux de remplissage des ateliers.
- L'assiduité des familles.
- Le partage d'expériences et de pratiques entre les familles
- Les propositions, besoins et problématiques recueillis par la Référente Familles
- Le degré d'implication des parents durant l'atelier parents/enfants.
- Les passerelles entre les ateliers Parents/Enfants et la Concertation Familles.

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 1 – Espace d'échanges itinérant

Contexte

La plupart des habitants du Belinois sont actifs. En plus du travail, de l'école et des activités extrascolaires des enfants, il y a aussi toutes les autres tâches de la vie quotidienne à assurer. Dans ce contexte, les temps d'activités Parents/Enfants ne sont pas forcément nombreux, d'autant plus que les écrans ont pris une place importante dans les foyers, chacun vaquant souvent à ses occupations.

Faire des activités avec ses enfants demande du temps mais aussi parfois du matériel et des compétences.

Les espaces de motricité et d'éveil sont peu nombreux, hormis au sein des écoles et crèches ou dans des parcs de loisirs à thème. Les parents n'y ont pas accès pour les premiers et pour les seconds ils ne sont pas de proximité et leur utilisation à un coût assez élevé. Pour ceux qui souhaiteraient s'équiper, le matériel est très onéreux.

L'avantage des activités de LA RUCHE, c'est qu'elles réunissent au même endroit plusieurs groupes de parents/enfants et que la Référente Familles est attentive à faciliter les relations entre les familles, entre les parents, entre les enfants. Cela va dans le sens de ce qu'attendent les familles. [A la question²⁰ « Qu'est-ce qui vous motive pour venir aux ateliers/animations de LA RUCHE ? »](#), 52% des sondés posent la convivialité comme objectif à leur venue.

Les familles avec enfants de 0 à 3 ans et notamment les jeunes parents avec un premier enfant sont plus isolés. Cela est amplifié quand un des deux parents est en Congé Parental. Beaucoup arrive sur le territoire après l'acquisition d'une maison et n'ont pas forcément de réseau sur place.

Les familles avec enfants à charge représentent 58% de la population du territoire d'intervention de LA RUCHE, soit près de 10 000 habitants. À ce chiffre, s'ajoutent les futurs parents.

Objectif Général

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Objectifs opérationnels

- Développer la relation entre les membres de la famille, y compris avec les grands-parents et en priorité entre les enfants et leurs parents.
- Proposer des espaces de rencontres et d'échanges entre les familles
- Rendre accessible un matériel d'éveil sensori-moteur développant les capacités des jeunes enfants.

Description

Mise à disposition de matériel de motricité et de jeux d'éveil sensoriel

Une base avec un parcours de motricité. Du matériel d'éveil, qui change entre chaque période. Matériel loué à un prestataire comme Planet'Jeux ou emprunté comme à l'école de Saint Ouen en Belin.

Un contenu adapté aux demandes des familles, avec un temps libre suivi d'activités collectives courtes et d'un moment convivial.

Animé par la Référent(e) ou l'animateur (trice) Familles.

Posture de l'animateur : accueillant, attentif à ce que chacun trouve sa place et se sente à l'aise, facilitant les échanges, force de propositions de petits jeux et animations, à l'écoute des propositions ou besoins ou difficultés des familles.

Ouverture les mercredis et/ou samedi matin, de 10h à 11h/11h30, et ponctuellement le mercredi en fin d'après-midi.

Durant au minimum 35 semaines par an. Changement de lieu 5 fois par an, correspondant au minimum aux 5 périodes scolaires

Dans des locaux municipaux, si possible dédiés, mis à disposition gratuitement.

Accès au plus grand nombre du fait de la gratuité et un partenariat renforcé avec les services du département (PMI²⁶, assistante sociale).

Sur inscription. Au minimum, 3 familles pour maintenir l'activité. Jauge maximum : 15 personnes.

Conditions spécifiques aux familles hors territoire :

- Tarifs significativement supérieurs : 3 € par personne
- 75% des places sont réservées aux habitants du territoire. 3 jours avant la réalisation de l'action, elles pourront être accordées aux habitants extérieurs au territoire si celles-ci elles n'ont pas été pourvues.

Projet de mutualisation en réflexion avec les services Petite Enfance et Enfance de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois : utilisation commune de l'espace sur d'autres créneaux horaires, gérées par chaque structure, avec un parc matériel étoffé, adapté aux différents âges des enfants. L'avancée de ce projet dépendra des conditions d'utilisation des salles mises à disposition par chaque commune.

Public visé

Les futurs parents, parents, grands-parents ainsi que leurs enfants des communes du territoire d'intervention de LA RUCHE au niveau de son axe Parentalité (Laigné en Belin, Saint Gervais en Belin, Moncé en Belin, Teloché, Saint Ouen en Belin, Ecommoy)

Avec une attention particulière aux publics fragilisés.

Partenaires

Les communes partenaires de LA RUCHE, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, le CsC⁷ Le Val'Rhone, les acteurs locaux et notamment les écoles, Associations de parents d'élèves et bibliothèques/médiathèques des communes partenaires, la CAF¹ de la Sarthe, la MSA⁴ Mayenne/Orne/Sarthe, les services du département (PMI²⁶ et Assistante Sociale de secteur).

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de participants
- Nombre de partenaires
- Nombre d'ouverture.
- Les interactions entre les familles.

Qualitatifs

- Typologie des participants, avec une attention particulière à la participation des papas et grands-parents, à la commune d'habitation des participants et à la proportion de familles fragilisées.
- La répartition géographique des ouvertures.
- Taux d'ouverture réalisée vis-à-vis de celles programmées.
- Taux de remplissage des ouvertures.
- L'assiduité des familles.
- Le partage d'expériences et de pratiques entre les familles.
- Le degré d'implication des parents durant l'Espace d'Échanges Itinérant.
- Les propositions, besoins et problématiques recueillis par la Référente Familles durant les ouvertures.
- Les passerelles entre l'Espace d'Échanges Itinérant et la Concertation Familles.
- La mutualisation de l'Espace d'Échanges Itinérant et de son matériel.
- L'impact de cette mutualisation sur la fréquentation de l'Espace d'Échanges Itinérant.

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 1 – Parents acteurs du projet

Contexte

Un des rôles attendus des centres sociaux est de permettre aux habitants d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif sur un territoire. Ils ont entre autre pour mission développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles.

Cette intention va dans le sens d'un épanouissement de l'individu, du développement de son esprit critique et d'une démocratie plus participative. En ce sens, elle s'intègre pleinement à notre futur projet social, notamment à son axe 3 : Éveiller les citoyens aux questions de société.

Comme beaucoup d'associations, LA RUCHE a parfois des difficultés à cerner les besoins, attentes et contraintes des habitants. Cela a un impact certain sur leur participation aux actions menées.

Hormis pour le Vide-Dressing et les instances associatives, peu d'habitants, bénévoles ou non, s'impliquent dans la définition des projets ou leur mise en œuvre à LA RUCHE. Ils nous sollicitent également peu pour nous faire des propositions ou partager leurs idées pour répondre à leurs besoins et attentes.

Depuis fin 2020, début 2021, un groupe de mamans se réunit régulièrement pour discuter mais aussi faire des propositions et mettre en place des actions Familles.

Les familles avec enfants à charge représentent 58% de la population du territoire d'intervention de LA RUCHE, soit près de 10 000 habitants. À ce chiffre, s'ajoutent les futurs parents.

Objectif Général

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Objectifs opérationnels

- Encourager et soutenir les initiatives des familles.
- Recueillir les besoins et attentes des familles.

Description

En s'appuyant sur le groupe de mamans à l'initiative de La Pause Goûter (1^{er} et 3^{ème} lundi matin du mois).

Organisation de 3 temps de concertation au cours de l'année.

Animés par la Référente Familles.

Posture de l'animateur : Facilite l'accueil de nouvelles personnes et les échanges dans le groupe, veille à l'élargissement du groupe et à la diffusion la plus large possible de l'information, à l'écoute

des besoins et attentes des familles, développe des outils renforçant l'implication des participants (pour les inciter à passer de « je donne mon avis, je propose » à « j'organise »). En dehors des temps de concertation formalisés, pour plus d'autonomie et de prise de responsabilité, il laisse les familles réfléchir et travailler seules, tout en étant disponible si besoin.

Accompagnement des propositions émanant du groupe, soutien méthodologique mais aussi humain, voire financier.

Dont « Créer en s'amusant » (Ponctuellement au cours de l'année - Loisirs créatifs) et « Goûter dynamique (4^{ème} mardi du mois - Petits jeux sportifs) », initiatives déjà mise en place en 2022

Durée : 1 à 2 heures.

À LA RUCHE jusqu'à maintenant avec l'idée de développer pour le prochain projet social l'itinérance dans les différentes communes partenaires.

Avec un temps de convivialité systématique.

Gratuit/Sur Inscription*. *Même conditions de tarifs et d'inscriptions que les ateliers Parents/enfants.

Public visé

Les futurs parents, parents, grands-parents ainsi que leurs enfants des communes du territoire d'intervention de LA RUCHE au niveau de son axe Parentalité (Laigné en Belin, Saint Gervais en Belin, Moncé en Belin, Teloché, Saint Ouen en Belin, Ecommoy)

Avec une attention particulière aux publics fragilisés.

Partenaires

Les communes partenaires de LA RUCHE, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, le CsC⁷ Le Val'Rhone, les acteurs locaux et notamment les écoles, Associations de parents d'élèves et bibliothèques/médiathèques des communes partenaires, la CAF¹ de la Sarthe, la MSA⁴ Mayenne/Orne/Sarthe, les services du département (PMI²⁶ et Assistante Sociale de secteur).

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de participants.
- Nombre de temps de concertation.
- Nombre d'actions initiées suite aux temps de concertation.

Qualitatifs

- Typologie des participants, avec une attention particulière à la participation des papas et grands-parents, à la commune d'habitation des participants et à la proportion de familles fragilisées.
- La répartition géographique des temps des actions.

- Taux d'actions réalisées vis-à-vis de celles programmées.
- Taux de remplissage des actions.
- L'assiduité des participants.
- Les besoins et problématiques recueillis par la Référente Familles durant les actions
- Le degré d'implication des participants.

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 1 – RÉSEAU PARENTALITÉ

Contexte

Les familles méconnaissent généralement les missions et services ou projets proposés par les acteurs de la parentalité. Si elles utilisent facilement et régulièrement les services en lien avec les modes de garde, elles identifient peu les actions ayant pour objectif de les accompagner dans leur fonction parentale.

La charge de travail de chacun et les habitudes de travail, notamment le développement des usages du numériques, limitent les interactions entre les partenaires, ne serait-ce que prendre le temps de mieux connaître les missions de l'autre, son fonctionnement...

Il n'y a pas de lieu ou d'action identifié au sein du territoire qui favorise tout au long de l'année l'interconnaissance et le partenariat entre les acteurs locaux de la Parentalité.

Même s'il y a moins de fragilités familiales et un niveau de revenus plus confortable que dans le reste du département, parents et professionnels de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois constatent qu'il est de plus en plus difficile d'être parents aujourd'hui. Les parents se questionnent sur leur rôle et l'Education des enfants. Ils recherchent des informations, souhaitent acquérir des connaissances, sont demandeurs de conseils et certains ont besoin d'être accompagnés pour résoudre leurs difficultés.

Les familles avec enfants à charge représentent 58% de la population du territoire d'intervention de LA RUCHE, soit près de 10 000 habitants. À ce chiffre, s'ajoutent les futurs parents.

Objectif Général

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Objectifs opérationnels

- Permettre l'interconnaissance entre les acteurs du territoire qui interviennent auprès des familles.
- Faciliter le travail partenarial entre ces acteurs locaux.
- Initier et soutenir l'organisation d'une ou plusieurs actions mettant en lumière l'offre de services du territoire en direction des Familles.
- Apporter des informations, connaissances, conseils pratiques aux parents

Description

« **Café des partenaires** » (Nom à préciser avec les acteurs locaux).

Un « café » itinérant au sein du territoire.

Tous les deux à trois mois, soit au maximum quatre par an.

Un espace de rencontres informelles entre les acteurs locaux. Il ne s'agit pas d'une réunion avec un objectif de production.

Un lieu animé par un professionnel, notamment pour faciliter les échanges entre les partenaires qui ne se connaissent pas.

Un espace de convivialité autour d'un repas ou d'une collation

Une action co-construite et adaptée au long cours avec les acteurs locaux. Un premier questionnaire a été diffusé durant la phase de diagnostic du projet social pour déterminer les conditions d'organisation permettant la participation du plus grand nombre. D'autres actions de concertation seront réalisées régulièrement afin d'adapter le projet aux besoins et contraintes des acteurs locaux.

Semaines de la Parentalité

Une action récurrente organisée chaque année par LA RUCHE et la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois

Co-construite avec un collectif de partenaires locaux qui agissent auprès des Familles du territoire

Sur une ou plusieurs semaines au dernier trimestre de l'année.

Un ensemble d'animations qui mettent en lumière les enjeux de la Parentalité et qui valorisent les acteurs locaux qui agissent au quotidien auprès des familles.

Un programme varié au niveau

- des supports pédagogiques utilisés
- des objectifs visés : développer les relations parents/enfants, informer les parents, permettre les échanges et partages d'expériences entre les parents ...
- de la dimension des activités proposées : des temps forts ou des actions plus confidentielles avec uniquement quelques places.

Une posture des coordinateurs de la Semaine de Parentalité qui facilite des actions partenariales, portées à plusieurs.

Un fonctionnement qui permet de soutenir les initiatives de partenaires qui le souhaitent et qui en ont besoin : un soutien humain mais aussi financier. Celui-ci peut aussi concerner des pistes de travail nées suite aux Semaines de la Parentalité. Du temps de travail du directeur ou de la Référent(e) est réservé à cet effet, ainsi qu'une partie du budget du projet.

Les semaines de la Parentalité sont à ce jour l'action collective du Réseau Parentalité. Ce choix peut être remis en question au cours du prochain projet social.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- La fréquentation
- Le nombre d'actions initiées
- Le nombre de partenaires concernés
- Les échanges entre les partenaires

Qualitatifs

- La typologie du public et des partenaires
- Le degré d'implication des partenaires
- Les actions réunissant plusieurs partenaires
- La nature et la variété des actions initiées
- Le caractère innovant des actions initiées

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

Les Familles des communes de Laigné en Belin, Saint Gervais en Belin, Ecommoy, Saint Ouen en Belin, Teloché, Moncé en Belin.

Pour le « Café des partenaires », le public sera les acteurs locaux et départementaux ... (voir partie ci-dessous).

Partenaires

Les acteurs locaux ou départementaux qui interviennent auprès des Familles : Écoles, Associations de Parents d'Élèves, Associations sportives, Services de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, CsC⁷ Le Val'Rhone, CAF¹ de la Sarthe, Services du Département comme la PMI ...

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 1 – Parentalité Mode D'emploi

Contexte

Les parents du Belinois expriment des besoins en matière de soutien à la Parentalité. A la question²⁰ « Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous encore des difficultés dans votre quotidien de parents (précisez votre réponse) ? » 48% des parents d'enfants de 4 à 11 ans disent éprouver des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Cette proportion est de 52% pour les familles avec enfants de moins de 3 ans et de 30% pour celles avec enfants de 12 à 18 ans. Si on ramène ces pourcentages au nombre de familles du Belinois (environ 3100), en appliquant le plus faible (celui des 12/18 ans), ces difficultés concerneraient près de 930 familles.

Ils ont des difficultés dans l'éducation de leurs enfants ou ils souhaitent développer leurs compétences afin d'exercer leur rôle de parents de façon plus sereine et efficace. Dans le premier cas, les familles nous ont partagé des sujets problématiques tels que le sommeil des enfants, la fatigue voire l'épuisement parental, la gestion des besoins de l'enfant, le rapport aux émotions, l'autorité. Vis à vis des compétences à améliorer, elles nous font remonter : la gestion du temps au quotidien (travail, tâches ménagères, cuisine, enfants ...), la relation conjugale bouleversée avec l'arrivée d'un bébé, la diminution de la vie sociale voire la solitude, l'utilisation des écrans et leurs incidences.

Les professionnels du territoire en lien avec les familles partagent ces besoins en matière de soutien à la parentalité. Ils relèvent des priorités telles que le rôle des parents dans l'éveil de l'enfant, la garde d'enfants, la socialisation, l'aide aux devoirs et les écrans.

Les familles sont demandeuses de temps de convivialité qui permettent la rencontre, les échanges et les partages d'expériences.

- Une fois les ateliers terminés, beaucoup de mamans peuvent rester 15 à 30 minutes pour discuter et faire connaissance. Le fait de pouvoir faire de nouvelles rencontres est une motivation forte. Ces temps informels pourraient durer plus longtemps ou s'organiser différemment.
- A la question²⁰ « Qu'est-ce qui vous motive pour venir aux ateliers/animations de LA RUCHE ? » 52% des sondés posent la convivialité comme objectif à leur venue.
- Un groupe de près de 10 mamans s'est fédéré pour mettre en place une animation « Pause goûter » : un temps libre d'échanges les lundis matin et mercredis après-midi, organisé une à deux fois par mois.

LA RUCHE est la seule structure du Belinois qui a pour objectif d'Accompagner les parents dans leur fonction parentale. D'autres s'adressent aux familles dans ce sens, mais uniquement via des services en lien avec le mode de garde des enfants.

Les familles avec enfants à charge représentent 58% de la population du territoire d'intervention de LA RUCHE, soit près de 10 000 habitants. À ce chiffre, s'ajoutent les futurs parents.

Objectif Général

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Objectifs opérationnels

- Apporter des connaissances aux parents en matière d'Education des enfants.
- Faire connaître les services locaux et départementaux de soutien à la parentalité.
- Faire découvrir des techniques, trucs et astuces aux parents à exploiter dans leur quotidien.
- Faciliter les échanges de pratiques et partages d'expériences entre les parents.
- Faciliter la mise en relation avec des professionnels qualifiés.
- Favoriser la participation des parents dans toutes leurs différences.

Description

Éléments commun à l'ensemble des actions décrites ci-dessous

L'ensemble de ces temps sont pensés en lien avec les partenaires, les professionnels de l'enfance et/ou de la parentalité tels que les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois ou les enseignants, qui nous partagent leurs points de vue sur les situations que peuvent rencontrer les familles. Nous prenons également note des informations relevées informellement lors des échanges spontanés avec les familles.

Animées par la Référente Familles et/ou un intervenant spécialiste de la thématique abordée. Une attention particulière est accordée à la qualification et à la pertinence des experts. Cela passe par une veille et une mise en réseau importantes, notamment avec les autres Référentes Familles du département.

Avec une posture de l'animateur adaptée et réfléchi : accueillante, attentive à ce que chacun(e) trouve sa place et se sente à l'aise, facilitent les échanges et l'écoute.

Itinérant dans l'ensemble des communes partenaires.

Avec un temps de convivialité systématique.

Tarifs : gratuit à 5 € // calculés de façon à ce que les participations des parents financent 1/3 de l'activité* (hors coût du personnel de LA RUCHE et des frais de structure) // Au-delà de 5 €, tarifs au Quotient Familial.

*Les ateliers réalisés avec les bibliothèques ou les services de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois sont en général gratuits. C'est une demande de leur part.

Sur inscription. Au minimum, 3 personnes ou 3 familles pour maintenir l'activité.

Conditions spécifiques aux familles hors territoire :

- Tarifs significativement supérieurs (3 € par personne pour les services, activités et projets gratuits et x 2 pour les autres avec un minimum de + 3 €).
- 75% des places sont réservées aux habitants du territoire. 3 jours avant la réalisation de l'action, elles pourront être accordées aux habitants extérieurs au territoire si celles-ci elles n'ont pas été pourvues.

Café des parents

- 5 par an.
- 1 par période scolaire.
- Dans les bibliothèques ou tout autre lieu convivial.
- Le mardi ou jeudi de 18h30 à 20h30.
- Avec un groupe réduit de 4 à 10 personnes.
- Temps d'échanges et de partage d'expériences entre pairs, avec écoute et bienveillance permettant de se sentir compris et soutenu.
- Sur une thématique spécifique, choisie en fonction des besoins et problématiques des parents. Le choix est fait à partir des retours de ces derniers et des acteurs locaux de la Parentalité.
- Animé par un spécialiste de la thématique abordée et la Référente Familles
- Dans la convivialité, avec de quoi grignoter.
- Projet coordonné par LA RUCHE (Bilan, subventions, communication...).
- Chaque Café des Parents est organisé soit par LA RUCHE, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois ou toute autre structure volontaire.
- LA RUCHE soutient si besoin les initiatives.
- Gratuit – Sur Inscription auprès de LA RUCHE et de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois.

Conférence

- 1 par an.
- Le mardi ou jeudi à 20h30 pendant la période scolaire.
- Apport de connaissances sur une thématique assez large, choisie en fonction des besoins et problématiques des parents. Le choix est fait à partir des retours de ces derniers et des acteurs locaux de la Parentalité.
- Le plus possible, de manière interactive et laissant une place importante aux échanges avant et entre les participants.
- Volonté de varier les formes avec notamment la possibilité de choisir une Conférence Gesticulée.
- Avec un Café des Parents en général 15 jours après, sur une thématique en lien mais plus resserrée.
- Avec un groupe jusqu'à 100 personnes.

- Organisé en alternance avec la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois.
- Gratuit / Inscription conseillée auprès de LA RUCHE et de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois.

Les Tentes Rouges

- 2 à 3 fois par an dans un lieu adapté (salle de taille modeste qui permet d'accrocher « La tente rouge »)..
- Groupe de parole de femmes (dès 16 ans) qui racontent leurs histoires dans un espace intime d'échanges sans contrainte, de transmission, de soutien, de bienveillance, de douceur...
- Animée par une intervenante formée à l'écoute et à l'accompagnement.
- Le mardi ou jeudi à 20h30, durant 3 à 4 heures
- Avec un groupe restreint de 4 à 8 participantes
- 10 € / Sur Inscription

Autres

- Dans le cadre des ateliers loisirs, proposition d'un d'atelier apprenant par an sur plusieurs séances dédié à l'apprentissage de nouvelles pratiques utiles à l'éveil de l'enfant.
- Une visite apprenante par an dans ou hors territoire du Béloinois dans un lieu qui permet de découvrir de nouvelles pratiques éducatives ou qui favorise l'ouverture culturelle : école Montessori, un musée...
- Un spectacle vivant : partage d'idées autour d'une thématique à partir d'un support artistique. Nous considérons que la représentation fictive de scènes qui ont pu ou peuvent se jouer au sein de la cellule familiale permet de créer une distance, une prise de recul bénéfique à la levée de solutions.
- Forum Petit Souci Grandes Solutions - rencontre avec des experts du médico-social, spécialistes de l'enfance, sous la forme d'un speed-meeting. Cette mise en relation ludique et convivial permet aux parents de soulever des aprioris, voir des craintes vis à vis de telle ou telle discipline. Que ce soit pour eux ou des membres de leur entourage, ils repartent avec une meilleure représentation des possibles et du réseau à mobiliser.
2h en soirée les mardis ou jeudis ou le samedi hors vacances scolaires.

Public visé

Les futurs parents et parents, les grands-parents des communes du territoire d'intervention de LA RUCHE au niveau de son axe Parentalité (Laigné en Belin, Saint Gervais en Belin, Moncé en Belin, Teloché, Saint Ouen en Belin, Ecommoy)
Avec une attention particulière aux publics fragilisés.

Partenaires

Les communes partenaires de LA RUCHE, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, le CsC⁷ Le Val'Rhone, les acteurs locaux et notamment les écoles, Associations de parents d'élèves et bibliothèques/médiathèques des communes partenaires, la CAF¹ de la Sarthe, la MSA⁴ Mayenne/Orne/Sarthe, les services du département (PMI²⁶ et Assistante Sociale de secteur).

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de participants
- Nombre de partenaires
- Nombre d'actions réalisées
- Les apports de connaissances ou d'informations
- Les interactions entre les familles.

Qualitatifs

- Typologie des participants, avec une attention particulière à la participation des papas et grands-parents, à la commune d'habitation des participants et à la proportion de familles fragilisées.
- La répartition géographique des ateliers.
- Taux d'atelier réalisé vis-à-vis de ceux programmés.
- Taux de remplissage des ateliers.
- La participation de nouveaux participants.
- L'assiduité des familles.
- Le partage d'expériences et les échanges entre les familles sur leur quotidien.
- Les besoins et problématiques recueillis par la Référente Familles durant les ateliers
- Le partage d'expériences et les échanges entre les familles sur leur quotidien.
- Le degré d'implication des familles durant les actions.
- L'engagement des partenaires.
- Les suites initiées par et avec les parents suite aux cafés des parents.
- Les partenariats nés de la collaboration d'acteurs dans le cadre du café des parents

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 1 - Temps Libre des Parents

Contexte

Les familles ont des difficultés à trouver des modes de garde occasionnels et pour des jours/horaires atypiques.

Les parents recherchent des personnes responsables et qui ont des compétences pour s'occuper de leurs enfants. A la question²⁰ « Pourquoi n'avez-vous pas recours au Babysitting ? », 25% répondent parce qu'ils n'ont pas confiance.

Être parent nécessite une disponibilité accrue pour ses enfants. Néanmoins, il est important de trouver des moments pour soi. A la question²⁰ « Considérez-vous avoir assez de temps pour profiter de votre vie (d'adulte, de couple) SANS les enfants ? », 59% donnent une note inférieure ou égale à 5 (10 correspondant au OUI absolu).

Les soirées festives ou culturelles proposées localement ne sont pas forcément adaptées aux plus jeunes. Cela peut freiner la venue de certains et créer des frustrations et/ou des situations d'isolement.

Les jeunes souhaitent gagner de l'argent afin d'être plus autonomes vis-à-vis de leurs parents.

Objectif Général

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale

Objectifs opérationnels

- Faciliter la mise en relation des familles du territoire avec des babysitters de confiance.
- Permettre aux parents de vivre des temps sans enfant.
- Sensibiliser des jeunes au babysitting.

Description

Des soirées à thème dédiées aux enfants

- Pour 10 enfants maximum, de 3 et 12 ans.
- Les vendredis soir entre 18h30 et 22h.
- 5 fois par an, plutôt les vendredis précédant les vacances scolaires
- Idéalement dans les accueils périscolaires de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois. Ces lieux sont identifiés et disposent du matériel adéquat.
- En alternance sur les différentes communes partenaires
- Encadrés et animés par deux babysitters, avec le soutien de la Référente Familles
- 3€ par enfant (repas compris) – Sur inscription

Des Espaces dédiés aux enfants lors des Temps Forts

- Pour que les parents profitent de leur soirée ou puissent assister à des évènements importants
- Des espaces jeux adaptés, encadrés et animés par deux babysitters, avec le soutien de la Référente Familles.
- Généralement le vendredi en soirée.
- 3 Apéros Concert du Val'Rhone.
- La Soirée d'Eté organisée par LA RUCHE, son Assemblée Générale* et les soirées découvertes* des ateliers loisirs.
- Ces engagements font l'objet d'une rétribution. En attendant que nous ayons trouvé une autre solution, une carte cadeau de 20 € par jeune et par animation.
- Gratuit – Sans inscription (sauf pour les évènements avec une *).

Mise en relation des familles avec les babysitters

- Une adresse mail pour recueillir les besoins ponctuels ou réguliers des parents.
- Un réseau de 30 jeunes initiés et soutenus dans leur pratique notamment grâce à la formation présentée ci-dessous.
- Une veille quotidienne pour répondre aux interrogations des familles et transmettre les demandes de babysitting des parents aux jeunes.
- Service gratuit.

Formation de jeunes babysitters

- 2 fois par an (vacances de février et de la Toussaint).
- 8 places à chaque session.
- 2 journées complètes le mardi et mercredi.
- Co-animée par l'animateur du Point Information Jeunesse de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois et la Référente Familles de LA RUCHE.
- Le contenu : connaissance de l'enfant et d'activités à réaliser, l'autorité et la posture professionnelle notamment la notion de responsabilité, le droit du travail, les moyens de communiquer sur son activité de babysitter. Avec également une Initiation Premiers Secours Enfants Nourrissons (IPSEN) effectuée par la Croix Rouge et une intervention des Pachas autour de la question du handicap.
- Un diplôme de fin de formation est remis aux jeunes. Pour une formation sur deux, cela est fait par un élu de LA RUCHE et de la CdC de l'Orée de Bercé-Belinois.
- Des temps de formation « Bonus ». Les jeunes sont invités à expérimenter leur acquis lors de temps d'animations auprès des enfants (voir ci-dessus les Soirées dédiées aux enfants).
- 10 € - Sur inscription.

Public visé

Les parents et jeunes de la CdC de l'Orée de Bercé-Belinois

Partenaires

CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, Les Pachas, Les mairies de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de jeunes formés
- Nombre d'actions permettant aux parents de vivre des temps sans leurs enfants
- Nombre de participants aux soirées dédiées et aux espaces jeux
- Nombre de contacts sur la boîte mail babysittingbelinois@gmail.com

Qualitatifs

- Typologie des participants, avec une attention particulière à la commune d'habitation des participants et à la proportion de familles fragilisées.
- Répartition géographique des animations
- Assiduité des jeunes durant la formation et leur degré d'implication à postériori
- Impact des actions sur les temps libres des parents
- Qualité du service rendu par les jeunes

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

Axe 2 – ATELIERS LOISIRS

Contexte

Un des rôles majeurs des centres sociaux est de favoriser l'épanouissement des individus, notamment à travers l'accès à des pratiques culturelles diversifiées ainsi que des espaces de rencontres et d'échanges.

LA RUCHE propose un panel large d'activités de loisirs, sportives ou culturelles, complémentaires à l'offre existante et innovantes. Elles sont appréciées par les participants qui reconnaissent leurs qualités, leur organisation et l'accueil. LA RUCHE développe des passerelles entre ces dernières et le reste du projet social qui sont identifiées comme une plus-value, propre au centre social, qui différencient les ateliers de LA RUCHE de ceux d'une association sportive ou artistique.

Les participants des ateliers loisirs s'y inscrivent pour découvrir et pratiquer une activité mais aussi pour faire quelque chose en collectif, rencontrer d'autres personnes. Pour certains, c'est un élément central de leur vie sociale, d'autant plus que la crise sanitaire l'a réduite pendant 2 ans de manière substantielle.

Les seniors sont demandeurs d'activités adaptées. Or, l'offre est limitée à Laigné et Saint Gervais en Belin, notamment pour les plus âgés. Il en est de même pour les espaces de rencontres et d'échanges, ce malgré les propositions de Générations Mouvement.

Alors que la population des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin baisse légèrement, la part des plus de 60 ans a progressé dans chacune des deux communes de plus de 20% depuis 2013. Leur part représentait en 2018 (dernier recensement) 27 à 28% de la population.

Nous remarquons un manque de relations entre les générations. Les jeunes et les seniors ont tendance à rester entre pairs, y compris dans le cadre de leurs activités associatives. Cela favorise des incompréhensions, un manque de solidarité ...

Objectif général

- Relier, créer du lien entre les habitants.

Objectifs opérationnels

- Créer des espaces de vie sociale.
- Permettre aux habitants et notamment aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques.
- Créer des passerelles entre les ateliers loisirs et le reste du projet social.
- Développer l'implication des adhérents.

Descriptif

Un panel d'ateliers dits de loisirs :

Une vingtaine d'ateliers collectifs à l'année.

Variés : sportifs, manuels et artistiques.

Exemples en 2022 : Yoga, Multisports, Eveil Corporel, Danse contemporaine, Théâtre d'improvisation, Sophrologie, Gymnastique Holistique, Salsa, Circuit Training, Badminton, Multifit.

Complémentaire à l'offre existante à Laigné et Saint Gervais en Belin, mais aussi avec le CsC Le Val'Rhone.

Le partenariat avec ce dernier se formalise par des rencontres régulières pour faire le point sur les ateliers loisirs (en cours ou à venir) et par un point presse commun en début de saison pour promouvoir nos ateliers respectifs.

Tout public, adultes, séniors ou enfants/ados. *Les ateliers en direction des séniors feront l'objet d'une fiche action spécifique.*

Généralement de 30 séances de 1h à 1h30, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Possibilité d'ateliers trimestriels de 10 séances.

De préférence à LA RUCHE mais aussi au Gymnase ou à La Belinoise si ce n'est pas possible.

Avec 8 à 15 participants.

Sur inscription avec un cours d'essai.

Accompagnement possible des enfants utilisateurs de l'accueil de loisirs du mercredi et de l'accueil périscolaire Saint Anne Saint Joseph organisés par la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois.

Tarifcation au Quotient Familial, possibilité de payer en plusieurs fois (jusqu'à 10) et par différents modes de paiements* afin de faciliter la participation du plus grand nombre, notamment des familles aux plus faibles revenus.

*Paiements possibles en chèque, Carte Bancaire, prélèvement, chèques collègue, coupon et chèques ANCV²⁷, ATL²⁸ CAF¹.

²⁷ Agence Nationale pour les Chèques Vacances

²⁸ Aide aux Temps Libres

Adhésion « Ateliers loisirs » obligatoire – 10 € en 2022.

Des activités dites « innovantes » ou « éducatives » :

De nouvelles pratiques peu démocratisées mais intéressantes au niveau des contenus et des apprentissages.

Et/ou des ateliers qui ont un lien plus étroits avec les programmes scolaires ou qui abordent des enjeux forts de notre société actuelle : les nouvelles technologies, l'écologie...

Des ateliers qui doivent rester ludiques. Cette dimension est importante à percevoir et nous différencie de l'école. À LA RUCHE, on apprend mais en passant par le jeu notamment.

Avant de les proposer, des stages de découverte (1 à 2 journées durant les vacances scolaires ou dans le cadre de projets avec les écoles) pour cerner les envies et l'intérêt des participants pour ces activités.

Exemple d'ateliers en 2022 : Atelier ou stage robotique numérique, youtubeur, percussions brésiliennes.

Mêmes conditions d'inscriptions que les ateliers dits de loisirs.

Les passerelles avec le reste du projet social :

C'est quoi une passerelle ?

C'est l'idée que les participants des ateliers loisirs « sortent » de leur discipline habituelle, s'ouvrent vers autre chose, en en découvrant de nouvelles en lien avec celle qu'ils font tout au long de l'année, en rencontrant d'autres groupes qui pratiquent la même activité mais dans une autre structure, en allant voir un spectacle ou un événement en lien avec leur discipline habituelle ...

Les passerelles permettent de travailler en transversalité. Une passerelle peut être un atelier parents/enfants, un projet citoyen, un temps fort...

Pour chaque atelier, une à deux passerelles par an.

Activité gratuite et qui remplace une séance.

Sur le même créneau que les séances habituelles ou à un autre moment.

Ces modalités sont indiquées dans le règlement intérieur des ateliers loisirs.

Exemples :

- Théâtre : une soirée intergénérationnelle autour de matchs d'improvisation.
- Yoga, Gymnastique Holistique, Sophrologie : un forum bien être pour découvrir et échanger sur de nouvelles pratiques.
- Multisports : ateliers parents/enfants.
- Eveil et Danse contemporaine : un spectacle suivi d'un atelier parents/enfants
- Salsa : une soirée pour découvrir d'autres types de danses latines.

- Badminton : une sortie pour découvrir un nouveau sport de raquettes.

Des temps forts :

Pour certains ateliers, des temps forts sont organisés en fin d'année.

Pour les restitutions, nous serons garants des valeurs du centre social. Il s'agit avant tout de présentations du travail réalisé tout au long de l'année. Cela peut être des spectacles à la condition qu'aucune pression ne soit mise sur les épaules des participants, que la préparation du spectacle ne soit pas le travail de toute l'année. Les participants doivent continuer à prendre du plaisir lors de leur activité, y compris lors de la préparation de cette restitution.

Pour chaque activité, nous imaginons les passerelles avec les intervenants. Pour chacune d'elle, nous souhaiterions impliquer et mobiliser davantage les adhérents.

Pour ce faire, la salariée en charge des ateliers loisirs va à la rencontre des adhérents. Elle leur présente la démarche, tente de les mobiliser et de les convaincre de s'investir davantage dans la conception, la préparation et l'organisation de ces temps forts. Des réunions de travail seront ensuite proposées afin que chacun puisse trouver sa place.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de participants aux ateliers loisirs.
- Nombre d'activités dites innovantes ou éducatives.
- Nombre de passerelles.
- Nombre de participants aux passerelles.
- Nombre d'adhérents investis dans les temps forts.

Qualitatifs

- La typologie des participants avec une attention particulière pour les personnes des tranches une, deux et trois.
- L'assiduité des participants aux ateliers.
- Les interactions entre les participants et l'ambiance.
- Le degré d'implication des adhérents dans les temps forts.
- L'impact de leur implication sur le bénévolat au sein de l'association.
- La diversité des ateliers loisirs proposés.
- Le taux de remplissage et d'annulation des ateliers notamment de ceux dits innovants ou éducatifs.
- La qualité des restitutions au regard des valeurs du centre social.

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.

- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

Les habitants de Laigné et St Gervais en Belin.

Partenariat

Les associations sportives et culturelles de Laigné et Saint Gervais en Belin, le CsC⁷ Le Val'Rhone.
Pour l'utilisation des salles municipales et du Gymnase, le SVOM⁶ Laigné & Saint Gervais, les mairies de Laigné en Belin et Saint Gervais en Belin.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 2 – Les Temps festifs

Contexte

Un des rôles majeurs des centres sociaux est de favoriser l'épanouissement des individus, notamment à travers le développement des liens sociaux et l'accès à la culture.

Si les habitants ne reconnaissent pas directement ces besoins, ils l'expriment différemment. Pour la plupart, ils se sentent bien dans leur commune, notamment parce qu'elle est animée. LA RUCHE en est aujourd'hui un des acteurs principaux.

Les retours des participants vont aussi dans ce sens. Ils soulignent l'importance des événements festifs que LA RUCHE propose, d'autant plus qu'ils les trouvent de qualité avec notamment les interventions de compagnies artistiques.

La pandémie a limité la vie sociale et les possibilités de sorties pendant presque deux ans. Elle a favorisé un repli sur soi. Pour certains, le retour à la normale est difficile et long. Pour d'autres, il y a une forte envie de partager, de fêter ensemble et de convivialité.

La crise sanitaire a également renforcé les freins pour aller vers l'autre, vers ce que l'on ne connaît pas.

Objectif Général

- Créer et maintenir le lien entre les habitants

Objectifs opérationnels

- Initier des espaces de rencontres et d'échanges pour et entre tous les habitants.
- Associer les acteurs locaux à l'animation de la vie du territoire
- Diversifier et développer l'offre culturelle de proximité proposée aux habitants
- Communiquer sur LA RUCHE auprès de nouveaux publics

Description

Un temps fort tout public – La Soirée d'été

Le dernier vendredi de l'année scolaire

En alternance, à Laigné en Belin (derrière la mairie) et à Saint Gervais en Belin (cour de l'école Roland Deret)

17h/23h - Animations suivies d'un repas animé et d'un ou plusieurs spectacles participatifs

La partie Animations est proposée par un collectif de structures ou associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Co-organisée par les salariés et administrateurs du bureau de l'association
Gratuit si réservation de repas (2 € sinon pour les + de 3 ans).

Des temps forts Familles : Chasse aux œufs, Halloween, Spectacle de fin d'année.

Des manifestations pour toute la famille.

Des animations co-organisées et co-financées avec des partenaires.

- Chasse aux œufs et Halloween, avec le CsC⁷ Le Val'Rhone, en alternance à Laigné en Belin et Moncé en Belin
- Spectacle de Noël avec la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois et le SIVOM⁶ Laigné – Saint Gervais en Belin (Médiathèque).

Des temps fédérateurs pour les équipes des différentes structures, qui favorisent des partenariats futurs. Le spectacle de fin d'année est joué par les salariés, qui s'improvisent alors comédiens amateurs.

Les samedis ou mercredis précédant les dates officielles

Gratuit

Des temps forts de proximité

- Les petits Instants (Axe 4)

Deux fois par an en plein air, entre juin et septembre

Avec 4 mini-représentations d'une compagnie de théâtre de rue ou musical, dans 4 lieux différents à partir de 16h.

2 d'entre eux sont choisis car ils favorisent la participation de séniors, dont un les résidents de l'EHPAD¹⁶. A ce jour, il s'agit de la résidence du Lavoir (Laigné en Belin) et Epaigne (Saint Gervais en Belin).

Autour d'un temps de convivialité, un aménagement adéquat (ambiance terrasse extérieure d'un bistrot) et un goûter ou l'apéritif

Gratuit et sans inscription.

- Animations de proximité (Axe 1)

Deux fois par an dans chacune des communes du territoire d'intervention

Les lieux, jours et horaires identifiés à ce jour comme pertinent :

- Moncé en Belin : CsC⁷ Le Val'Rhone (hall d'accueil), les mercredis entre 16h30 et 18h.

- Ecommoy : Extérieur de la bibliothèque, les mercredis après-midi ou samedis matin aux beaux jours.
- Teloché : La fête de l'école un vendredi soir fin juin entre 15h30 et 18h et/ou un vendredi soir de marché sur la place du village.
- Saint Ouen en Belin : La fête de l'école et/ou Fête de l'été début juillet.

Possibilité de proposer des temps de proximité, en plein air, au niveau de logements sociaux. Un travail de concertation est mené avec Sarthe Habitat.

Avec un panel de propositions pour enrichir et faciliter la convivialité : petits défis de culture générale et sportifs, mise en avant des savoir-faire locaux (présence d'artisans ou d'artistes du territoire), création d'une œuvre artistique commune (kaplas, fresque, ...), lecture animée, échange de trucs et astuces...

Avec du matériel mobile et facilement transportable : tables, chaises, petite buvette pour servir boissons et sucreries.

Gratuit – Sans inscription

Projet coordonné par la Référente Familles et co-organisé par une équipe de bénévoles (5 personnes minimum). Ce groupe est constitué et suit le projet depuis le départ.

Quel que soit le type de temps fort, l'organisation doit prévoir des moyens pour informer les habitants du projet et des activités de LA RUCHE. Elle doit aussi permettre aux professionnels de pouvoir rencontrer de nouveaux habitants, c'est-à-dire d'avoir du temps pour échanger avec eux afin d'instaurer un début de relation qui pourra se poursuivre à LA RUCHE ou dans le cadre de futures activités.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- La fréquentation
- Le nombre de partenaires mobilisés.

Qualitatifs

- La typologie des participants
- Le degré d'implication des partenaires
- La rencontre avec de nouveaux habitants
- L'impact de ces rencontres sur le bénévolat ou les inscriptions aux activités de LA RUCHE.
- Les interactions entre les habitants
- La cohésion de l'équipe « Organisateur »

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé : Les habitants de Laigné et Saint Gervais en Belin

Pour les temps forts Familles et animations de proximité, également les familles de Moncé en Belin, Saint Ouen en Belin, Teloché et Ecommoy.

Partenaires

CsC⁷ Le Val'Rhone, la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, les associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 2 - Vie associative de Laigné et Saint Gervais en Belin

Contexte

Les communes de Laigné et Saint Gervais comptent un grand nombre d'associations très actives et dans des domaines variés (solidarité, culture, sports...).

Comme partout en France, elles rencontrent des difficultés dans la recherche de bénévoles ou de financements. Dans le questionnaire qui leur était dédié, les dirigeants associatifs témoignent des problématiques rencontrées. A la question¹⁹ « Cochez les 3 difficultés majeures que votre association rencontre le plus souvent ? », les dirigeants associatifs répondent en majorité : nombre de bénévoles et engagement des habitants (près de 40% des réponses). Sur ce point, les résultats du questionnaire diffusé aux pratiquants des associations de Laigné et Saint Gervais en Belin ne sont pas encourageants. A la question²⁵ « Pourquoi n'êtes-vous pas engagé dans la vie associative ? », ils répondent à 83% qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils veulent bien donner un coup de main de temps en temps, que s'ils commencent ils ont peur d'être embarqués sur plusieurs années - d'être sollicités tout le temps.

De 2018 à 2021, les associations ont utilisé régulièrement les services de copie couleur et de prêt de salles ou de matériels. Le nombre d'associations adhérentes a d'ailleurs largement progressé, de 8 à 16 associations. Même si les autres services mis en place les intéressent et qu'ils les trouvent pertinents (Plaquette des associations, Accompagnement de projets, Calendrier partagé des manifestations, Page Facebook LA RUCHE asso's // ressources et relais des événements des associations), leurs dirigeants associatifs soulignent qu'ils n'ont pas le temps de s'en emparer et personne à qui déléguer cette mission.

Objectif général

- Créer et maintenir le lien entre les habitants.

Objectifs opérationnels

- Soutenir les associations dans leur vie quotidienne
- Valoriser et encourager le bénévolat.

Description

Prêt de matériel

Mutualisation du matériel de LA RUCHE avec les associations.

Matériel son et vidéo, mobilier pour les événements en plein air, jeux en bois ...

Pour consulter et vérifier la disponibilité du matériel, rendez-vous sur notre site Internet : <https://www.cslaruche.fr/services-permanences/prest-de-materiels/>

Prêt de salles

Deux salles de réunions (de 20 à 50 personnes) ou d'activités (moins de 20 personnes)

Pour les deux services, Gratuit - adhésion associative obligatoire

Sur convention – Parfois avec un chèque de caution.

Impression couleurs

Pour compléter le compte de copies N&B offertes par le SIVOM⁶ Laigné – Saint Gervais en Belin

0.2 € par copie.

Espace ressources

Du fait de son activité, le centre social développe un réseau important et dispose d'informations larges, qui seront partagées volontiers et sur demande auprès des associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

De par notre fonction d'accueil et notre travail partenarial, nous avons une connaissance fine du tissu associatif local. Au quotidien, la chargée d'accueil est souvent amené à renseigner les habitants sur la vie associative du territoire.

Évènement de valorisation de l'engagement du bénévolat

Une proposition imaginée et validée lors d'une rencontre de concertation avec les associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Co-organisé par un collectif d'associations volontaires.

La forme est à définir à partir des consignes et contraintes suivantes : éviter un évènement traditionnel tel qu'un forum, favoriser une action qui permette à chaque association de s'investir séparément puis dans un second temps de tous se réunir afin de présenter quelque chose de commun aux habitants.

À préciser lors d'une prochaine rencontre avec les associations du territoire.

Public ciblé

Les membres d'associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Partenaires

Les associations de Laigné et Saint Gervais en Belin, les mairies de ces deux communes, La Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois, France Bénévolat, le Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles, Centre d'Etude et d'Action Sociale...

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre d'associations bénéficiaires des services.
- Nombre d'adhésions associatives.
- Nombre de demandes d'habitants sur la vie associative locale.
- Nombre de demandes de soutien d'associations.
- Nombre de participations à l'événement créé.

Qualitatifs

- La typologie des associations.
- Le degré d'implication des associations, notamment dans la création et l'animation de l'événement.
- L'impact des moyens mis en œuvre sur l'engagement des bénévoles dans les associations.

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 2 – Cohésion d'équipe

Contexte

Une association est une organisation particulière où des bénévoles et des salariés œuvrent ensemble au service d'un projet en direction des habitants. Les bénévoles peuvent être des administrateurs. Même s'ils délèguent de nombreuses responsabilités au directeur, ils assurent la conduite de l'association et de son projet. Ils sont donc décideurs et ont une fonction hiérarchique par rapport aux salariés.

Les bénévoles sont également aussi souvent des bénévoles occasionnels qui viennent soutenir l'association dans la mise en œuvre de ses actions.

Quel que soit leur statut, notre intention et notre fonctionnement prévoient qu'ils soient associés aux grandes décisions et aux différents projets déclinés.

Ces places et ces rôles particuliers nécessitent d'appréhender l'équipe dans son ensemble.

Être bénévole, c'est faire don de sa personne, de temps, d'énergie, de savoir, de savoir-faire ... Même s'ils sont les premiers à dire qu'ils n'attendent rien en retour, dans les faits nous nous apercevons que cela n'est pas le cas. Cela est inhérent à la nature humaine (Pyramide de Maslow).

De plus, dans un contexte de mobilisation difficile de nouveaux bénévoles, il est essentiel d'être attractif, de mettre en valeur les avantages ou les atouts de LA RUCHE qui font d'elle une association où les bénévoles ont envie de s'engager.

Certains bénévoles de LA RUCHE ne participent qu'à une seule activité de l'association, comme le vide-dressing. Ils ne connaissent pas les autres bénévoles de la structure et vice versa.

De nouveaux bénévoles se présentent régulièrement à LA RUCHE. Néanmoins, plus d'un sur deux ne donne pas suite à ce premier contact.

Objectif Général

- Créer et maintenir le lien entre les habitants

Objectifs opérationnels

- Renforcer les liens entre les bénévoles, entre les bénévoles et salariés
- Valoriser l'engagement des bénévoles

Description

Une procédure d'accueil des [nouveaux] bénévoles. Voir document ci-joint.

Un discours commun sur l'intérêt d'être bénévole à LA RUCHE.

L'utilisation d'outils de valorisation des compétences acquises (Passeports bénévoles et/Bénévalibre)

Pour les deux points ci-dessus, voir notre site Internet : <https://www.cslaruche.fr/rejoignez-la-ruche/>

Des temps de cohésion d'équipe

- Des temps de formation avec les salariés

1 fois tous les deux ans, définis dans le cadre du plan de formation par l'équipe de bénévoles/salariés en charge des ressources humaines.

- Temps de convivialité salariés/bénévoles :

3 fois par an dont un temps festif de remerciement des bénévoles en plein air au Jardin des Potes le premier jeudi des vacances scolaires d'été (avec repas et animations partagés, accompagné d'un concert en acoustique).

Les deux autres temps sont à définir chaque année avec les bénévoles de LA RUCHE.

- Des projets en binôme salariés/administrateurs.

Des projets portés par un salarié et un administrateur, de l'idée à la réalisation concrète. Si cela est déjà fait pour certains administrateurs et/ou projets comme le Vide-Dressing ou les Ateliers Loisirs, il reste à l'élargir à l'ensemble du bureau. Cette démarche sera mise en œuvre courant 2023.

Pour mener à bien cette fiche action, nous souhaitons créer un groupe de travail autour de la co-présidente vie associative et du directeur en charge de cette dimension.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- La fréquentation des bénévoles
- L'utilisation des outils par les bénévoles (Passeport Bénévoles et Bénévalibre).
- Le nombre de nouveaux bénévoles

Qualitatifs

- La typologie des bénévoles
- Les nouveaux bénévoles qui poursuivent leur engagement dans la durée
- L'autonomie des bénévoles dans l'utilisation des outils
- Le degré d'implication des bénévoles et salariés
- Les relations salariés/bénévoles

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé : Les salariés et bénévoles de LA RUCHE

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 3 - LES SCOLAIRES

Contexte

Notre société rencontre des enjeux forts qui ont ou vont avoir un impact sur la vie quotidienne des habitants et les générations futures [LA RUCHE a choisi de s'intéresser en priorité à quatre thématiques : Écologie, Entraide, Numérique, Vivre Ensemble]. Afin de mieux les appréhender, les habitants ont aussi un rôle à jouer. Les enfants sont particulièrement concernés car ils sont encore en phase de construction. De plus, ils peuvent avoir une influence positive sur les comportements des parents.

Les différents mouvements autour de l'égalité Hommes/Femmes ou de la place des minorités et la montée des extrêmes nous rappellent qu'il est essentiel que les enfants soient sensibilisés dès leur plus jeune âge aux préjugés.

Concernant l'écologie, avec le Jardin des potes, LA RUCHE dispose d'un outil pédagogique et a développé au cours du dernier projet social une expérience en la matière.

Les écoles et leurs enseignants sont motivés pour aborder ces sujets mais manquent de temps et de moyens pour les aborder sereinement et efficacement avec les enfants. Ils sont à la recherche de soutien ainsi que de moyens nouveaux et innovants.

Objectif Général

- Éveiller les citoyens aux questions de société

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement
- Questionner le Vivre Ensemble dans la vie quotidienne des enfants.

Description

Un projet autour du jardinage.

Un cycle de 10 séances par classe animé par une professionnelle de LA RUCHE (Chargée d'accueil et d'animation) et un service civique, ainsi que des bénévoles.

Une classe par école. Un projet co-construit avec leur enseignant.

Un projet qui s'appuie sur le Jardin des Potes mais qui peut aussi se dérouler au sein de l'école ou dans des espaces verts des deux communes.

Un projet ludique et éducatif qui permet aux enfants de mieux comprendre le vivant et de réfléchir ensemble à comment mieux le protéger.

L'AUTRE

Un projet annuel autour du Vivre Ensemble coordonné par LA RUCHE mais co-construit, co-organisé, co-animé et co-financé par et avec les écoles

Avec une ou plusieurs classes volontaires des écoles de Laigné et Saint Gervais en Belin.

La thématique est décidée en concertation avec les enseignants, plutôt en lien avec les problématiques repérées au sein de l'école.

Le projet se décline à travers des actions innovantes et originales, animées de façon ludique et interactive, notamment pour favoriser l'investissement des élèves.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre d'actions de sensibilisation.
- Nombre de bénéficiaires.
- Nombre de partenaires.
- Nombre de supports d'animations utilisés.
- Les informations et connaissances transmises aux enfants, voire à leur famille.
- Les préjugés abordés.

Qualitatifs

- La typologie du public.
- Le degré d'implication des participants et partenaires.
- La nature et la diversité des supports d'animations utilisés.
- Les suites ou l'impact des projets au sein de l'école.

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

Les élèves des écoles de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Partenaires

Les écoles et Associations de Parents d'Élèves des écoles de Laigné et Saint Gervais en Belin.
Les acteurs locaux ou départementaux concernés par les thématiques abordées.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 3 - APÉROS-DÉBATS

Contexte

Notre société rencontre des enjeux forts qui ont ou vont avoir un impact sur la vie quotidienne des habitants et les générations futures. Afin de mieux les appréhender, les habitants ont aussi un rôle à jouer.

Paradoxalement, la multiplication des moyens de communication a entraîné un appauvrissement de la qualité de l'information. Pour les individus l'accès à celle-ci se fait le plus souvent seul devant un écran de télévision ou de portable, qui plus est via des médias donnant parfois uniquement une information parcellaire des sujets traités. Or, les récentes statistiques montrent un effet de surcharge de fatigue informationnelle : 1 français sur 2 déclare en souffrir. (Source Fondation Jean-Jaurès 1 septembre 2022). Tous ces éléments ne favorisent pas le développement de l'esprit critique.

Les débats se font de plus en plus polémiques et les divergences d'opinion s'expriment de plus en plus de manière violente, faisant reculer d'autant la liberté d'expression et l'exercice de la démocratie.

Aucune structure ne propose sur les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin, voire dans le Belinois, ce type de proposition.

LA RUCHE a besoin de renforcer son équipe de bénévoles, notamment d'habitants qui défendent des valeurs fortes en adéquation avec les centres sociaux et le projet de l'association.

Objectif Général

- Éveiller les citoyens aux questions de société

Objectifs opérationnels

En lien avec des enjeux sociétaux,

- Apporter des informations ou connaissances aux habitants.
- Permettre les échanges et le partage d'expériences entre les habitants.
- Favoriser la confrontation des idées dans un cadre sécurisant.
- Faciliter la co-construction de solutions concrètes à l'échelle locale.

Favoriser l'accueil de nouveaux bénévoles.

Description

3 apéro-débats par an (1 par trimestre hors été) plutôt les mardis ou jeudis à partir de 19h.

Ils seront animés par un intervenant extérieur. Un professionnel maîtrisant les sujets abordés et qui facilite la participation de tous dans un cadre bienveillant. Il sera soutenu pour cela par un ou des membre(s) de l'équipe de LA RUCHE (un bénévole et/ou un salarié).

Les sujets seront définis à partir des quatre thématiques suivantes : l'écologie, le vivre-ensemble, l'entraide et le numérique. Ils seront précisés et proposés par le bureau de l'association. À terme, il s'agira de mobiliser un groupe d'habitants afin qu'ils s'emparent de cette responsabilité.

Les supports et techniques d'animation devront être variés. Ils devront favoriser la participation du public.

Durant le temps d'échanges, un apéritif dinatoire sera proposé aux participants.

Ils se dérouleront à LA RUCHE ou dans tout lieu permettant la convivialité.

Les apéro-débats seront gratuits et sans inscription.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- La fréquentation.
- La participation du public.
- Les informations et connaissances apportées.
- Les nouveaux bénévoles issus du public des apéro-débats.

Qualitatifs

- La typologie du public.
- La répartition de la parole.
- La bienveillance des échanges.
- Les solutions concrètes proposées.
- Le degré d'implication des nouveaux bénévoles issus du public des apéro-débats.

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

Les habitants de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Partenaires

Les acteurs locaux ou départementaux en lien avec les sujets retenus : Grain de Sable et Pomme de Pin, Sarthe Nature Environnement, Linux Maine, Ligue de l'Enseignement, Les Francas ...

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 3 – Projets citoyens

Contexte

Notre société rencontre des enjeux forts qui ont ou vont avoir un impact sur la vie quotidienne des habitants et les générations futures [LA RUCHE a choisi de s'intéresser en priorité à quatre thématiques : Écologie, Entraide, Numérique, Vivre Ensemble]. Afin de mieux les appréhender, les habitants ont aussi un rôle à jouer.

Pour faire évoluer les habitudes de vie, la diffusion d'informations écrite ou orale est souvent insuffisante, les injonctions ou obligations se montrent aussi régulièrement inefficaces.

Une meilleure prise de conscience peut être obtenue par la mise en pratique et l'expérimentation. Celles-ci permettent de se faire sa propre idée : quels sont les avantages et les inconvénients ? Qu'est-ce que j'y gagne ?

Elles permettent également de faire passer des messages aux participants dans un cadre bienveillant, sécurisant et coopératif.

Très peu d'actions de ce type sont mises en place sur les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Objectif Général

- Éveiller les citoyens aux questions de société

Objectifs opérationnels

- Permettre aux habitants de découvrir et d'expérimenter de nouvelles formes d'entraide ou de consommation
- Soutenir des associations ou structures locales qui agissent auprès des habitants en difficulté du territoire.

Description

Vide Dressing

Organisé par une dizaine de bénévoles, soutenue par LA RUCHE, via l'accompagnement de La Référente Familles : de la communication à l'accueil en passant par la mise en place et les bilans.

Deux éditions par an, un dimanche, au printemps et à l'automne.

Vente de vêtements adultes-enfants, jouets, matériel de puériculture d'occasion à prix réduit.

Possibilité de dons pour des associations à but caritatif telles que la Boutique du cœur ou L'enfant de Dano.

Accueil d'une cinquantaine d'exposants à La Belinoise, salle des fêtes de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Pour les particuliers et/ou des associations à but caritatif.

Gratuit pour les visiteurs. 4€ les 2 mètres pour les exposants.

Sur inscription pour les exposants

Avec buvette dont petite restauration.

2 autres actions à définir au cours du premier trimestre 2023

En s'appuyant avec les autres actions et services de l'association tels que le Jardin des Potes.

Avec les bénévoles jusqu'alors mobilisés sur des actions solidaires qui ne seront pas reconduites : Téléthon et Père Noël Vert.

Exemples : Troc plantes, Gratiféria ...

Associant dès que possible les acteurs locaux concernés par les thématiques de ces actions.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- La fréquentation
- Le nombre d'associations bénéficiaires
- Les dons des habitants

Qualitatifs

- La typologie du public et des associations bénéficiaires
- Le degré d'implication des participants (habitants ou associations)
- L'impact à posteriori sur les associations partenaires : nouveaux bénévoles, dons ...

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

Les habitants de Laigné et Saint Gervais en Belin

Partenaires

SIVOM⁶ Laigné et Saint Gervais en Belin pour la mise à disposition gratuite des locaux du Vide-Dressing, les associations de solidarité du territoire, les acteurs locaux concernés par les thématiques de ces actions.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

AXE 3 - Accès aux droits et fracture numérique

Contexte :

Ces dernières années, le numérique a pris une place de plus en plus importante dans toutes les démarches du quotidien. Or une partie de la population, notamment les seniors, ne sait pas ou peu utiliser l'informatique, n'est pas équipé ou ne dispose pas de connexion Internet.

Les seniors ne sont pas les seuls concernés mais ils sont particulièrement touchés. Les bénéficiaires du Point Accueil Conseil sont quasi exclusivement des habitants de plus de 62 ans. [A la question²⁰ « Rencontrez-vous des difficultés dans vos démarches administratives en ligne ? »](#), Les habitants de plus de 65 ans répondent OUI à 32%. A la question [Avez-vous des besoins ?](#), 9% répondent OUI en matière d'aide aux démarches administratives en ligne.

La part des plus de 60 ans progresse de plus de 20% dans les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin. Leur part représente, en 2018 (dernier recensement), 27 à 28% de la population.

Les seniors ont besoin d'être rassurés et d'avoir confiance en la personne qui peut les aider. Ils recherchent des services de proximité, d'autant plus que pour certains les déplacements sont une difficulté.

L'offre de proximité reste insuffisante, ce malgré la création de France Services et la mise en place d'une permanence un jour par mois à l'espace du Belin. Ces dernières sont remplies et il y a un délai qui peut aller jusqu'à trois semaines pour prendre rendez-vous.

Objectif général

- Éveiller les citoyens aux questions de société.

Objectifs opérationnels

- Permettre aux habitants d'avoir accès au numérique.
- Les soutenir dans leurs démarches administratives en ligne.
- Développer leurs compétences en informatique.

Description

Le Point numérique :

Mise à disposition d'un ordinateur, avec un accès internet et une imprimante.

Durant les horaires d'ouverture de LA RUCHE.

Gratuit – Sans rendez-vous.

Possibilité de soutien de la chargé(e) d'accueil de LA RUCHE en cas de difficultés ou de demandes particulières.

Si ces dernières sont trop importantes ou complexes, orientation vers le Point Accueil Conseil et/ou vers les ateliers loisirs Informatique mais également vers des services de partenaires (Conseiller Numérique ou Cybercentre du SMIDEN²⁹).

Le Point Accueil Conseil :

Soutien aux démarches administratives, notamment celles en ligne.

Une démarche qui vise

- l'autonomie des bénéficiaires « Faire avec, plutôt que à la place ».
- à rassurer les bénéficiaires quant aux usages du numérique.

Service géré par le ou la chargé(e) d'accueil.

Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture de LA RUCHE.

Possibilité de rendez-vous après 18h.

Demandes de niveau 1 : création d'une adresse email, déclaration de ressources ou demande d'allocation à la Caisse d'Allocations Familiales, demande de certificat d'immatriculation, pré-demandes de carte d'identité ou de passeport, demande de chèques CESU³⁰, inscription sur le site de Pôle emploi...

Pour les demandes de niveau supérieur, orientation du public vers un autre interlocuteur, notamment France Services à Écommoy, qui propose maintenant une permanence un jour par mois à l'Espace du Belin.

Toutes les demandes des habitants du Belinois hors Laigné et Saint Gervais en Belin seront orientées vers France Services.

Notamment pour les habitants manifestant une envie d'apprendre à utiliser [davantage] les outils numériques, proposition de participer aux cours informatique de LA RUCHE ou d'utiliser les services du SMIDEN et du Conseiller Numérique.

Les cours d'informatique :

Pour les habitants manifestant une envie d'apprendre à se servir d'un ordinateur ou d'une tablette.

2 types d'atelier :

- Atelier « Tablette » de 10 séances animées par l'ASEPT³¹.

²⁹ Syndicat Mixte Pour le Développement Numérique

³⁰ Chèque Emploi Service Universel

³¹ Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires

- Atelier « Informatique » de 30 séances animées par le SMIDEN²⁹.

Sur inscription

Tarifs 2022/2023 : entre 8 et 20€ selon le quotient familial

Public ciblé

Les habitant(e)s des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin avec une attention particulière pour les séniors.

Partenaires

France Services, Services du Département (Conseiller numérique, Assistante sociale de secteur), Mission Locale, SMIDEN²⁹, ASEPT³¹, Mairie (dont CCAS³²) de Laigné et Saint Gervais en Belin, CAF¹ de la Sarthe, MSA⁴ Mayenne/Orne/Sarthe.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Le nombre de rendez-vous du PAC³³
- Le nombre de bénéficiaires et participants
- Le nombre de partenaires

Qualitatifs

- La typologie des bénéficiaires et participants
- La réussite des démarches accompagnées
- Les passerelles entre les services proposés
- L'assiduité des participants aux cours d'informatique
- Les compétences acquises par les bénéficiaires et participants.

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

³² Centres Communaux d'Action Sociales

³³ Point Accueil Conseil

AXE 3 – Et à LA RUCHE !

Contexte

LA RUCHE ne peut pas avoir pour objectif d'« Éveiller les citoyens aux questions de société » sans s'interroger sur ses propres pratiques, que ce soit au niveau de sa démocratie interne, sa consommation ou les moyens mis en place pour réduire ses déchets.

On peut citer plusieurs exemples sur lesquels il y a matière à se questionner :

- Les achats. Si nous achetons de plus en plus de produits locaux, l'urgence du quotidien et la petite équipe de salariés nous incitent à avoir recours à Internet, parfois auprès de sites qui livrent de l'étranger ou qui ont des pratiques commerciales qui peuvent être contraire à nos valeurs. Ainsi, nous utilisons régulièrement Amazon et Onlineprinters (Impression des flyers ou dépliants comme La Gazette). Ce dernier est basé en Allemagne.
- Nous travaillons beaucoup avec les nouveaux outils numériques, qui polluent également et qui réduisent parfois les liens sociaux. Nous utilisons de manière très importante le mail pour communiquer et nous vidons peu nos boîtes mails.
- Notre fonctionnement démocratique est très centralisé. Etant donné la difficulté de mobiliser de nouveaux dirigeants ou responsable d'activités, nous avons pris l'habitude de ne nous appuyer que sur quelques personnes. Si ce résultat s'appuie sur une réalité, il a aussi engendré des habitudes qui entretiennent ce mouvement.

Objectif Général

- Éveiller les citoyens aux questions de société

Objectifs opérationnels

- Interroger (et faire évoluer) nos pratiques en lien avec les quatre grands défis sociétaux identifiés (Écologie, Entraide, Numérique, Vivre Ensemble).

Description

Constitution d'une commission composée de bénévoles et salariés, qui aura pour objet de dresser les constats autour de cette question et d'identifier des propositions concrètes à mettre en place.

Ces temps d'échanges seront idéalement animés par un bénévole ou à défaut le directeur qui suivra cette fiche action. La commission pourra compléter ses constats et recherches par des recueils de témoignages auprès d'autres professionnels ou bénévoles ou des visites de structures.

Cette commission travaillera en étroite collaboration avec le bureau, à qui elle rendra compte de son travail. Elle se réunira régulièrement dans un premier temps puis 1 à 2 fois par an pour assurer le suivi des décisions prises.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de bénévoles impliqués.
- Nombre de propositions effectuées par la commission.

Qualitatifs

- La typologie des bénévoles impliqués.
- Le degré d'implication des participants de la commission.
- Les nouveaux fonctionnements mis en place suite aux propositions de la commission.
- Les résultats obtenus à travers ces derniers.
- L'adaptation des nouveaux fonctionnements à la vie de la structure (objectifs, organisation et moyens).

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

L'équipe (bénévoles et salariés) de LA RUCHE

Partenaires

Fédération Départementale des Centres Sociaux et toute autre structure qui peut permettre de découvrir de [nouvelles] pratiques plus en phase avec les enjeux sociétaux identifiés.

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

Axe 4 – DES SERVICES POUR LES SENIORS

Contexte

Depuis 2018 et avec la crise sanitaire, la question des séniors est devenue une préoccupation et un enjeu :

- Alors que la population des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin baisse légèrement, la part des plus de 60 ans a progressé dans chacune des deux communes de plus de 20% depuis 2013. Leur part représentait en 2018 (dernier recensement) 27 à 28% de la population.
- Les séniors sont demandeurs d'activités adaptées. Or, l'offre est limitée à Laigné et Saint Gervais en Belin, notamment pour les plus âgés. Il en est de même pour les espaces de rencontres et d'échanges, malgré les propositions de Générations Mouvement.
- Les séniors souhaitent avoir une vie sociale importante. Néanmoins, les problématiques de santé, de déplacement et d'autonomie (qui sont d'ailleurs liées entre elles) sont souvent un frein à cette envie. Même faire de 500 mètres à un kilomètre peut être un obstacle.

Dès 2020, afin d'y répondre, nous avons commencé à développer un projet spécifique, qui a d'ailleurs fait l'objet de financements de la CARSAT¹⁰ et de la Conférence des Financeurs.

De plus, au travers du projet mené depuis 4 ans, nous remarquons un manque de relations entre les générations. Les jeunes et les séniors ont tendance à rester entre pairs, y compris dans le cadre de leurs activités associatives. Cela favorise des incompréhensions, un manque de solidarité ...

Enfin, conscientes de cet enjeu, les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin souhaitent que le centre social joue un rôle important auprès de cette catégorie de la population.

Au regard des forces et faiblesses du territoire, nous aurons une attention toute particulière sur le public sénior (plus de 60 ans) encore à domicile mais qui a des problématiques qui limitent ses activités et interactions sociales. Nous souhaitons également prendre de la hauteur par rapport au sens donné à notre action. Plus que les activités proposées, c'est le sens de notre intervention qui est recherché en lien avec les problématiques repérées chez ce public...

Objectif général

- Favoriser le bien-vieillir des séniors.

Objectifs opérationnels

- Partager et expérimenter de bonnes pratiques en matière de santé.

Descriptif

Des actions de prévention santé :

À raison de 2 par an.

Les thématiques seront définies avec le public sénior fréquentant LA RUCHE et en lien avec les retours des professionnels de santé du territoire.

Ces animations seront encadrées par des prestataires extérieurs (dits experts) et par la salariée en charge des actions en direction des séniors.

Ces animations seront ludiques et interactives. Les séniors devront pouvoir être en action. Exemples : atelier cuisine pour parler d'équilibre alimentaire, simulateur pour évoquer la sécurité routière ...

Gratuit ou à un tarif modique

Sur inscription

Des activités de loisirs adaptées :

Des activités adaptées au grand âge mais pas nécessairement pratiquées uniquement par un public sénior.

Complémentaires à l'offre existante à Laigné et Saint Gervais en Belin.

Généralement de 30 séances de 1h à 1h30, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Les propositions 2022/2023 pour le public sénior :

- Activités sportives et de prévention animées par Siel Bleu : Mémoire, Gym et Marche.
- Activités autour de la fracture numérique animées par le SMIDEN²⁹ ou l'ASEPT³¹ : Informatique et tablette.

Les propositions 2022/2023 qui peuvent être pratiquées par le public sénior :

- Yoga, Gymnastique Holistique et Sophrologie.

Avec un partenariat avec le CDOS³⁴ de la Sarthe : « Parcours prévention santé ». Dispositif qui favorise l'intégration de séniors de plus de 60 ans dans des ateliers sportifs adultes existants. Les 7 premières séances sont gratuites et prises en charge par le CDOS³⁴. À l'issue de ces dernières, les inscrits peuvent décider de continuer ou non l'atelier.

³⁴ Comité Départemental Olympique Sarthois

Dispositif complété par un autre propre à LA RUCHE favorisant l'intégration de séniors de plus de 70 ans dans des ateliers non sportifs pour adultes. Le financement des 7 premières séances (des 4 premières pour les ateliers de 10 séances) sera pris en charge par LA RUCHE grâce aux financements obtenus de la CARSAT¹⁰ et de la Conférence des Financeurs.

Salle multiactivités, LA RUCHE

Les conditions d'inscription à ces ateliers sont les mêmes que les ateliers dits de loisirs (Axe 3 – Les ateliers loisirs).

Les tarifs sont beaucoup moins importants dans la mesure où le projet sénior bénéficie de financements importants de la CARSAT¹⁰ et de la Conférence des Financeurs.

Des ateliers Intergénérationnels :

2 ateliers par saison.

Exemples 2022 : Jardinage et Scrapbooking.

De 7 à 77 ans, seul ou en famille (les enfants sont accompagnés d'un parent ou grand-parent).

Activités manuelles permettant la transmission de savoir-faire

Ateliers à la carte sur 10 séances

Les conditions d'inscription à ces ateliers sont les mêmes que les ateliers dits de loisirs (Axe 3 – Les ateliers loisirs).

Les ateliers sont gratuits ou à un tarif beaucoup moins important dans la mesure où le projet séniors bénéficie de financements importants de la CARSAT¹⁰ et de la Conférence des Financeurs.

Critères d'évaluation

Quantitatifs

- Nombre de participants aux ateliers loisirs et aux actions de prévention.
- Nombre d'ateliers et d'actions de prévention.

Qualitatifs

- La typologie des participants avec une attention particulière à l'âge des participants et à leurs problématiques de santé ou de mobilité
- L'assiduité des participants aux ateliers
- Les outils pédagogiques utilisés durant les ateliers
- Les interactions entre les participants
- L'ambiance des ateliers

- La concertation avec les séniors et les acteurs locaux sur les contenus du projet

Outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé

Les séniors de Laigné et St Gervais en Belin

Partenariat

Les associations Générations Mouvement de Laigné et Saint Gervais en Belin, Familles Rurales, MSA⁴ Mayenne Orne Sarthe, Reso'ap³⁵, CCAS³² de Laigné et Saint Gervais en Belin, CDOS³⁴ et l'association Siel Bleu

Budget

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

³⁵ Réseau Social d'Aides à la Personne

AXE 4 – ESPACE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES SÉNIORS

Contexte :

Les séniors sont demandeurs d'activités adaptées. Or, l'offre est limitée à Laigné et Saint Gervais en Belin, notamment pour les plus âgés. Il en est de même pour les espaces de rencontres et d'échanges, malgré les propositions de Générations Mouvement.

Les séniors souhaitent avoir une vie sociale importante. Néanmoins, les problématiques de santé, de déplacement et d'autonomie (qui sont d'ailleurs liées entre elles) sont souvent un frein à cette envie. Même faire de 500 mètres à un kilomètre peut être un obstacle.

Alors que la population des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin baisse légèrement, la part des plus de 60 ans a progressé dans chacune des deux communes de plus de 20% depuis 2013. Leur part représentait, en 2018 (dernier recensement), 27 à 28% de la population.

Objectif Général :

- Favoriser le bien vieillir des séniors

Objectifs opérationnels :

- Faciliter la rencontre et les échanges pour les séniors.
- Proposer aux séniors des activités adaptées.

Description :

Un espace de rencontres et d'échanges au sein de la résidence « Séniors » du Lavoir (Laigné en Belin)

Création en cours avec des habitants volontaires de la résidence. Cette démarche fait suite à plusieurs animations menées depuis septembre 2021, en collaboration avec la mairie de Laigné en Belin et le bailleur social « CDC Habitat ».

Ouvertures une à deux demi-journées par mois

Autour de jeux de société et d'activités adaptées ponctuelles

Encadrées et animées par une professionnelle de LA RUCHE

Le contenu peut évoluer au gré des propositions des participants et de leur mobilisation pour développer le projet.

Ouvert à tous, y compris aux habitants qui ne résident pas Résidence du Lavoir. Un partenariat avec Reso'ap³⁵ est envisagé pour assurer le déplacement de séniors plus éloignés.

Gratuit – Sans inscription

Critères d'évaluation :

Quantitatif

- La fréquentation
- Le nombre d'ouvertures
- Le nombre d'activités proposées au cours de l'année

Qualitatif

- La typologie des participants
- Les échanges entre les participants.
- Le degré d'implication des participants.
- La nature et la diversité des activités proposées tout au long de l'année.

Les outils d'évaluation

- L'observation.
- Les fiches de présence.
- Les retours des participants.
- Une enquête de satisfaction.

Public visé :

Les séniors de Laigné en Belin, habitant à proximité de la résidence du Lavoir.

Partenaires :

Les CCAS³² de Laigné en Belin et Saint Gervais en Belin, CDC Habitat, Générations Mouvement Laigné en Belin et Saint Gervais en Belin, EHPAD¹⁶ Les Foyers de la Fuie, Reso'ap³⁵.

Budget :

Voir le budget détaillé 2023 (PLA).

EN TRANSVERSALITÉ

L'accueil

La fonction d'accueil est essentielle pour LA RUCHE.

Elle est liée aux valeurs des centres sociaux. Chaque personne sera accueillie avec la même attention quels que soient sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge... et ce sans jugement.

L'accueil n'est pas simplement un lieu, un espace, c'est une démarche visant à favoriser les échanges et les relations, notamment à travers la convivialité et si besoin la confidentialité. Cette intention se retrouve non seulement à LA RUCHE, dès l'arrivée des habitants dans nos locaux, mais aussi dans le cadre de toutes nos activités, qu'elles se déroulent en intérieur ou en plein air, auprès d'un groupe constitué ou lors d'un temps fort ouvert à tous.

L'accueil est donc l'affaire de tous les salariés et bénévoles. Cela est particulièrement d'actualité dans le cadre de notre futur projet social qui prévoit de démultiplier les animations de proximité, celles-ci ayant pour intention de toucher de nouveaux publics.

De par son amplitude horaire, l'accueil physique de LA RUCHE en assure une part importante. Il a d'ailleurs été repensé et réaménagé en 2022 afin d'être plus chaleureux et fonctionnel.

Il est assuré par un(e) Chargé(e) d'Accueil de LA RUCHE (1 ETP).

Les horaires d'ouverture :

- Lundi – 16h/18h
- Mardi – 9h/12h30 (uniquement téléphonique), 16h/18h
- Mercredi – 9h/12h30 ; 14h/18h
- Jeudi – 9h/12h30 ; 16h/18h
- Vendredi – 9h/12h30

Les horaires ont été [re]questionné en lien avec la fréquentation des habitants et les nouvelles pratiques (échanges par téléphone et mail). Le mardi matin sera dorénavant fermé. Nous assurerons tout de même une permanence téléphonique.

En lien avec les éléments évoqués ci-dessous et les inscriptions des habitants, il est à noter que des horaires d'ouverture de l'accueil physique et téléphonique supplémentaires seront mises en place en soirée durant les mois de septembre et octobre : 2 permanences de 2h de 18h à 20h par semaine et durant 6 semaines.

La particularité de LA RUCHE est de proposer des ateliers loisirs annuels (en général 30 semaines par an) qui accueillent près de 300 personnes par semaine. Ces derniers sont souvent proposés en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil physique :

- Lundi : 10h-11h15 / 18h00-22h00
- Mardi : 17h45-22h30
- Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-20h45
- Jeudi : 14h00-20h30
- Vendredi 14h00-16h00

De plus, le nombre d'ateliers [et de personnes accueillies] le mercredi et leur organisation pour certains dans d'autres lieux que nos locaux, nécessitent la mobilisation de deux salariés en simultanément.

Pour assurer sa continuité et notamment la partie dévolue aux ateliers loisirs, une autre salariée de LA RUCHE assure cette fonction. Il s'agit du poste de chargée d'accueil et d'animation. Elle est à temps plein. Son temps de travail est fléché à 70% en accueil, 30% en activités (20% AXE 4 et 10% AXE 3).

L'accueil est aussi **une action** en tant que telle. Il a une vocation transversale dans la vie du centre.

- C'est un lieu de rencontres et d'échanges.
- C'est un espace ressources où chacun peut trouver des informations sur la vie locale et des services qui facilitent sa vie quotidienne. En plus de ceux proposés par LA RUCHE (Point numérique, Point Accueil Conseil, Copies), d'autres structures tiennent des permanences dans l'Espace du Belin (Services du département et CAF¹ de la Sarthe – Assistante sociale de Secteur ; Mission Locale ; CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois – France Service, Leche League). Le rôle du centre social est de faciliter la venue de nouveaux partenaires qui permettront aux habitants de trouver des réponses à leurs besoins ou problématiques au plus près de chez eux. Nous relayons ces dernières au quotidien, à l'oral ou via tous nos outils de communication.
- C'est un outil de promotion du projet, des activités et services du centre social auprès des habitants
- C'est un observatoire des besoins, difficultés et richesses des habitants ainsi que du territoire.
- C'est un espace de concertation où chacun peut s'exprimer, donner son avis et faire des propositions, en particulier en lien avec le projet du centre social.

Pour assurer ces rôles, le fonctionnement de l'accueil nécessite

- Un aménagement adapté, chaleureux et fonctionnel.
- Une disponibilité, des qualités relationnelles et une écoute des personnes chargées de l'accueil. Elles doivent également bien connaître le projet du centre social et celui des autres structures du territoire ou avec qui il travaille régulièrement. Cela permet notamment

lorsque cela est nécessaire d'orienter les demandes des habitants vers les bons interlocuteurs.

- Une information sur la vie du centre et la vie locale.

Une des autres particularités de LA RUCHE est que l'accueil de l'Espace du Belin, dans lequel ses locaux se trouvent, est partagé avec un partenaire, la CdC¹ de l'Orée de Bercé-Belinois. Pour faciliter la collaboration, des réunions « Intersecteur » sont organisées toutes les deux semaines entre les utilisateurs des bâtiments.

Le pouvoir d'agir

Contrairement au projet social précédent, le pouvoir d'agir n'est pas un axe à part entière.

Il est **transversal** à tous les axes.

Il est parfois lié à une action précise qui vise à provoquer, à renforcer la concertation avec les habitants et/ou les partenaires

- AXE 1 - > Parents, acteurs du projet.
- AXE 4 - > Les seniors acteurs.

Il est la plupart du temps inscrit dans le fonctionnement des actions :

- Le réseau parentalité (AXE 1) et les temps festifs (AXE 2) fonctionnent sous la forme de Collectif organisateur, réunissant des professionnels, voire des bénévoles de LA RUCHE, et des partenaires.
- Les fiches actions « AXE 3 – Et à la RUCHE ! » et « AXE 2 – Cohésion d'équipe » seront suivies par des commissions composées de bénévoles et salariés de LA RUCHE.

Enfin, il s'exprime avant tout par une posture des professionnels de LA RUCHE. Ils sont à l'écoute des habitants (et des acteurs locaux), de leurs besoins, idées ou difficultés, sur lesquels ils peuvent rebondir en leur proposant de participer à leur mise en œuvre. Une de leur mission est de soutenir les initiatives en veillant à accompagner les projets et ne pas faire à la place de.

L'animation de la vie associative assurée par le directeur vise également à renforcer la place des administrateurs dans la gestion de l'association, notamment à travers leur organisation, le partage de l'information et leur montée en compétences.

Identité de LA RUCHE et communication

Contexte

LA RUCHE est identifiée comme un espace ressources par les habitants mais il y a une distorsion importante entre ses missions principales ou son territoire et ceux perçus par les habitants et les acteurs locaux.

- Une confusion avec les services de la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois.
- Une structure qui répond uniquement aux besoins des familles avec enfants de moins de 12 ans.
- Une structure réduite à l'organisation d'activités sportives et artistiques, ainsi que dans une moindre mesure à des temps forts qui rythment la vie des deux villages.
- Une structure pour les familles de Laigné et Saint Gervais en Belin.

LA RUCHE a énormément développé sa communication depuis 2017. Aujourd'hui, la part de temps de travail affecté est importante et paraît en décalage avec les résultats obtenus.

Les outils de communication de LA RUCHE reposent encore beaucoup sur les supports papier. Or, le développement du numérique et la crise écologique nécessitent de se questionner sur ces pratiques. Cette réflexion et les moyens choisis pour y répondre devront veiller à assurer une transition afin notamment de ne pas renforcer la fracture numérique.

Les moyens identifiés à mettre en œuvre

Un nouveau nom pour l'association : LA RUCHE, Centre Socioculturel.

Une communication plus humaine et vivante

- Une gazette revue avec davantage d'informations (jours/horaires/lieux...).
- Des animations de proximité (voir fiche action AXE 2 – Temps festifs et AXE 4 – Espace de rencontres et d'échanges).
- Un temps dédié aux partenaires de la parentalité (voir fiche action AXE 1 – Réseau Parentalité).

Une communication plus large et plus efficace

- Des supports durables comme les bâches
- Une diffusion élargie aux adultes et seniors essentiellement au niveau des lieux de diffusion. Nous nous appuyons essentiellement aujourd'hui sur les établissements scolaires.

Un projet mieux partagé et valorisé

- Auprès des habitants - Un pitch commun, des retours en images
- Entre salariés, administrateurs et bénévoles de LA RUCHE : davantage de temps de rencontres et de travail en commun.
- Avec les élus des communes qui nous soutiennent - Newsletter, opération carte postale, invitations.

Une communication plus ciblée, plus globale, adaptée en fonction de la taille du projet, adaptée à notre charge de travail et à nos compétences

- Voir tableau page suivante.
- Création d'affiches génériques simples des actions de la gazette (sauf celles qui ont un visuel spécifique). Cette tâche sera externalisée. Sauf exception, leur utilisation sera limitée à un usage numérique.
- Quand cela est possible, fonctionner avec une récurrence au niveau des activités : Premier samedi du mois, deuxième mercredi du mois ...
- Disposer d'outils plus efficaces : Option texto Noë (ajout d'une option à notre logiciel adhérents qui permet l'envoi groupé et simplifié de textos à ces derniers).
- Mesurer l'impact de nos outils de communication = feuille d'émargement à la fin de l'activité avec « Vous en avez pensé quoi ? » / Livre d'or + « Comment avez-vous eu l'information ? ». Pour les temps forts, le demander au moment de l'inscription (si la réservation est nécessaire)...

Une commission communication composée de bénévoles et salariés doit être créée afin de préciser les choix effectués et définir les modalités de mise en œuvre.

Stratégie de communication

	Gazette	Affiche Générique (déclinable en flyers)	Visuel spécifique (avec Affiche, voire flyer)	Site Internet	Facebook et Instagram	Newsletter	Relais ARPEGE (si partenariat CdC)	Texto	Mail	Infoclocales	Panneaux Lumineux	Intramuros	Presse	Bâches et autres communications extérieures	Boîtes aux lettres	Distribution dans les écoles	Distribution flyers dans les structures et commerces du territoire	Affichage dans les structures et commerces du territoire
Gazette			X	X	X	X					X	X	X			X	X	X
Plaquette annuelle			X	X (Zone téléchargement)		X							X		X			
Atelier P/E Cirque 7 à 12 ans	X	X		X	Infos à la semaine (y compris rappel)	X		Si difficultés pour mobiliser du public. A grouper avec d'autres infos. Cibler (listing AF, PME...)	Cibler. Par exemple une demande de relais auprès de l'école de la commune concernée		Uniquement commune où l'action a lieu	Uniquement commune où l'action a lieu					Si difficultés à mobiliser du public et Cibler.	Uniquement sur le lieu de l'action
Soirée d'été	X		X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	X
Café des parents	X		X	X	X	X	X	Si difficultés pour mobiliser du public. À grouper avec d'autres infos. Cibler (listing AF, PME...)	Cibler. Par exemple une demande de relais auprès de l'école de la commune concernée		Uniquement commune où l'action a lieu	Uniquement commune où l'action a lieu	Ponctuellement	X			Si difficultés à mobiliser du public et Cibler.	Cibler les lieux
Qui s'en charge ?																		
Réalisation	Graphiste	Graphiste	Graphiste	Chargée d'accueil	Chargée d'accueil et d'animation	Chargée d'accueil	Celui qui gère l'action	Chargée d'accueil et d'animation ou Référente Familles	Celui qui gère l'action	Celui qui gère l'action	Celui qui gère l'action	Celui qui gère l'action	Celui qui gère l'action	Graphiste (pose équipe)	Bénévoles (voire externaliser)	Équipe (dont bénévoles)	Celui qui gère l'action	Celui qui gère l'action (Équipe pour les gros projets)
Un imprimeur	Un imprimeur	Photocopieur de l'espace du Belin	Un imprimeur											Imprimeur				

LES MOYENS

A/ HUMAINS

Les salariés de l'association

7 salariés CDI – 5.2 Équivalent Temps Plein
Convention collective ELISFA³⁶

**Les actions indiquées après « Remarques dont missions particulières ou atypiques » sont celles qui sont coordonnées ou gérées en tout ou partie par chaque salarié. Cette liste n'est pas complète. Nous n'avons ajouté que celles qui nous paraissent les plus pertinentes et/ou qui ne ressortaient pas à la lecture de l'intitulé du poste de chacun.*

Directeur - 35h

Yohann Lebreton – Statut Cadre - DESJEPS³⁷

Remarques dont missions particulières ou atypiques*. AXE 1 : Réseau Parentalité (Semaine de la Parentalité et « Café des partenaires ») – AXE 2 : Temps festifs Tout Public, Évènement de valorisation de l'engagement (Vie associative de Laigné – Saint Gervais), Actions menées en Interne autour de la valorisation de l'engagement et de la cohésion d'équipe – AXE 3 : Apéro-Débats, projet L'AUTRE et fiche action « La RUCHE » - AXE 4 : – Collectif d'acteurs locaux et Petits Instants – Transversal : Communication générale.

Référente Familles - 35h

Luce Bonvallet - Licence de l'Éducation

Remarques dont missions particulières ou atypiques*. AXE 2 : Temps festifs Familles - AXE 3 : Vide Dressing (2 fois par an).

Animateur – 10h

Arthur Furet – BPJEPS³⁸ Loisirs tout public et activités physiques pour tous.

Remarques dont missions particulières ou atypiques*. AXE 2 : uniquement Relations Parents/Enfants (Ateliers et Espace d'échanges itinérant).

Chargée d'accueil – 35h

Manon Thierry – BTS³⁹ Communication

Remarques dont missions particulières ou atypiques*. AXE 3 : Point numérique et Point Accueil Conseil – Transversal : Communication (Site Internet et Newsletter).

À partir du 1 janvier 2023, prise en compte des compétences mobilisées et du niveau de responsabilités : Évolution de la pesée, de 341 à 386 points.

100% Accueil / Pilotage

³⁶ Employeurs du Lien Social et Familial

³⁷ Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

³⁸ Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

³⁹ Brevet de Technicien supérieur

Chargé(e) d'accueil et d'animations - 35h

Éléna Christofides – DUT⁴⁰ Carrières Sociales, option animation socioculturelle

Remarques dont missions particulières ou atypiques*. AXE 2 : Ateliers Loisirs – AXE 3 : Éducation à l'environnement et projet solidaire (2 fois par an) - AXE 4 entier sauf Petits Instants, Atelier Parents/enfants - Transversal : Communication (Réseaux sociaux).

À partir du 1 janvier 2023, prise en compte des compétences mobilisées et du niveau de responsabilités : Évolution de la pesée, de 365 à 420 points.

70% Accueil / Pilotage, 20% Activités / Axe 4, 10% Activités / Axe 3.

Assistante comptable – 17h30

Aurélié Pontonnier – BTS³⁹ Comptabilité Gestion

Remarques dont missions particulières ou atypiques* : Recours à un cabinet d'expert-comptable pour la clôture des comptes.

Évolution possible vers un poste de comptable à 21h. Dans ce cas, l'association n'aura plus recours à un prestataire extérieur pour la clôture des comptes. Cette perspective ne devra pas avoir d'impact budgétaire positif.

Chargé d'entretien – 10h30

Yannick Larquet – Brevet des Collèges

Les bénévoles

13 administrateurs (trices) adhérent(e)s dont 12 membres du bureau et 5 co-présidentes.

10 bénévoles d'activités du Vide-Dressing.

Une vingtaine de bénévoles occasionnels.

Soit 1 Équivalent Temps Plein avec le souhait d'augmenter le nombre de bénévoles et leur implication dans la vie de l'association, ainsi que de mieux reconnaître leurs rôles.

En charge de la Vie associative (Bureau, Conseil d'Administration, Commissions...) ou du suivi, voire de l'organisation de certains projets : Animations de proximité, Temps forts notamment la Soirée d'Été, Ateliers loisirs, Vide-Dressing, Apéros-débats.

Des intervenants

Une cinquantaine par an dont une quinzaine réguliers.

Pour encadrer et animer des ateliers pour lesquels les salariés de LA RUCHE n'ont pas les compétences.

En particulier pour les ateliers loisirs (ateliers créatifs, artistiques ou sportifs proposés à l'année aux enfants, adultes ou seniors).

⁴⁰ Diplôme Universitaire et Technologique

Les services techniques

Du SIVOM⁶ et/ou des communes de Laigné & St Gervais en Belin pour l'entretien des locaux, du Jardin des Potes et les temps festifs.

Certaines sollicitations restent à être étudiées par les collectivités ou leur soutien est à préciser concernant certaines actions. Par conséquent, nous avons budgétisé à hauteur de 1 000 € le recours à des prestataires extérieurs, notamment pour l'entretien des espaces verts du Jardin des Potes.

B/ MATÉRIELS

Les locaux

Des locaux permanents mis à disposition gratuitement par le SIVOM⁶ Laigné et Saint Gervais en Belin pour les bureaux et salles d'activités au sein de l'Espace du Belin (En 2018, nommé Espace Socioculturel Altair). Une convention signée entre les deux parties mentionne les salles mises à disposition de l'association ainsi que les clés de répartition appliquées pour les refacturations des consommables et de l'entretien du bâtiment. Elle a été mise à jour et signée fin 2021 :



L'association dispose de

- 1 salle Multi activités.
- Un espace d'accueil mutualisé avec les services de la CdC OBB¹⁵.
- Une salle de permanence qui peut être utilisée mais dont l'usage est réservée prioritairement au Relais Petite Enfance (PIF : Point Info Familles).
- Une salle de réunion ou d'activités partagée (Appelée Salle Famille).
- Trois bureaux à l'étage
- Deux régies
- Un vestiaire
- Une salle du personnel (partagée).

L'association utilise régulièrement les salles municipales dont la Belinoise et le Gymnase, pour ses ateliers loisirs et les espaces publics pour la mise en place d'activités « hors les murs ».

LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin
☎ 02 43 21 79 68 - ✉ accueil@cslaruche.fr - 🌐 www.cslaruche.fr
Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

Des locaux occasionnels mis à disposition gratuitement par les nouvelles communes partenaires pour les actions Parentalité. Cette utilisation sera à formaliser, si possible dans le cadre de la future Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée avec l'ensemble des communes partenaires et la CAF¹ de la Sarthe.

Autres

Pour remplacer un parc matériel usagé ou obsolète et répondre aux nouvelles pratiques telles que le numérique, LA RUCHE a investi régulièrement et de façon importante en matériel durant la période 2017/2022. Elle dispose aujourd'hui de moyens adaptés qu'il conviendra d'entretenir et de renouveler si besoin durant le prochain projet social. Pour ce faire, le budget prévoit une enveloppe financière importante pour les fournitures d'activités et les besoins en petit équipement. Cela permettra également d'acquérir le matériel adéquat aux multiples actions, souvent nouvelles, proposées chaque année aux habitants.

Dès que cela sera possible, nous privilégierons l'emprunt de matériels auprès de partenaires, voire la location notamment quand le matériel servira rarement. Nous nous appuyerons par exemple sur le SIVOM de Laigné et Saint Gervais en Belin et/ou des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin pour du matériel pour les temps festifs : stands parapluie, barrières, tables et chaises, estrade ou parquet ...

Une sélection large de matériels de l'association sera aussi mis à disposition des partenaires, notamment des associations de Laigné et Saint Gervais en Belin.

Les investissements identifiés pour les 4 prochaines années :

- En partenariat avec le SIVOM⁶ Laigné et Saint Gervais en Belin et la CdC⁵ de l'OBB, poursuite de la rénovation et de l'embellissement des locaux utilisés dans l'Espace du Belin : Point Info Familles et salle Familles, toilettes publiques, salle multiactivités.
- En partenariat avec la CdC⁵ de l'Orée de Bercé-Belinois, équipement en mobilier et matériels pédagogiques pour l'Espace d'Échanges Itinérants.
- Création d'un kit pour les animations « Hors les murs » : matériel pédagogique et mobilier.

3 000 € ont été prévus chaque année à ce poste avec un financement de 30% de la CAF¹ de la Sarthe.

C/BUDGET

Le budget 2023 a servi de base au calcul des budgets 2024 à 2026.

Une augmentation systématique des charges de 2 à 5 % selon les postes de dépenses a été appliquée pour les années suivantes.

Quelques commentaires* :

**Les éléments en lien avec le budget indiqués dans les parties précédentes DES MOYENS n'ont pas été rajoutés ci-dessous.*

Dépenses

- Les dépenses de personnel sont plus importantes en 2023 qu'en 2022 car elles prennent en compte la rupture conventionnelle du directeur.

LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin
☎ 02 43 21 79 68 - ✉ accueil@cslaruche.fr - 🌐 www.cslaruche.fr
Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

Recettes

- Les provisions pour retraite 2024 sont moins importantes que celle de 2023 car elles prennent en compte le départ du directeur, qui était le salarié avec le plus d'ancienneté.
- Les recettes en « Subventions antérieures (comptes 74) » correspondent à l'utilisation d'anciennes subventions non utilisées. Elles sont nécessaires pour permettre au budget d'être équilibré dans un contexte de baisse des subventions de Laigné et Saint Gervais en Belin.
- En 2026, les subventions sont moins importantes du fait de l'arrêt du financement FONJEP¹¹ sur le poste de Référente Familles.
- Le financement FDVA⁸ est indiqué chaque année. Pour autant, nous ferons une demande tous les deux ans avec une demande de report de 50 % du financement sur l'année suivante. En effet, nous le sollicitons par saison soit de septembre à août.

BUDGETS - Prévisionnels 2023/2026

Charges	Prévisionnel 2023		Prévisionnel 2024		Prévisionnel 2025		Prévisionnel 2026		Produits	Prévisionnel 2023		Prévisionnel 2024		Prévisionnel 2025		Prévisionnel 2026	
60 - Achats		15 360,00		15 742,20		16 135,79		16 541,20	70 - Prestations Services		68 709,50		70 359,29		70 586,74		70 818,74
Carburant	250,00		262,50		275,63		289,41	Participations des Usagers	47 560,00		48 986,80		48 986,80		48 986,80		48 986,80
Electricité - Eau	2 250,00		2 362,50		2 480,63		2 604,66	Produit des activités annexes	2 900,00		2 958,00		3 017,16		3 077,50		3 077,50
Dépenses liées au Covid-19								Aide spécifique C.A.F. (REAPP)	5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00
Fournitures d'Entretien et Pt Equipement	3 650,00		3 723,00		3 797,46		3 873,41	Aide spécifique C.A.F. (AVS)	5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00
Matériel et produits entretien	900,00		918,00		936,36		955,09	Participations C.D.C.	2 800,00		2 856,00		2 913,12		2 971,38		2 971,38
Fournitures d'activités	5 790,00		5 905,80		6 023,92		6 144,39	Participations SIVOM									
Fournitures de bureau	800,00		816,00		832,32		848,97	Participations Ecoles et Assoc. Parents d'élèves	4 300,00		4 386,00		4 473,72		4 563,19		4 563,19
Fournitures Alimentaires	200,00		204,00		208,08		212,24	Participation Val'Rhone	202,50		206,55		210,68		214,89		214,89
Linge et vêtement de travail								Autres : CDOS, EHPAD Les foyers de la Fuie	947,00		965,94		985,26		1 004,96		1 004,96
Pharmacie	150,00		153,00		156,06		159,18	74 - Subventions d'exploitation		240 963,00		243 957,04		249 974,53		254 870,83	
Prestations de Services								Etat - ASP (services civiques)									
Dépenses animations festives	1 370,00		1 397,40		1 425,35		1 453,85	Etat - FONJEP	7 150,00		7 150,00		7 150,00		7 150,00		7 150,00
61 - Services extérieurs		11 695,00		11 724,15		11 903,06		12 085,54	Etat - FDVA	1 750,00		1 750,00		1 750,00		1 750,00	
Photocopies	2 925,00		2 778,75		2 778,75		2 778,75	Etat - Fonds de solidarités									
Locations Immobilières	1 000,00		1 020,00		1 040,40		1 061,21	Région, Département	4 000,00		4 000,00		4 000,00		4 000,00		4 000,00
Locations Mobilières	920,00		938,40		957,17		976,31	Communes L&St G	112 000,00		108 000,00		104 000,00		100 000,00		100 000,00
Entretien, Réparation, Maintenance	4 000,00		4 080,00		4 161,60		4 244,83	Autres communes	10 300,00		10 300,00		20 600,00		20 600,00		20 600,00
Assurance	2 100,00		2 142,00		2 184,84		2 228,54	CAF Animation Globale et Coordination	71 000,00		72 420,00		73 868,40		75 345,77		75 345,77
Documentation	150,00		153,00		156,06		159,18	CAF Animation Collective Familles	23 900,00		24 378,00		24 865,56		25 362,87		25 362,87
Frais de Colloques	100,00		104,00		106,04		109,12	CARSAT	4 500,00		4 750,00		5 000,00		5 250,00		5 250,00
Formations des Bénévoles	500,00		510,00		520,20		530,60	Conférence des financeurs	4 500,00		4 750,00		5 000,00		5 250,00		5 250,00
62 - Autres Services Extérieurs		106 260,00		108 385,20		110 552,90		112 763,96	Subventions & P.S. par Entreprises								
Personnel Extérieur	68 225,00		69 589,50		70 981,29		72 400,92	Autres Subventions									
Intervenants fonds de solidarité			0,00		0,00		0,00	Subventions antérieures	1 863,00		6 459,04		3 740,57		17 312,19		17 312,19
Commissions/chèques vacances			0,00		0,00		0,00	75 - Autres Produits Gestion Courante		10 300,00		10 556,00		10 815,12		11 077,42	
Honoraires (Commissaire aux Comptes)	6 000,00		6 120,00		6 242,40		6 367,25	Cotisations des Adhérents	2 500,00		2 600,00		2 700,00		2 800,00		2 800,00
Frais d'acte et de contentieux			0,00		0,00		0,00	Remboursement formation	7 800,00		7 956,00		8 115,12		8 277,42		8 277,42
Publicité, Publications	6 450,00		6 579,00		6 710,58		6 844,79	Produits divers - Collectes et dons									
Lots - Relations publiques			0,00		0,00		0,00	Autres produits de gestion courante									
Divers (pourboires, dons,...)			0,00		0,00		0,00	76 - Produits Financiers		300,00		300,00		300,00		300,00	
Transport - Droits d'entrées (sorties)	3 350,00		3 417,00		3 485,34		3 555,05	Intérêts des Comptes	300,00		300,00		300,00		300,00		300,00
Déplacements, Missions, Réceptions	8 235,00		8 399,70		8 567,69		8 739,05	77 - Produits Exceptionnels		1 360,00		1 480,00		1 560,00		1 640,00	
Frais C.A. et Assemblée Générale			0,00		0,00		0,00	Produits Exceptionnels									
Frais postaux et Télécommunications	1 500,00		1 530,00		1 560,60		1 591,81	Quote part Subventions Investissement	1 360,00		1 480,00		1 560,00		1 640,00		1 720,00
Services bancaires	200,00		204,00		208,08		212,24	78 - Reprises sur Amortissements et Provisions		17 056,00		13 905,00		16 524,86		19 400,36	
Adhésions, Cotisations Fédérations	2 800,00		2 856,00		2 913,12		2 971,38	Reprise Provision Retraite	8 106,00		5 812,00		8 270,00		10 812,00		10 812,00
Frais de formations	9 500,00		9 690,00		9 883,80		10 081,48	Reprise Provision Congés Payés	8 950,00		8 093,00		8 254,86		8 588,36		8 588,36
63 - Impôts, Taxes et versements assimilés		3 343,00		3 409,86		3 478,06		3 547,62	Reprise Provision pour Risques et Charges								
Taxe sur les salaires									Report des Ressources non utilisées des Exercices Antérieurs								
Formation Professionnelle	3 343,00		3 409,86		3 478,06		3 547,62	79 - Transfert de charges		0,00		0,00		0,00		0,00	
64 - Charges de Personnel		189 768,50		186 655,92		190 389,04		194 196,82	Transfert charges Exploitation								
Rémunération, Indemnités du personnel	144 161,50		141 415,86		144 244,18		147 129,06										
Provision Congés Payés	5 891,00		6 008,82		6 129,00		6 251,58										
Cotisations Sociales	32 777,00		32 153,46		32 796,53		33 452,46										
Provision Charges Sociales / Congés Payés	2 202,00		2 246,04		2 290,96		2 336,78										
Instance Salarie Employeur	700,00		714,00		728,28		742,85										
Médecine du travail	766,00		781,32		796,95		812,89										
Indemnités Service Civique			0,00		0,00		0,00										
Complémentaire santé	3 271,00		3 336,42		3 403,15		3 471,21										
65 - Autres charges gestion courante		1 000,00		1 020,00		1 040,40		1 061,21									
Frais SACEM et SPRE	1 000,00		1 020,00		1 040,40		1 061,21										
Charges Diverses de Gestion Courante																	
Pertes sur créances irrécouvrables																	
67 - Charges exceptionnelles		0,00		0,00		0,00		0,00									
Charges exceptionnelles																	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés																	
68 - Dotations aux Amortis. et Provisions		11 262,00		13 620,00		16 262,00		17 671,00									
Dotations Amortissements	5 450,00		5 350,00		5 450,00		4 250,00										
Dotations Provisions pour risque																	
Dotations Provisions Retraite	5 812,00		8 270,00		10 812,00		13 421,00										
Engagements à réaliser/Subv. Attribuées																	
Sous - Total	338 688,50		340 557,33		349 761,25		357 867,35	Sous - Total	338 688,50		340 557,33		349 761,25		357 867,35		
86 - Charges Contributions volontaires								87- Produits Contributions Volontaires									
Charges Supplétives								Charges Supplétives									
Résultat Exercice EXÉDENTAIRE	338 688,50		340 557,33		349 761,25		357 867,35	Résultat Exercice DÉFICITAIRE	338 688,50		340 557,33		349 761,25		357 867,35		

L'évaluation

L'évaluation **de chaque axe et des différentes fiches « action » sera réalisée chaque année** par les salariés en charge de ces derniers. Ils devront associer de la manière la plus importante possible les partenaires et bénévoles qui concourent à leur mise en place et réussite.

Cette évaluation sera formalisée dans le rapport d'activités présenté chaque année lors de l'Assemblée Générale de l'association.

À mi-parcours, soit en 2025, nous lancerons **une enquête** en direction des habitants et partenaires. Cela nous permettra de faire un point d'étape et d'effectuer certains réajustements.

Enfin, dans le cadre de notre fonction d'accueil (dans ou hors de nos murs), nous serons attentifs et vigilants aux besoins et difficultés repérés afin d'adapter nos réponses aux réalités du territoire.



LA RUCHE

Centre Social Laigné - Saint Gervais

RENSEIGNEMENTS

LA RUCHE, Centre Social Laigné - Saint Gervais
Espace du Belin - 34 rue des Frères Bailleul
72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 2179 68 | ✉ accueil@cslaruche.fr | 🌐 www.cslaruche.fr

facebook

La RUCHE Centre Social Laigné-Saint Gervais



Et les acteurs locaux tels l'EHPAD « Les Foyers de la Fuie », les associations de parents d'élèves ou sportives, les établissements scolaires ...